

RÉPERTOIRE FACULTAIRE

2012 | 2013

Faculté des
**SCIENCES
DE L'ÉDUCATION**



UNIVERSITÉ
LAVAL

Ville de Québec - Canada

Faculté des sciences de l'éducation

Premier cycle

Éducation

Certificat en sciences de l'éducation 1

Éducation physique

Baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé 3

Baccalauréat en intervention sportive 7

Enseignement préscolaire et primaire

Baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire 10

Enseignement professionnel et technique

Baccalauréat en enseignement professionnel et technique 14

Certificat en enseignement professionnel et technique 20

Enseignement secondaire

Baccalauréat en enseignement secondaire - français, langue première 22

Baccalauréat en enseignement secondaire - mathématiques 26

Baccalauréat en enseignement secondaire - sciences et technologie 32

Baccalauréat en enseignement secondaire - univers social et développement personnel (histoire - éthique et culture religieuse) 37

Baccalauréat en enseignement secondaire - univers social (histoire et géographie) 41

Formation en milieu de travail

Certificat en formation des adultes en milieu de travail 45

Microprogramme en formation des adultes en milieu de travail 47

Orientation

Baccalauréat en orientation 49

Baccalauréat en orientation - psychoéducation 53

Certificat en orientation 56

Cycles supérieurs

Adaptation scolaire

Diplôme d'études supérieures spécialisées en adaptation scolaire - difficultés comportementales 58

Diplôme d'études supérieures spécialisées en adaptation scolaire - difficultés d'apprentissage 61

Administration et évaluation en éducation

Doctorat en administration et évaluation en éducation 64

Maîtrise en administration et évaluation en éducation 70

Maîtrise en administration et évaluation en éducation – avec mémoire 75

Diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion scolaire – gestion des établissements scolaires 81

Microprogramme de deuxième cycle en administration et évaluation en éducation - gestion des personnes et des organisations d'enseignement 84

Microprogramme de deuxième cycle en administration et évaluation en éducation - leadership pour une nouvelle école 86

Didactique

Doctorat en didactique 88

Maîtrise en didactique 93

Maîtrise en didactique - avec mémoire 99

Enseignement collégial

Diplôme d'études supérieures spécialisées en enseignement collégial 105

Intervention éducative

Diplôme d'études supérieures spécialisées en intervention éducative – psychopédagogie 107

Intervention pédagogique

Microprogramme de deuxième cycle en intervention pédagogique - difficulté langagière 109

Psychopédagogie

Doctorat en psychopédagogie 111

Maîtrise en psychopédagogie 118

Maîtrise en psychopédagogie - avec mémoire 124

Maîtrise en psychopédagogie - adaptation scolaire 131

Maîtrise en psychopédagogie - adaptation scolaire - avec mémoire 136

Microprogramme de deuxième cycle en prévention de la violence en milieu scolaire 142

Sciences de l'orientation

Doctorat en sciences de l'orientation 144

Maîtrise en sciences de l'orientation 150

Maîtrise en sciences de l'orientation - avec mémoire 156

Maîtrise en sciences de l'orientation - psychoéducation 162

Maîtrise en sciences de l'orientation - recherche et intervention – avec mémoire 166

Technologie éducative

Doctorat en technologie éducative 172

Maîtrise en technologie éducative 176

Maîtrise en technologie éducative - avec mémoire 179

Diplôme d'études supérieures spécialisées en technologie éducative - environnements d'apprentissage numériques et en réseau 183

Certificat en sciences de l'éducation

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 10 mai 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC, ou l'équivalent, OU répondre à la définition du **candidat adulte** adoptée par l'Université.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne et hiver.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du certificat.

Responsable

Directrice du programme

Claire Lapointe
418 656-2131, poste 6529
fse@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences de l'éducation

Orientation et objectifs

Objectifs

Le programme est destiné à l'étudiant qui, bien qu'il ne désire pas se préparer à l'enseignement ou devenir spécialiste en sciences de l'éducation, est intéressé à acquérir des éléments d'information et de culture relatifs à ce champ d'études.

Renseignements additionnels

Formation à distance

Ce programme peut être suivi à distance. Pour connaître les cours offerts, veuillez consulter le site : www.distance.ulaval.ca .

Programmes incompatibles

Dans le cadre du baccalauréat multidisciplinaire, ce programme est incompatible avec :

- le certificat en enseignement professionnel et technique.

Insertion d'un programme court dans un autre programme

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un **baccalauréat multidisciplinaire**.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Sciences de l'éducation (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-1902	Éducation et milieux défavorisés	3,0
ADS-1904	Système scolaire du Québec	3,0
PHI-1123	Philosophie de l'éducation	3,0
ADS-1905	Éducation en milieu interculturel	3,0

1. 15 à 18 crédits parmi :

CSO-1002, CSO-1003, CSO-1101, CSO-1902, DID-1013, EDC-1001, EDC-4000, EDC-1901, EDC-1902, EDC-3000, ENS-1001, ENS-1002, ENS-2100, EPS-3301, FEM-2000, PHI-1064, PSA-1101, TEN-1000

2. 0 à 3 crédits parmi :

MEV-1902, MEV-1904, MEV-2901

Baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé (B. Ens.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 5 mars 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC, ou l'équivalent, OU répondre à la définition du candidat adulte adoptée par l'Université.

CONDITIONS PARTICULIÈRES DU PROGRAMME

1. Mesures particulières du programme concernant la maîtrise du français

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer à la [Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Le français est la langue d'enseignement dans tous les établissements d'enseignement francophones du Québec. Afin de s'assurer que tout futur enseignant maîtrise le français écrit, les universités québécoises francophones et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ont décidé qu'il devait réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFEE) pour obtenir le brevet d'enseignement.

Test diagnostique préalable (TFLM) et cours correctifs de français

En prévision de la passation du TECFEE, tout étudiant nouvellement inscrit à un programme de formation à l'enseignement de l'Université Laval doit se présenter à son entrée dans le programme à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le Test de français Laval-Montréal (TFLM). Les mesures imposées à la suite du test diagnostique varient en fonction du résultat obtenu.

- a) L'étudiant ayant obtenu 75 % ou plus n'a à suivre aucun cours correctif de français;
- b) l'étudiant ayant obtenu une note se situant entre 60 % et 75 % devra réussir un cours correctif de français;
- c) l'étudiant n'ayant pas obtenu 60 % doit réussir deux cours correctifs de français.

TECFEE

Le TECFEE comporte deux épreuves : un questionnaire objectif et une épreuve de rédaction. Il faut avoir réussi ces deux épreuves pour satisfaire à l'exigence de certification en français écrit des programmes de formation à l'enseignement. En cas de réussite à seulement l'une des deux épreuves, l'étudiant ne reprend que la partie du test qui n'a pas été réussie.

Le seuil de réussite est fixé à 70 % pour chacune des deux épreuves et il doit être atteint avant l'inscription au troisième stage. Dans le cas contraire, il est impossible de s'inscrire au stage III.

Pour pouvoir se présenter au TECFEE, l'étudiant doit avoir obtenu l'autorisation de la direction de programme. Cette autorisation est conditionnelle au fait d'avoir obtenu 75 % ou plus au TFLM ou d'avoir réussi le ou les cours correctifs de français qui auraient été imposés.

2. Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) une déclaration relative aux antécédents

judiciaires. Cette déclaration sera faite en même temps que sa demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de son baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du MELS : www.mels.gouv.qc.ca/dfftps.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats à la session suivante: automne.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de bachelier en enseignement (B. Ens.).

Contingentement – capacité d'accueil

Le baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé est un **programme contingenté**.

Responsable

Directeur du programme

Jocelyn Gagnon
418 656-7834
edp@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences de l'éducation

Orientation et objectifs

Objectifs

- Rendre l'étudiant capable d'assumer les fonctions liées à l'enseignement de l'éducation physique et à la santé;
- susciter chez l'éducateur physique des attitudes et des comportements qui lui permettent de véhiculer les valeurs éducatives fondamentales de notre société;
- lui faire acquérir un esprit de synthèse l'habilitant à résoudre des problèmes théoriques et pratiques;
- susciter chez lui une curiosité intellectuelle et critique face aux différentes idées et conceptions en éducation physique.

Le programme de baccalauréat en éducation physique et à la santé vise ainsi à former un maître ayant développé les compétences suivantes et pouvant:

- agir en tant que professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions;
- communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante;
- concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre;
- planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe, en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves;

- adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap;
- intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel;
- coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves, en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école;
- travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation en fonction des élèves concernés;
- s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel;
- agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Reconnaissance d'aptitude à l'enseignement

Sur une recommandation favorable des autorités compétentes, le titulaire de ce grade recevra du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au terme de ses études, un brevet d'enseignement.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 120 crédits

Équivalence maximum : 81 crédits

Activités de formation communes

Enseignement de l'éducation physique et à la santé (120 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-4000	Réussir ses études universitaires à l'ère numérique : rechercher et présenter l'information	3,0
EPS-1121	Vocabulaire de mouvement	3,0
EPS-1303	Développement humain en éducation physique et sportive	3,0
EPS-1306	Intervention éducative en éducation physique et sportive	6,0
EPS-1304	Apprentissage moteur	3,0
EPS-1305	Enseignement d'habiletés psychomotrices	6,0
EPS-1301	Biomécanique et composantes anatomiques	3,0
EPS-1302	Physiologie de l'effort	3,0
EPS-2103	Intégration des apprentissages et régulation de compétences	1,0
EPS-2304	Enseignement d'habiletés sociomotrices	6,0
EPS-2100	Plein air et environnement	3,0
EPS-2300	Développement physique et santé	3,0
EPS-2303	Développement moral en éducation physique et sportive	3,0
EPS-3301	Nutrition et éducation à la santé	3,0
EPS-2101	Éducation à la santé I	3,0
EPS-2104	Intégration didactique pour l'enseignement d'activités sociomotrices	1,0
EPS-2301	Affectivité et habiletés relationnelles en éducation physique et sportive	3,0
PPG-1907	Élèves en difficulté au primaire et au secondaire	3,0
EPS-1307	Histoire des Jeux Olympiques d'hiver	3,0
EPS-3101	Éducation à la santé II	3,0
PPG-1902	Apprentissage et cognition	3,0
ADS-1903	Organisation scolaire et profession enseignante	2,0
EPS-3102	Premiers soins en activité physique	2,0
EPS-3105	Synthèse de fin d'études en éducation physique	4,0

1. 3 crédits de langue

2. ou réussite du TOEIC avec 675

3. et 0 à 3 crédits de langue

L'étudiant qui démontre qu'il a acquis le niveau intermédiaire II (TOEIC : 675) lors du test administré par l'École de langues peut choisir un cours d'anglais de niveau supérieur, un cours dans une autre langue ou être dispensé de l'obligation de suivre un cours de langue.

4. Réussir l'exigence de français

FRN-1903 ou **FRN-1904**

Le cours **FRN-1903** est réservé à l'étudiant ayant obtenu un résultat inférieur à 60 % au TFLM.

Le cours **FRN-1904** est réservé à l'étudiant ayant obtenu un résultat entre 60 % et 74,9 % au TFLM.

L'étudiant ayant obtenu un résultat égal ou supérieur à 75 % n'a pas à suivre un cours de français.

5. 0 à 6 crédits parmi :

Cours de culture

ADS-1905, ENS-1002, ENS-2100, PHI-1062, PHI-1063, PHI-1900

6. 4 crédits parmi :

EPS-1500 et **EPS-2510**

OU

EPS-1510 et **EPS-2500**

7. 17 crédits parmi :

EPS-2501 et **EPS-3510**

OU

EPS-2511 et **EPS-3500**

8. 8 crédits parmi :

Didactique sportive

EPS-1100 à EPS-1120, EPS-1122

9. 9 crédits parmi :

Éducation physique et sportive

EPS-1300, EPS-2102, EPS-2200, EPS-2202, EPS-2302, EPS-2305 à EPS-2309, EPS-3300, EPS-3302

Baccalauréat en intervention sportive (B. Sc.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 4 avril 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC, ou l'équivalent, OU répondre à la définition du **candidat adulte** adoptée par l'Université.

Connaissance du français

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer à la **Politique sur l'usage du français à l'Université Laval**.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats à la session suivante: automne.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de bachelier ès sciences (B. Sc.).

Contingentement – capacité d'accueil

Le baccalauréat en intervention sportive est un **programme contingenté**.

Responsable

Directrice du programme

Guyline Demers
418 656-7834
Télécopieur : 418 656-3020
edp@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences de l'éducation

Orientation et objectifs

Objectifs

- Rendre l'étudiant capable d'assumer les fonctions liées à l'intervention éducative en sport;
- susciter chez l'intervenant sportif des attitudes et des comportements qui lui permettent de véhiculer les valeurs éducatives fondamentales de la société;
- lui faire acquérir un esprit de synthèse l'habilitant à résoudre des problèmes théoriques et pratiques;
- éveiller chez lui une curiosité intellectuelle et critique face aux différentes idées et conceptions du milieu sportif.

Reconnaissance de la formation par le milieu sportif

Une fois le baccalauréat terminé, l'étudiant obtiendra l'accréditation pour le contexte « introduction à la compétition » du Programme national de certification des entraîneurs (PNCE). Le programme est actuellement en évaluation pour que les diplômés du baccalauréat en intervention sportive obtiennent aussi l'accréditation pour certains modules du contexte « Compétition développement ».

Renseignements additionnels

Présentation

Le baccalauréat en intervention sportive veut former un intervenant compétent en sport, pouvant répondre aux besoins du système sportif québécois et canadien. La pratique sportive s'étend habituellement sur un continuum qui va du sport récréatif (ou communautaire) au sport d'élite et touche une clientèle de tous âges. Cette pratique sportive s'est structurée autour d'organisations unisport ou multisport, étudiantes ou civiles, locales, régionales ou nationales, nombreuses et diversifiées. Pour être efficaces et répondre aux mandats que la société leur a confiés, ces organisations doivent pouvoir compter sur des intervenants spécialisés et compétents.

Afin de répondre le plus possible à ces besoins d'intervention en sport, le baccalauréat en intervention sportive offre une formation visant à combler des postes d'entraîneurs et d'administrateurs sportifs qui remplissent des fonctions professionnelles variées telles que: l'entraînement communautaire ou récréatif; l'enseignement (l'instruction) sportif; le développement des athlètes et la préparation à l'excellence; l'entraînement d'athlètes d'élite; la formation et la supervision d'entraîneurs; la conception et la coordination de programmes de pratique sportive; la coordination de ligues sportives; la mise en place et la coordination d'événements sportifs; la gestion des clubs sportifs; la gestion d'organisations sportives unisport et multisport.

Profil

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte un minimum de 12 crédits, répartis entre deux cours de 3 crédits chacun et un projet individuel ou collectif de 6 crédits. L'étudiant est invité à consulter le site www.profilentrepreneurial.ulaval.ca et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres: critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 93 crédits

Équivalence maximum : 46 crédits

Activités de formation communes

Intervention sportive (66 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
EPS-1301	Biomécanique et composantes anatomiques	3,0
EPS-1302	Physiologie de l'effort	3,0
EPS-1303	Développement humain en éducation physique et sportive	3,0
EPS-1306	Intervention éducative en éducation physique et sportive	6,0
EPS-1200	Perspectives professionnelles en intervention sportive	3,0
EPS-1304	Apprentissage moteur	3,0
EPS-2300	Développement physique et santé	3,0
EPS-2204	Stage de perfectionnement en intervention sportive	3,0
EPS-2301	Affectivité et habiletés relationnelles en éducation physique et sportive	3,0
EPS-2307	Organisation d'événements sportifs	3,0
EPS-2308	Systèmes sportifs québécois et canadien	3,0
EPS-2201	Méthodes d'entraînement	3,0
EPS-2202	Entraînement des habiletés mentales en sport	3,0
EPS-2203	Développement à long terme des athlètes	3,0
EPS-2303	Développement moral en éducation physique et sportive	3,0

EPS-2306	Gestion d'un club sportif	3,0
EPS-3300	Équité en intervention sportive	3,0
EPS-3307	Planification annuelle de l'entraînement	6,0
EPS-3202	Synthèse de fin d'études en intervention sportive	3,0
EPS-3301	Nutrition et éducation à la santé	3,0

Autres activités

Autres exigences (27 crédits)

1. 3 crédits

Réussir le cours ANL-2020 Intermediate English II. L'étudiant qui démontre qu'il a acquis ce niveau (TOEIC : 675) lors du test administré par l'École de langues peut choisir un cours d'anglais de niveau supérieur ou, s'il a acquis le niveau Advanced English II, un cours d'une autre langue moderne.

2. 6 crédits parmi :

Stages

EPS-3200, EPS-3201

Cours en entrepreneuriat

ENT-3000, ENT-3010 (seul l'étudiant admis au profil entrepreneurial peut choisir ces cours)

3. 6 crédits parmi :

EPS-1300, EPS-1307, EPS-2200, EPS-2302, EPS-2305, EPS-3205, EPS-3302, KIN-2303

4. 6 crédits parmi :

COM-1500, COM-1907, COM-2300, ENT-1000, GSE-1000, MRK-1000, MRK-2102

5. 6 crédits parmi :

EPS-1305, EPS-2304

Profil

Profil entrepreneurial (12 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ENT-1000	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3,0
ENT-3000	Portfolio entrepreneurial I	3,0
ENT-3010	Portfolio entrepreneurial II	3,0
EPS-3205	Gestion d'une organisation sportive	3,0

Baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire (B. Ens.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 5 mars 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC ou l'équivalent.

Le titulaire d'un DEC technique est invité à s'informer s'il peut être admis sur la base d'ententes DEC-BAC ou s'il peut bénéficier de passerelles en consultant le site www.dectechiques.ulaval.ca.

Le **candidat adulte** qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

CONDITIONS PARTICULIÈRES DU PROGRAMME

1. Mesures particulières du programme concernant la maîtrise du français

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer à la [Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Le français est la langue d'enseignement dans tous les établissements d'enseignement francophones du Québec. Afin de s'assurer que tout futur enseignant maîtrise le français écrit, les universités québécoises francophones et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ont décidé qu'il devait réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFEE) pour obtenir le brevet d'enseignement.

Test diagnostique préalable (TFLM) et cours correctifs de français

En prévision de la passation du TECFEE, tout étudiant nouvellement inscrit à un programme de formation à l'enseignement de l'Université Laval doit se présenter à son entrée dans le programme à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le Test de français Laval-Montréal (TFLM). Les mesures imposées à la suite du test diagnostique varient en fonction du résultat obtenu.

- a) L'étudiant ayant obtenu 75 % ou plus n'a à suivre aucun cours correctif de français;
- b) l'étudiant ayant obtenu une note se situant entre 60 % et 75 % devra réussir un cours correctif de français;
- c) l'étudiant n'ayant pas obtenu 60 % doit réussir deux cours correctifs de français.

TECFEE

Le TECFEE comporte deux épreuves : un questionnaire objectif et une épreuve de rédaction. Il faut avoir réussi ces deux épreuves pour satisfaire à l'exigence de certification en français écrit des programmes de formation à l'enseignement. En cas de réussite à seulement l'une des deux épreuves, l'étudiant ne reprend que la partie du test qui n'a pas été réussie.

Le seuil de réussite est fixé à 70 % pour chacune des deux épreuves et il doit être atteint avant l'inscription au troisième stage. Dans le cas contraire, il est impossible de s'inscrire au stage III.

Pour pouvoir se présenter au TECFEE, l'étudiant doit avoir obtenu l'autorisation de la direction de programme. Cette autorisation est conditionnelle au fait d'avoir obtenu 75 % ou plus au TFLM ou d'avoir réussi le ou les cours correctifs de français qui auraient été imposés.

2. Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration sera faite en même temps que sa demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de son baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du MELS: www.mels.gouv.qc.ca/dftps.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats à la session suivante: automne.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de bachelier en enseignement (B. Ens.).

Contingentement – capacité d'accueil

Le baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire est un **programme contingenté**.

Responsable

Directrice du programme

Marie-Françoise Legendre
fse@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences de l'éducation

Orientation et objectifs

Orientation

Permettre au futur maître d'être en mesure d'offrir les services éducatifs prévus à l'éducation préscolaire, lui permettre également d'enseigner, au primaire, l'ensemble des disciplines prévues dans le régime pédagogique (excluant les disciplines des spécialités). Permettre aussi la consolidation des savoirs disciplinaires, dans les disciplines enseignées, ainsi qu'une sensibilisation aux disciplines artistiques.

(Selon le document La formation à l'enseignement - Les orientations - les compétences professionnelles - ministère de l'Éducation, 2001.)

Objectifs

Le baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire permet au futur maître d'acquérir les compétences professionnelles suivantes, propres à la profession enseignante:

- agir en tant que professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions;
- communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante;
- concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;

- évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves quant aux contenus à faire apprendre;
- planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe, en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves;
- adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap;
- intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel;
- coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves, en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école;
- travailler, de concert avec les membres de l'équipe pédagogique, à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation en fonction des élèves concernés;
- s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel;
- agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Reconnaissance d'aptitude à l'enseignement

Sur une recommandation favorable des autorités compétentes, le titulaire de ce grade recevra du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au terme de ses études, un brevet d'enseignement.

Renseignements additionnels

Remarques sur les cours

L'étudiant qui ne suit pas le cheminement régulier à temps complet doit prendre en considération que certains cours ne sont donnés qu'une fois par année.

Profil

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 123 crédits

Équivalence maximum : 61 crédits

Activités de formation communes

Éducation au préscolaire et en enseignement au primaire (123 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ART-1900	Rôle de l'enseignement des arts	3,0
DID-1010	Didactique de l'univers social pour les élèves de 4 à 7 ans	2,0
EDC-1900	Évolution des idées et des pratiques pédagogiques	2,0
ENP-1000	Développement humain et apprentissage I	3,0
ENP-1001	Aspects sociaux de l'éducation	3,0
MAT-1905	Arithmétique pour l'enseignement au préscolaire/primaire	3,0

DID-1013	Grammaire française de base pour l'enseignement	3,0
EDC-2900	Courants pédagogiques et recherche en éducation au XXe siècle	3,0
EER-1900	Éthique et culture religieuse: enseignement au préscolaire et au primaire I	3,0
ENP-1002	Science et technologie pour le préscolaire/primaire	2,0
ENP-1500	Stage de socialisation professionnelle	2,0
DID-1011	Didactique des nombres naturels et entiers relatifs	3,0
DID-2010	Didactique de l'univers social aux deuxième et troisième cycles du primaire	3,0
ENP-1003	Stage de formation didactico-pédagogique I	2,0
ENP-1004	Éducation préscolaire	2,0
ENP-2000	Développement du langage	2,0
ENP-2001	Apprentissage de la lecture	3,0
FRN-1908	Littérature pour le préscolaire/primaire	2,0
DID-2011	Didactique des sciences et de la technologie au préscolaire et au primaire	3,0
DID-2012	Didactique du lexique, de la grammaire et de l'orthographe	3,0
ENP-1510	Stage de formation didactico-pédagogique II	2,0
ENP-2002	Développement humain et apprentissage II	3,0
ENP-2008	Intervention au préscolaire	3,0
ENP-2009	Synthèse et intégration didactico-pédagogique	1,0
DID-2013	Didactique de l'expression écrite	3,0
DID-2014	Didactique des nombres rationnels et de la mesure	3,0
ENP-1005	Adaptation scolaire : problématique et intervention	3,0
ENP-2005	Intervention pédagogique et gestion de la classe I	2,0
ENP-2500	Stage de formation à la gestion participative de la classe I	2,0
ENP-2006	Élèves en difficulté de comportement: intervention	2,0
ENP-2007	Intervention pédagogique et gestion de la classe II	1,0
ENP-2510	Stage de formation : gestion participative de la classe II	3,0
MAT-1906	Géométrie pour l'enseignement au préscolaire/primaire	3,0
MEV-2901	Évaluation des apprentissages au préscolaire/primaire	3,0
TEN-2900	Exploitation pédagogique des TIC au préscolaire/primaire	2,0
ENP-3500	Stage en responsabilité	12,0
ADS-1901	Aspects politiques des systèmes scolaires	2,0
DID-2015	Didactique de la géométrie au préscolaire/primaire	3,0
EDC-1901	Formation éthique et enseignement	3,0
ENP-3003	Synthèse et intégration de fin d'études en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire	3,0

1. 3 crédits parmi
les cours de langue seconde.

2. 9 crédits parmi :
Arts et développement culturel
ARD-2900, ARV-2900, MUS-1704

Éthique, culture religieuse et philosophie
EDM-1900, EER-2900, PHI-1061, PHI-1063, PHI-1064, PHI-1904

Langue française
COM-1500, FRN-1106, FRN-2108

Problématique sociale et développement pédagogique
ADS-1902, ADS-1905, DID-1050, DID-1912, EDC-1902, ENP-3001, ENP-3002, ENP-3510, ENP-3520, PPG-2901, PPG-3900

Profil

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-1ENP	Études - Profil international - Baccalauréat en éducation au préscolaire et enseignement au primaire	12,0

Baccalauréat en enseignement professionnel et technique (B. Ens.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 12 avril 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC technique dans une discipline liée à l'enseignement professionnel ou technique

OU

Être titulaire d'un diplôme universitaire dans une discipline liée à l'enseignement professionnel ou technique

OU

Pour l'enseignant du cours secondaire professionnel, détenir une autorisation provisoire d'enseigner ou cumuler un total de 800 heures d'enseignement à la leçon dans un établissement reconnu par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec

OU

Pour le **candidat adulte**, qui n'a pas d'autorisation provisoire d'enseigner ni un total de 800 heures d'enseignement à la leçon en formation professionnelle, présenter une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées. En cas contraire, une scolarité préparatoire sera exigée. Le candidat adulte doit avoir terminé un diplôme d'études professionnelles. De plus, une expérience de 3 000 heures dans la pratique ou l'enseignement du métier est exigée et doit être attestée par une lettre de l'employeur (voir la section «Reconnaissance d'aptitude à l'enseignement»).

CONDITIONS PARTICULIÈRES DU PROGRAMME

1. Mesures particulières du programme concernant la maîtrise du français

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer à la [Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Le français est la langue d'enseignement dans tous les établissements d'enseignement francophones du Québec. Afin de s'assurer que tout futur enseignant maîtrise le français écrit, les universités québécoises francophones et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ont décidé qu'il devait réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFEE) pour obtenir le brevet d'enseignement.

Test diagnostique préalable (TFLM) et cours correctifs de français

En prévision de la passation du TECFEE, tout étudiant nouvellement inscrit à un programme de formation à l'enseignement de l'Université Laval doit se présenter à son entrée dans le programme à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le Test de français Laval-Montréal (TFLM). Les mesures imposées à la suite du test diagnostique varient en fonction du résultat obtenu.

- a) L'étudiant ayant obtenu 75 % ou plus n'a à suivre aucun cours correctif de français;
- b) l'étudiant ayant obtenu une note se situant entre 60 % et 75 % devra réussir un cours correctif de français;
- c) l'étudiant n'ayant pas obtenu 60 % doit réussir deux cours correctifs de français.

TECFEE

Le TECFEE comporte deux épreuves : un questionnaire objectif et une épreuve de rédaction. Il faut avoir réussi ces deux épreuves pour satisfaire à l'exigence de certification en français écrit des programmes de formation à l'enseignement. En cas de réussite à seulement l'une des deux épreuves, l'étudiant ne reprend que la partie du test qui n'a pas été réussie.

Le seuil de réussite est fixé à 55 % pour chacune des deux épreuves et il doit être atteint avant l'inscription au troisième stage. Dans le cas contraire, il est impossible de s'inscrire au stage III.

Pour pouvoir se présenter au TECFEE, l'étudiant doit avoir obtenu l'autorisation de la direction de programme. Cette autorisation est conditionnelle au fait d'avoir obtenu 75 % ou plus au TFLM ou d'avoir réussi le ou les cours correctifs de français qui auraient été imposés.

2. Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration sera faite en même temps que sa demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de son baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du MELS: www.mels.gouv.qc.ca/dftps.

Cheminement accéléré avec DEC technique

Ce cheminement est réservé aux étudiants déjà titulaires d'un DEC technique dans une discipline liée aux domaines faisant partie de l'enseignement professionnel ou technique. En vertu de ce diplôme, 30 crédits leur sont reconnus. Il ne reste alors que 90 crédits à obtenir pour compléter le baccalauréat en enseignement professionnel et technique. Ces étudiants sont soumis aux conditions normales d'obtention du brevet d'enseignement, notamment en ce qui a trait à l'exercice de la profession, soit l'obligation d'avoir acquis une expérience de 3 000 heures de travail ou d'enseignement en lien très étroit avec le métier enseigné.

Cheminement accéléré avec baccalauréat disciplinaire

Ce cheminement est réservé aux étudiants déjà titulaires d'un diplôme de baccalauréat dans une discipline liée aux domaines faisant partie de l'enseignement professionnel ou technique. En vertu de ce diplôme, 75 crédits leur sont reconnus. Il ne reste alors que 45 crédits à obtenir pour compléter le baccalauréat en enseignement professionnel et technique. Ces étudiants sont soumis aux conditions normales d'obtention du brevet d'enseignement, notamment en ce qui a trait à l'exercice de la profession, soit l'obligation d'avoir acquis une expérience de 3 000 heures de travail ou d'enseignement en lien très étroit avec le métier enseigné.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne, hiver et été.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de bachelier en enseignement (B. Ens.).

Responsable

Directeur par intérim

Richard Gagnon
418 656-2131, poste 6529
fse@fse.ulaval.ca
<http://www.fse.ulaval.ca>

Faculté de rattachement

Faculté des sciences de l'éducation

Orientation et objectifs

Objectifs

Le programme vise à former un enseignant dans le domaine de la formation professionnelle et technique dans une perspective d'évolution professionnelle et personnelle et d'adaptation aux besoins changeants des personnes et de la société. Au terme de sa formation, l'étudiant pourra :

- former des individus à l'exercice d'un métier ou d'une profession;
- contribuer à la promotion, à l'évaluation et à l'amélioration de la formation professionnelle et technique;
- favoriser l'évolution professionnelle et personnelle d'individus et leur adaptation aux besoins changeants des personnes et de la société;
- préciser leurs propres besoins de perfectionnement professionnel et personnel et déterminer les moyens pour combler ceux-ci;
- contribuer à la création de partenariat et tirer profit des possibilités qu'il offre à des fins éducatives;
- démontrer une vision appropriée de la problématique de la formation professionnelle et technique;
- expliciter les rôles, les prérogatives et les responsabilités de chacun des intervenants dans la formation professionnelle et technique des élèves;
- évaluer les résultats et les moyens de mise en oeuvre des actions qui relèvent de son autorité et, le cas échéant, apporter les correctifs qui s'imposent;
- contribuer à l'évaluation et à l'amélioration de formations professionnelles et techniques offertes en partenariat dans sa spécialité;
- mettre en oeuvre les conditions d'apprentissage, qui concourent à la qualification professionnelle et technique de finissants, conformes aux profils de sortie;
- assurer les ressources nécessaires à la réalisation de formations professionnelles et techniques, conformes aux profils de sortie;
- respecter le cadre réglementaire et juridique de la formation professionnelle et technique et prendre en compte le contexte global dans lequel cette formation évolue.

Remarques

Reconnaissance d'aptitude à l'enseignement

Sur une recommandation des autorités compétentes, le titulaire de ce grade qui a une expérience de 3 000 heures de travail ou d'enseignement en lien très étroit avec un métier enseigné au secondaire professionnel, recevra du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport un brevet d'enseignement professionnel au secondaire (champ d'enseignement selon le dossier du candidat). Préalablement, une autorisation particulière d'enseigner pourra lui être émise, sur une recommandation des autorités compétentes, une fois les premiers 90 crédits du programme réussis (ne s'applique pas au « Cheminement accéléré »).

Reconnaissance d'acquis

Pour le titulaire d'un diplôme d'études professionnelles, une partie de la scolarité, jusqu'à concurrence de 27 crédits, peut être reconnue sur la base de ses formations et expériences de travail antérieures. Le candidat pourra faire valoir ses acquis dans le cours **FPT-2001** Acquis professionnels et techniques.

Le titulaire d'un DEC technique se verra reconnaître 30 crédits du programme. De plus, une partie supplémentaire de la scolarité, jusqu'à concurrence de 18 crédits, peut aussi être reconnue sur la base de ses autres formations et expériences de travail antérieures. Le candidat pourra faire valoir ses acquis dans le cours **FPT-2001** Acquis professionnels et techniques.

Le titulaire d'un baccalauréat dans une discipline liée à l'enseignement professionnel ou technique se verra reconnaître 75 crédits du programme. Ainsi, pour obtenir le diplôme de baccalauréat en enseignement professionnel et technique, il lui restera 45 crédits à faire selon un cheminement à temps complet ou à temps partiel (voir la description du « Cheminement accéléré avec baccalauréat disciplinaire »).

Profil

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte un minimum de 12 crédits, répartis entre deux ou trois cours de 3 crédits chacun et un projet individuel ou collectif de 6 crédits. L'étudiant est invité à consulter le site www.profilentrepreneurial.ulaval.ca et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres: critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 120 crédits

Équivalence maximum : 81 crédits

Activités de formation communes

Enseignement professionnel et technique (45 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
FPT-1000	Initiation à l'enseignement professionnel et technique	3,0
FPT-1500	Stage d'enseignement: développement professionnel I	3,0
FPT-1001	Gestion de classe et climat d'apprentissage	3,0
FPT-1002	Partenariat de la formation professionnelle et technique	3,0
FPT-1003	Planification de programmes, de cours et de leçons	3,0
FPT-1004	Approches et formules pédagogiques et didactiques I	3,0
MEV-1902	Évaluation des apprentissages	3,0
CSO-1900	Psychologie du jeune adulte et de l'adulte	3,0
FPT-1501	Stage d'enseignement: développement professionnel II	3,0
FPT-2100	Approches et formules pédagogiques et didactiques II	3,0
FPT-2500	Stage d'enseignement : développement professionnel III	3,0
FPT-2501	Stage d'enseignement : développement professionnel IV	3,0
FPT-2502	Stage d'enseignement : développement professionnel V	3,0
FPT-3500	Stage d'enseignement : développement professionnel VI	3,0
PPG-2900	Intervention auprès d'élèves en difficulté	3,0

Autres activités

Autres exigences cheminement régulier (75 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
FPT-2000	Compétence professionnelle et technique	3,0
COM-1500	Communication orale en public	3,0
FPT-1510	Stage en milieu de travail I	3,0
FPT-1511	Stage en milieu de travail II	3,0
FPT-2001	Acquis professionnels et techniques	3,0
FPT-2510	Stage en milieu de travail III	3,0
FPT-3000	Formation professionnelle et technique	3,0
FPT-3001	Culture professionnelle, technologie et pensée technique	3,0
FPT-3002	Chef-d'oeuvre de fin d'études	6,0
FPT-3501	Stage d'enseignement : développement professionnel VII	3,0
MED-1100	Santé et sécurité au travail: notions de base	3,0

1. 3 crédits parmi :
ANL-1010, ANL-1020, ANL-2010, ANL-2020

2. 3 à 6 crédits parmi :
FRN-1902 à FRN-1904

Les cours FRN-1902 et FRN-1903 doivent être suivis par l'étudiant ayant obtenu un résultat inférieur à 60 % au test de français Laval-Montréal (TFLM). Le cours FRN-1904 doit être suivi par l'étudiant ayant obtenu entre 60 % et 74,9 % au TFLM. L'étudiant ayant obtenu un résultat égal ou supérieur à 75 % se voit accorder les 3 crédits du cours FRN-1904.

3. 3 à 9 crédits parmi :
FPT-1100 à FPT-1105, FPT-2511, FPT-2512

4. 0 à 6 crédits parmi :
EDC-1901, EDC-4000, ENS-1002, FPT-2101, TEN-1000

5. 3 crédits parmi :
CSO-1002, DRT-1718, ENT-1000, RLT-1000, RLT-1701

6. 3 crédits parmi :
ADM-2900, GPL-1004, MNG-2108

7. 18 crédits parmi :
FPT-2200 à FPT-2203, FPT-3200 à FPT-3204, MEV-1901

Activités de formation communes

Autres exigences titulaire d'un baccalauréat (75 crédits)

1. 75 crédits
75 crédits du programme reconnus par l'obtention d'un grade de premier cycle

Autres exigences DEC technique (75 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
FPT-2000	Compétence professionnelle et technique	3,0
COM-1500	Communication orale en public	3,0
FPT-1511	Stage en milieu de travail II	3,0
FPT-2001	Acquis professionnels et techniques	3,0
FPT-2510	Stage en milieu de travail III	3,0
FPT-3000	Formation professionnelle et technique	3,0
FPT-3001	Culture professionnelle, technologie et pensée technique	3,0
FPT-3002	Chef-d'oeuvre de fin d'études	6,0
FPT-3501	Stage d'enseignement : développement professionnel VII	3,0
MED-1100	Santé et sécurité au travail: notions de base	3,0

1. 27 à 30 crédits
27 à 30 crédits du programme reconnus par l'obtention d'un DEC technique

2. 3 crédits parmi :
ANL-1010, ANL-1020, ANL-2010, ANL-2020

3. 9 à 12 crédits parmi :
CSO-1002, DRT-1718, EDC-1901, EDC-4000, ENS-1002, ENT-1000, FPT-1100 à FPT-1105, FPT-2101, FPT-2511, FRN-1902 à FRN-1904, RLT-1000, RLT-1701, TEN-1000

Les cours FRN-1902 et FRN-1903 doivent être suivis par l'étudiant ayant obtenu un résultat inférieur à 60 % au test de français Laval-Montréal (TFLM). Le cours FRN-1904 doit être suivi par l'étudiant ayant obtenu entre 60 % et 74,9 % au TFLM. L'étudiant ayant obtenu un résultat égal ou supérieur à 75 % se voit accorder les 3 crédits du cours FRN-1904.

Profil

Profil entrepreneurial (6 crédits)

Description : Le cours **FPT-3002** tient lieu de projet individuel de 6 crédits, ce qui complète à 12 crédits le profil entrepreneurial.

Cours	Titre	Crédits exigés
ENT-1000	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3,0

1. 3 crédits parmi :

ADM-2900, GPL-1004, MEV-1901, MNG-2108

Certificat en enseignement professionnel et technique

Admission

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC technique dans une discipline liée à l'enseignement professionnel ou technique

OU

Être titulaire d'un diplôme universitaire dans une discipline liée à l'enseignement professionnel ou technique

OU

Pour l'enseignant du cours secondaire professionnel, détenir une autorisation provisoire d'enseigner ou cumuler un total de 800 heures d'enseignement à la leçon dans un établissement reconnu par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec

OU

Pour le **candidat adulte** qui n'a pas d'autorisation provisoire d'enseigner ou un total de 800 heures d'enseignement à la leçon en formation professionnelle, présenter une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées. En cas contraire, une scolarité préparatoire sera exigée.

Remarque

Le **candidat adulte** doit avoir terminé un diplôme d'études professionnelles. De plus, une expérience dans le métier ou la technique de 3 000 heures est exigée et doit être attestée par une lettre de l'employeur.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne, hiver et été.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du certificat.

Responsable

Directeur du programme par intérim

Richard Gagnon
418 656-2131, poste 6529
fse@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences de l'éducation

Orientation et objectifs

Objectifs

- Développer chez l'étudiant-maître la capacité de faire des choix par rapport aux finalités de l'enseignement professionnel et à ses propres pratiques pédagogiques;
- accroître chez l'étudiant-maître la capacité d'améliorer l'efficacité de son enseignement technique.

Note importante

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ne délivre plus d'autorisation d'enseigner au titulaire d'un certificat en enseignement professionnel.

Renseignements additionnels

Programmes incompatibles

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire. Dans ce cadre, ce programme est incompatible avec:

- le certificat en sciences de l'éducation.

Insertion d'un programme court dans un autre programme

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un **baccalauréat multidisciplinaire**.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Enseignement professionnel et technique (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
FPT-1000	Initiation à l'enseignement professionnel et technique	3,0
FPT-1500	Stage d'enseignement: développement professionnel I	3,0
FPT-1001	Gestion de classe et climat d'apprentissage	3,0
FPT-1002	Partenariat de la formation professionnelle et technique	3,0
FPT-1003	Planification de programmes, de cours et de leçons	3,0
FPT-1004	Approches et formules pédagogiques et didactiques I	3,0
MEV-1902	Évaluation des apprentissages	3,0
CSO-1900	Psychologie du jeune adulte et de l'adulte	3,0
FPT-1501	Stage d'enseignement: développement professionnel II	3,0

1. 3 crédits parmi :

FPT-2000, FPT-2100

Baccalauréat en enseignement secondaire - français, langue première (B. Ens.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 12 mars 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC, ou l'équivalent, OU répondre à la définition du candidat adulte adoptée par l'Université.

CONDITIONS PARTICULIÈRES DU PROGRAMME

1. Mesures particulières du programme concernant la maîtrise du français

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer à la [Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Le français est la langue d'enseignement dans tous les établissements d'enseignement francophones du Québec. Afin de s'assurer que tout futur enseignant maîtrise le français écrit, les universités québécoises francophones et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ont décidé qu'il devait réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFEE) pour obtenir le brevet d'enseignement.

Test diagnostique préalable (TFLM) et cours correctifs de français

En prévision de la passation du TECFEE, tout étudiant nouvellement inscrit à un programme de formation à l'enseignement de l'Université Laval doit se présenter à son entrée dans le programme à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le Test de français Laval-Montréal (TFLM). Les mesures imposées à la suite du test diagnostique varient en fonction du résultat obtenu.

- a) L'étudiant ayant obtenu 75 % ou plus n'a à suivre aucun cours correctif de français;
- b) l'étudiant ayant obtenu une note se situant entre 60 % et 75 % devra réussir un cours correctif de français;
- c) l'étudiant n'ayant pas obtenu 60 % doit réussir deux cours correctifs de français.

TECFEE

Le TECFEE comporte deux épreuves : un questionnaire objectif et une épreuve de rédaction. Il faut avoir réussi ces deux épreuves pour satisfaire à l'exigence de certification en français écrit des programmes de formation à l'enseignement. En cas de réussite à seulement l'une des deux épreuves, l'étudiant ne reprend que la partie du test qui n'a pas été réussie.

Le seuil de réussite est fixé à 70 % pour chacune des deux épreuves et il doit être atteint avant l'inscription au troisième stage. Dans le cas contraire, il est impossible de s'inscrire au stage III.

Pour pouvoir se présenter au TECFEE, l'étudiant doit avoir obtenu l'autorisation de la direction de programme. Cette autorisation est conditionnelle au fait d'avoir obtenu 75 % ou plus au TFLM ou d'avoir réussi le ou les cours correctifs de français qui auraient été imposés.

2. Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) une déclaration relative aux antécédents

judiciaires. Cette déclaration sera faite en même temps que sa demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de son baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du MELS: www.mels.gouv.qc.ca/dftps.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats à la session suivante: automne.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de bachelier en enseignement (B. Ens.).

Contingentement – capacité d'accueil

Le baccalauréat en enseignement au secondaire est un **programme contingenté**.

Responsable

Directeur du programme

Jean-François Cardin
418 656-5953
fse@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences de l'éducation

Orientation et objectifs

Objectifs

Le programme de baccalauréat en enseignement secondaire vise à former un maître ayant développé les compétences suivantes et pouvant:

- agir en tant que professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions;
- communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante;
- concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre;
- planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe, en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves;
- adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap;
- intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel;
- coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves, en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école;

- travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation en fonction des élèves concernés;
- s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel;
- agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Reconnaissance d'aptitude à l'enseignement

Sur une recommandation favorable des autorités compétentes, le titulaire de ce grade recevra du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au terme de ses études, un brevet d'enseignement.

Remarques

L'étudiant qui ne suit pas le cheminement régulier à temps complet doit prendre en considération que certains cours sont donnés aux deux ans seulement.

Compte tenu du nombre limité de places dans les cours-stages, l'étudiant qui ne suit pas le cheminement régulier à temps complet, n'est pas assuré d'avoir accès à ces stages au moment souhaité, mais seulement lorsque des places seront disponibles.

Prendre note également que le Stage III : prise en charge de groupes-classes (ENS-2510) se déroule généralement à l'extérieur de la région métropolitaine de Québec.

Profil

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 120 crédits

Équivalence maximum : 81 crédits

Activités de formation communes

Enseignement secondaire (50 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ENS-1001	Adolescence	3,0
PPG-1902	Apprentissage et cognition	3,0
ENS-2500	Stage II: initiation à l'enseignement	2,0
ENS-1003	Gestion de la classe I	1,0
ENS-2001	Élèves en difficulté de comportement	3,0
ENS-1002	Aspects sociaux de l'éducation	3,0
ENS-2000	Gestion de la classe II	1,0
ENS-2510	Stage III : prise en charge de groupes-classes	5,0
MEV-1904	Évaluation des apprentissages au secondaire	3,0
ENS-3500	Stage IV - Enseignement en responsabilité	12,0
EDC-1901	Formation éthique et enseignement	3,0
ENS-3010	Démarche de recherche en pédagogie	3,0

1. 2 crédits parmi :
Communication et techniques éducatives
COM-1903, TEN-1903

2. 3 crédits parmi :
Problématiques sociales en éducation
ADS-1902, ADS-1905, EDC-3000

Fondements
ENS-2100, PHI-1905

3. 3 crédits parmi
les cours de langue moderne portant les sigles suivants : ALL, ANL, ARA, CHN, ESG, ITL, JAP, PLN, POR, RUS, VTM
Français, langue première (71 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
FRN-1909	Grammaire du texte	3,0
LIT-1104	Genres littéraires I (roman et théâtre)	3,0
LIT-1117	La littérature québécoise des origines à nos jours	3,0
ENS-1500	Stage I : exploration du rôle professionnel	2,0
FRN-1910	Grammaire de la phrase I	3,0
FRN-1912	Grammaire de la phrase II	3,0
LIT-1105	Genres littéraires II (essai et poésie)	3,0
LIT-1118	La littérature française des origines à nos jours	3,0
DID-2018	Fondements didactiques et pratique de la production textuelle I	3,0
DID-2021	Didactique du français I: compréhension en lecture	3,0
LIT-1902	Introduction aux méthodes critiques d'analyse littéraire	3,0
LIT-1903	Littérature pour la jeunesse	3,0
DID-2019	Fondements didactiques et pratique de la production textuelle II	3,0
DID-2023	Didactique du français II: grammaire	3,0
FRN-1911	Le français : histoire d'une langue	3,0
FRN-1913	Français oral et système graphique du français	3,0
DID-3020	Didactique du français III: écriture et communication orale	3,0
FRN-1112	Introduction à la lexicologie et à la lexicographie	3,0
DID-3021	Didactique du français IV : lecture et écriture de textes littéraires	3,0
FRN-2119	Normes et usages du français	3,0

1. 3 crédits parmi :
FRN-1100, FRN-1101, FRN-2102 à FRN-2104, FRN-2108, FRN-2110

2. 9 crédits parmi :
THT-1006, THT-2003 ou parmi tous les cours de littérature, à l'exception de LIT-1000, LIT-1100 à LIT-1103, LIT-2143

Profil

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-1ENS	Études - Profil international - Baccalauréat en enseignement au secondaire	12,0

Baccalauréat en enseignement secondaire - mathématiques (B. Ens.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 12 mars 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Pour la concentration : Approfondissement des mathématiques

Être titulaire du DEC en sciences, lettres et arts

OU

Être titulaire du DEC en sciences de la nature

OU

Être titulaire du DEC en sciences informatiques et mathématiques

OU

Pour le titulaire d'un autre DEC, avoir réussi les cours ou avoir atteint les objectifs suivants :

Mathématiques 103-RE, 203-RE, 105-RE (objectifs : 022X, 022Y, 022Z) ou Mathématiques NYA, NYB, NYC (objectifs : 00UN, 00UP, 00UQ) ou Mathématiques 103-77, 203-77, 105-77

Pour la concentration : Relation entre les mathématiques et les sciences

Être titulaire du DEC en sciences, lettres et arts

OU

Être titulaire du DEC en sciences de la nature

OU

Pour le titulaire d'un autre DEC, avoir réussi les cours ou avoir atteint les objectifs suivants :

Mathématiques 103-RE, 203-RE, 105-RE (objectifs : 022X, 022Y, 022Z) ou Mathématiques NYA, NYB, NYC (objectifs : 00UN, 00UP, 00UQ) ou Mathématiques 103-77, 203-77, 105-77

ET

Physique NYA, NYB, NYC (ou 101, 201 et 301) (objectifs : 00UR, 00US, 00UT)

Chimie NYA, NYB (ou 101 et 201) (objectifs : 00UL, 00UM)

Biologie NYA (ou 301) (objectif : 00UK)

Le **candidat adulte** qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

CONDITIONS PARTICULIÈRES DU PROGRAMME

1. Mesures particulières du programme concernant la maîtrise du français

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer à la [Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Le français est la langue d'enseignement dans tous les établissements d'enseignement francophones du Québec. Afin de s'assurer que tout futur enseignant maîtrise le français écrit, les universités québécoises francophones et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ont décidé qu'il devait réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFEE) pour obtenir le brevet d'enseignement.

Test diagnostique préalable (TFLM) et cours correctifs de français

En prévision de la passation du TECFEE, tout étudiant nouvellement inscrit à un programme de formation à l'enseignement de l'Université Laval doit se présenter à son entrée dans le programme à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le Test de français Laval-Montréal (TFLM). Les mesures imposées à la suite du test diagnostique varient en fonction du résultat obtenu.

- a) L'étudiant ayant obtenu 75 % ou plus n'a à suivre aucun cours correctif de français;
- b) l'étudiant ayant obtenu une note se situant entre 60 % et 75 % devra réussir un cours correctif de français;
- c) l'étudiant n'ayant pas obtenu 60 % doit réussir deux cours correctifs de français.

TECFEE

Le TECFEE comporte deux épreuves : un questionnaire objectif et une épreuve de rédaction. Il faut avoir réussi ces deux épreuves pour satisfaire à l'exigence de certification en français écrit des programmes de formation à l'enseignement. En cas de réussite à seulement l'une des deux épreuves, l'étudiant ne reprend que la partie du test qui n'a pas été réussie.

Le seuil de réussite est fixé à 70 % pour chacune des deux épreuves et il doit être atteint avant l'inscription au troisième stage. Dans le cas contraire, il est impossible de s'inscrire au stage III.

Pour pouvoir se présenter au TECFEE, l'étudiant doit avoir obtenu l'autorisation de la direction de programme. Cette autorisation est conditionnelle au fait d'avoir obtenu 75 % ou plus au TFLM ou d'avoir réussi le ou les cours correctifs de français qui auraient été imposés.

2. Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration sera faite en même temps que sa demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de son baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du MELS: www.mels.gouv.qc.ca/dftps.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats à la session suivante: automne.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de bachelier en enseignement (B. Ens.).

Contingentement – capacité d'accueil

Le baccalauréat en enseignement au secondaire est un [programme contingenté](#).

Responsable

Directeur du programme

Jean-François Cardin
418 656-5953
fse@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences de l'éducation

Orientation et objectifs

Objectifs

Le programme de baccalauréat en enseignement secondaire vise à former un maître ayant développé les compétences suivantes et pouvant:

- agir en tant que professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions;
- communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante;
- concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre;
- planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe, en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves;
- adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap;
- intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel;
- coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves, en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école;
- travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation en fonction des élèves concernés;
- s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel;
- agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Reconnaissance d'aptitude à l'enseignement

Sur une recommandation favorable des autorités compétentes, le titulaire de ce grade recevra du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au terme de ses études, un brevet d'enseignement.

Remarques

L'étudiant qui ne suit pas le cheminement régulier à temps complet doit prendre en considération que certains cours sont donnés aux deux ans seulement.

Compte tenu du nombre limité de places dans les cours-stages, l'étudiant qui ne suit pas le cheminement régulier à temps complet, n'est pas assuré d'avoir accès à ces stages au moment souhaité, mais seulement lorsque des places seront disponibles.

Prendre note également que le Stage III : prise en charge de groupes-classes (**ENS-2510**) se déroule généralement à l'extérieur de la région métropolitaine de Québec.

Concentrations

Approfondissement des mathématiques

Relation entre les mathématiques et les sciences

Obligation ou non de choisir une concentration

Le programme est aussi offert sans concentration

Profil

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 120 crédits

Équivalence maximum : 81 crédits

Activités de formation communes

Enseignement secondaire (50 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ENS-1001	Adolescence	3,0
PPG-1902	Apprentissage et cognition	3,0
ENS-2500	Stage II: initiation à l'enseignement	2,0
ENS-1003	Gestion de la classe I	1,0
ENS-2001	Élèves en difficulté de comportement	3,0
ENS-1002	Aspects sociaux de l'éducation	3,0
ENS-2000	Gestion de la classe II	1,0
ENS-2510	Stage III : prise en charge de groupes-classes	5,0
MEV-1904	Évaluation des apprentissages au secondaire	3,0
ENS-3500	Stage IV - Enseignement en responsabilité	12,0
EDC-1901	Formation éthique et enseignement	3,0
ENS-3010	Démarche de recherche en pédagogie	3,0

1. 2 crédits parmi :
Communication et techniques éducatives
COM-1903, TEN-1903

2. 3 crédits parmi :
Problématiques sociales en éducation
ADS-1902, ADS-1905, EDC-3000

Fondements
ENS-2100, PHI-1905

3. 3 crédits parmi
les cours de langue moderne portant les sigles suivants : ALL, ANL, ARA, CHN, ESG, ITL, JAP, PLN, POR, RUS, VTM

Mathématiques (61 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
MAT-1110	Calcul des fonctions de plusieurs variables	3,0
MAT-1200	Introduction à l'algèbre linéaire	3,0
MAT-1300	Éléments de mathématiques	3,0
MAT-1500	Géométrie	3,0
ENS-1000	Sciences et société	3,0
ENS-1500	Stage I : exploration du rôle professionnel	2,0
MAT-1100	Analyse I	3,0
MAT-1310	Mathématiques discrètes	3,0
DID-2030	Didactique des mathématiques I	3,0
IFT-1701	Introduction à l'algorithmique et à la programmation	3,0
MAT-2310	Théorie des nombres	3,0
MAT-2904	Complément d'analyse	3,0
FRN-1915	Expression écrite en enseignement	2,0
MAT-2901	Mathématiques et technologie	3,0
MAT-2906	Mathématiques fondamentales pour l'enseignement	3,0
STT-1000	Probabilités et statistique	3,0
DID-2031	Didactique des mathématiques II	3,0
MAT-2903	Thèmes mathématiques pour l'enseignement	3,0
STT-2902	Modélisation statistique	3,0
DID-3030	Didactique des mathématiques III	3,0
MAT-3900	Évolution des idées en mathématiques	3,0

Autres activités

Autres exigences (9 crédits)

Description : L'étudiant doit choisir l'une des concentrations ou le cheminement sans concentration.

1. 9 crédits

Concentrations

Cheminement sans concentration (9 crédits)

Description : Sur approbation seulement. Le titulaire d'un DEC autre que celui en sciences de la nature ou en sciences, lettres et arts qui souhaite suivre des cours de sciences n'exigeant pas de préalable collégial peut choisir le cheminement sans concentration.

1. 9 crédits parmi :
BIO-4900, BIO-4901, GGR-1006, GLG-1000

Approfondissement des mathématiques (9 crédits)

1. 9 crédits parmi :
MAT-2100, MAT-2110, MAT-2300, MAT-2320, MAT-2500, MAT-2920, MAT-3100, STT-1500

Relation entre les mathématiques et les sciences (9 crédits)

Description : Sur approbation seulement. Seul le titulaire d'un DEC en sciences de la nature ou en sciences, lettres et arts peut choisir cette concentration.

1. 9 crédits parmi :
BIO-1912, BIO-2909, BIO-4900, BIO-4901, CHM-1000, CHM-1905, CHM-1906, ENS-3000, GGR-1006, PHY-1903, PHY-1904

Profil

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-1ENS	Études - Profil international - Baccalauréat en enseignement au secondaire	12,0

Baccalauréat en enseignement secondaire - sciences et technologie (B. Ens.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 12 mars 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Être titulaire du DEC en sciences, lettres et arts

OU

Être titulaire du DEC en sciences de la nature

OU

Pour le titulaire d'un autre DEC, avoir réussi les cours ou avoir atteint les objectifs suivants :

Mathématiques NYA, NYB, NYC (objectifs : 00UN, 00UP, 00UQ) ou Mathématiques 103-77, 203-77, 105-77 ou Mathématiques 103-RE, 203-RE (objectifs : 022X, 022Y)

Physique NYA, NYB, NYC (ou 101, 201 et 301) (objectifs : 00UR, 00US, 00UT)

Chimie NYA, NYB (ou 101 et 201) (objectifs : 00UL, 00UM)

Biologie NYA (ou 301) (objectif : 00UK)

Le **candidat adulte** qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

CONDITIONS PARTICULIÈRES DU PROGRAMME

1. Mesures particulières du programme concernant la maîtrise du français

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer à la [Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Le français est la langue d'enseignement dans tous les établissements d'enseignement francophones du Québec. Afin de s'assurer que tout futur enseignant maîtrise le français écrit, les universités québécoises francophones et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ont décidé qu'il devait réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFEE) pour obtenir le brevet d'enseignement.

Test diagnostique préalable (TFLM) et cours correctifs de français

En prévision de la passation du TECFEE, tout étudiant nouvellement inscrit à un programme de formation à l'enseignement de l'Université Laval doit se présenter à son entrée dans le programme à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le Test de français Laval-Montréal (TFLM). Les mesures imposées à la suite du test diagnostique varient en fonction du résultat obtenu.

- a) L'étudiant ayant obtenu 75 % ou plus n'a à suivre aucun cours correctif de français;
- b) l'étudiant ayant obtenu une note se situant entre 60 % et 75 % devra réussir un cours correctif de français;
- c) l'étudiant n'ayant pas obtenu 60 % doit réussir deux cours correctifs de français.

TECFEE

Le TECFEE comporte deux épreuves : un questionnaire objectif et une épreuve de rédaction. Il faut avoir réussi ces deux épreuves pour satisfaire à l'exigence de certification en français écrit des programmes de formation à l'enseignement. En cas de réussite à seulement l'une des deux épreuves, l'étudiant ne reprend que la partie du test qui n'a pas été réussie.

Le seuil de réussite est fixé à 70 % pour chacune des deux épreuves et il doit être atteint avant l'inscription au troisième stage. Dans le cas contraire, il est impossible de s'inscrire au stage III.

Pour pouvoir se présenter au TECFEE, l'étudiant doit avoir obtenu l'autorisation de la direction de programme. Cette autorisation est conditionnelle au fait d'avoir obtenu 75 % ou plus au TFLM ou d'avoir réussi le ou les cours correctifs de français qui auraient été imposés.

2. Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration sera faite en même temps que sa demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de son baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du MELS : www.mels.gouv.qc.ca/dftps.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats à la session suivante : automne.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de bachelier en enseignement (B. Ens.).

Contingentement – capacité d'accueil

Le baccalauréat en enseignement au secondaire est un **programme contingenté**.

Responsable

Directeur du programme

Jean-François Cardin
418 656-5953
fse@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences de l'éducation

Orientation et objectifs

Objectifs

Le programme de baccalauréat en enseignement secondaire vise à former un maître ayant développé les compétences suivantes et pouvant :

- agir en tant que professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions;
- communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante;
- concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;

- piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre;
- planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe, en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves;
- adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap;
- intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel;
- coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves, en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école;
- travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation en fonction des élèves concernés;
- s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel;
- agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Reconnaissance d'aptitude à l'enseignement

Sur une recommandation favorable des autorités compétentes, le titulaire de ce grade recevra du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au terme de ses études, un brevet d'enseignement.

Remarques

L'étudiant qui ne suit pas le cheminement régulier à temps complet doit prendre en considération que certains cours sont donnés aux deux ans seulement.

Compte tenu du nombre limité de places dans les cours-stages, l'étudiant qui ne suit pas le cheminement régulier à temps complet, n'est pas assuré d'avoir accès à ces stages au moment souhaité, mais seulement lorsque des places seront disponibles.

Prendre note également que le Stage III : prise en charge de groupes-classes (**ENS-2510**) se déroule généralement à l'extérieur de la région métropolitaine de Québec.

Profil

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 120 crédits

Équivalence maximum : 81 crédits

Activités de formation communes

Enseignement secondaire (50 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ENS-1001	Adolescence	3,0
PPG-1902	Apprentissage et cognition	3,0
ENS-2500	Stage II: initiation à l'enseignement	2,0
ENS-1003	Gestion de la classe I	1,0
ENS-2001	Élèves en difficulté de comportement	3,0
ENS-1002	Aspects sociaux de l'éducation	3,0
ENS-2000	Gestion de la classe II	1,0
ENS-2510	Stage III : prise en charge de groupes-classes	5,0
MEV-1904	Évaluation des apprentissages au secondaire	3,0
ENS-3500	Stage IV - Enseignement en responsabilité	12,0
EDC-1901	Formation éthique et enseignement	3,0
ENS-3010	Démarche de recherche en pédagogie	3,0

1. 2 crédits parmi :

Communication et techniques éducatives

COM-1903, TEN-1903

2. 3 crédits parmi :

Problématiques sociales en éducation

ADS-1902, ADS-1905, EDC-3000

Fondements

ENS-2100, PHI-1905

3. 3 crédits parmi

les cours de langue moderne portant les sigles suivants : ALL, ANL, ARA, CHN, ESG, ITL, JAP, PLN, POR, RUS, VTM

Sciences et technologie (70 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
CHM-1000	Structure des atomes et des molécules	3,0
MAT-1920	Mathématiques pour scientifiques	3,0
MCB-1908	Introduction à la microbiologie	3,0
PHY-1903	Physique générale	3,0
BIO-4900	Écologie et environnement	3,0
CHM-1905	Thermodynamique et cinétique	3,0
ENS-1500	Stage I : exploration du rôle professionnel	2,0
PHY-1904	Mesures en physique	3,0
BIO-4901	Évolution et biodiversité	3,0
CHM-1906	Laboratoire de chimie analytique	3,0
DID-2040	Didactique des sciences I	3,0
GLG-1900	Introduction aux sciences de la Terre	3,0
BIO-2909	Éléments de physiologie humaine	3,0
CHM-2904	Les matériaux et leurs propriétés	3,0
FRN-1915	Expression écrite en enseignement	2,0
GGR-2305	Climatologie	3,0
PHY-1902	Astronomie: une visite guidée de l'Univers	3,0
DID-2041	Didactique des sciences II	3,0
ENS-1900	Ressources pour l'enseignement des sciences	1,0
GMC-1900	Dessin technique pour ingénieurs	2,0
GSC-1000	Méthodologie de design en ingénierie	3,0
PHY-2900	Laboratoire de sciences et technologie	3,0
DID-3040	Didactique des sciences III	3,0
ENS-3000	Histoire des sciences	3,0
STC-3900	Impact des sciences et technologies	3,0

Profil

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-1ENS	Études - Profil international - Baccalauréat en enseignement au secondaire	12,0

Baccalauréat en enseignement secondaire - univers social et développement personnel (histoire - éthique et culture religieuse) (B. Ens.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 12 mars 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC, ou l'équivalent, OU répondre à la définition du **candidat adulte** adoptée par l'Université.

CONDITIONS PARTICULIÈRES DU PROGRAMME

1. Mesures particulières du programme concernant la maîtrise du français

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer à la **Politique sur l'usage du français à l'Université Laval**.

Le français est la langue d'enseignement dans tous les établissements d'enseignement francophones du Québec. Afin de s'assurer que tout futur enseignant maîtrise le français écrit, les universités québécoises francophones et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ont décidé qu'il devait réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFEE) pour obtenir le brevet d'enseignement.

Test diagnostique préalable (TFLM) et cours correctifs de français

En prévision de la passation du TECFEE, tout étudiant nouvellement inscrit à un programme de formation à l'enseignement de l'Université Laval doit se présenter à son entrée dans le programme à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le Test de français Laval-Montréal (TFLM). Les mesures imposées à la suite du test diagnostique varient en fonction du résultat obtenu.

- a) L'étudiant ayant obtenu 75 % ou plus n'a à suivre aucun cours correctif de français;
- b) l'étudiant ayant obtenu une note se situant entre 60 % et 75 % devra réussir un cours correctif de français;
- c) l'étudiant n'ayant pas obtenu 60 % doit réussir deux cours correctifs de français.

TECFEE

Le TECFEE comporte deux épreuves : un questionnaire objectif et une épreuve de rédaction. Il faut avoir réussi ces deux épreuves pour satisfaire à l'exigence de certification en français écrit des programmes de formation à l'enseignement. En cas de réussite à seulement l'une des deux épreuves, l'étudiant ne reprend que la partie du test qui n'a pas été réussie.

Le seuil de réussite est fixé à 70 % pour chacune des deux épreuves et il doit être atteint avant l'inscription au troisième stage. Dans le cas contraire, il est impossible de s'inscrire au stage III.

Pour pouvoir se présenter au TECFEE, l'étudiant doit avoir obtenu l'autorisation de la direction de programme. Cette autorisation est conditionnelle au fait d'avoir obtenu 75 % ou plus au TFLM ou d'avoir réussi le ou les cours correctifs de français qui auraient été imposés.

2. Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration sera faite en même temps que sa demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de son baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du MELS: www.mels.gouv.qc.ca/dftps.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats à la session suivante: automne.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de bachelier en enseignement (B. Ens.).

Contingentement – capacité d'accueil

Le baccalauréat en enseignement au secondaire est un **programme contingenté**.

Responsable

Directeur du programme

Jean-François Cardin
418 656-5953
fse@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences de l'éducation

Orientation et objectifs

Objectifs

Le programme de baccalauréat en enseignement secondaire vise à former un maître ayant développé les compétences suivantes et pouvant:

- agir en tant que professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions;
- communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante;
- concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre;
- planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe, en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves;
- adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap;

- intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel;
- coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves, en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école;
- travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation en fonction des élèves concernés;
- s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel;
- agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Reconnaissance d'aptitude à l'enseignement

Sur une recommandation favorable des autorités compétentes, le titulaire de ce grade recevra du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au terme de ses études, un brevet d'enseignement.

Remarques

L'étudiant qui ne suit pas le cheminement régulier à temps complet doit prendre en considération que certains cours sont donnés aux deux ans seulement.

Compte tenu du nombre limité de places dans les cours-stages, l'étudiant qui ne suit pas le cheminement régulier à temps complet, n'est pas assuré d'avoir accès à ces stages au moment souhaité, mais seulement lorsque des places seront disponibles.

Prendre note également que le Stage III : prise en charge de groupes-classes (ENS-2510) se déroule généralement à l'extérieur de la région métropolitaine de Québec.

Profil

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 120 crédits

Équivalence maximum : 81 crédits

Activités de formation communes

Enseignement secondaire (50 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ENS-1001	Adolescence	3,0
PPG-1902	Apprentissage et cognition	3,0
ENS-2500	Stage II: initiation à l'enseignement	2,0
ENS-1003	Gestion de la classe I	1,0
ENS-2001	Élèves en difficulté de comportement	3,0
ENS-1002	Aspects sociaux de l'éducation	3,0
ENS-2000	Gestion de la classe II	1,0
ENS-2510	Stage III : prise en charge de groupes-classes	5,0
MEV-1904	Évaluation des apprentissages au secondaire	3,0
ENS-3500	Stage IV - Enseignement en responsabilité	12,0
EDC-1901	Formation éthique et enseignement	3,0
ENS-3010	Démarche de recherche en pédagogie	3,0

1. 2 crédits parmi :
Communication et techniques éducatives
COM-1903, TEN-1903

2. 3 crédits parmi :
Problématiques sociales en éducation
ADS-1902, ADS-1905, EDC-3000

Fondements
ENS-2100, PHI-1905

3. 3 crédits parmi
les cours de langue moderne portant les sigles suivants : ALL, ANL, ARA, CHN, ESG, ITL, JAP, PLN, POR, RUS, VTM

Univers social développement personnel (70 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
HST-1003	Introduction à l'histoire du Canada	3,0
HST-1004	Introduction aux civilisations antiques	3,0
HST-1901	Méthodologie du travail en histoire	3,0
THL-1004	L'Univers de la Bible	3,0
ENS-1500	Stage I : exploration du rôle professionnel	2,0
HST-1007	Émergence du monde moderne en Occident (XVIe-XVIIIe s.)	3,0
HST-1008	Le monde aux XIXe et XXe siècles	3,0
HST-1302	Histoire générale des États-Unis	3,0
ETH-1900	Développement moral	3,0
ETH-1901	Les morales et leurs sources	3,0
HST-1002	Naissance du monde occidental, Ve-XVe siècle	3,0
SCR-1000	Introduction à l'étude des religions	3,0
FRN-1915	Expression écrite en enseignement	2,0
HST-1006	Histoire de l'histoire	3,0
HST-1300	État du monde : environnement économique et historique	3,0
DID-2050	Didactique de l'éthique et de la culture religieuse	3,0
DID-2051	Didactique de l'histoire I	3,0
ETH-2900	Grandes problématiques éthiques	3,0
SCR-2107	Le christianisme	3,0
DID-3051	Didactique de l'histoire II	3,0
HST-2450	Le Québec aux XIXe et XXe siècles	3,0
HST-3901	Histoire et citoyenneté	3,0

1. 3 crédits parmi :
HST-1900, HST-2202, THL-2302

2. 3 crédits parmi :
PHI-1001, PHI-1002, PHI-1062, PHI-1064, PHI-2100, PHI-3100, SCR-2000, SCR-2102, SCR-2105, SCR-2106, SCR-2108, SCR-2110, THL-2008

Profil

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-1ENS	Études - Profil international - Baccalauréat en enseignement au secondaire	12,0

Baccalauréat en enseignement secondaire - univers social (histoire et géographie) (B. Ens.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 12 mars 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC, ou l'équivalent, OU répondre à la définition du **candidat adulte** adoptée par l'Université.

CONDITIONS PARTICULIÈRES DU PROGRAMME

1. Mesures particulières du programme concernant la maîtrise du français

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer à la **Politique sur l'usage du français à l'Université Laval**.

Le français est la langue d'enseignement dans tous les établissements d'enseignement francophones du Québec. Afin de s'assurer que tout futur enseignant maîtrise le français écrit, les universités québécoises francophones et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ont décidé qu'il devait réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFEE) pour obtenir le brevet d'enseignement.

Test diagnostique préalable (TFLM) et cours correctifs de français

En prévision de la passation du TECFEE, tout étudiant nouvellement inscrit à un programme de formation à l'enseignement de l'Université Laval doit se présenter à son entrée dans le programme à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le Test de français Laval-Montréal (TFLM). Les mesures imposées à la suite du test diagnostique varient en fonction du résultat obtenu.

- a) L'étudiant ayant obtenu 75 % ou plus n'a à suivre aucun cours correctif de français;
- b) l'étudiant ayant obtenu une note se situant entre 60 % et 75 % devra réussir un cours correctif de français;
- c) l'étudiant n'ayant pas obtenu 60 % doit réussir deux cours correctifs de français.

TECFEE

Le TECFEE comporte deux épreuves : un questionnaire objectif et une épreuve de rédaction. Il faut avoir réussi ces deux épreuves pour satisfaire à l'exigence de certification en français écrit des programmes de formation à l'enseignement. En cas de réussite à seulement l'une des deux épreuves, l'étudiant ne reprend que la partie du test qui n'a pas été réussie.

Le seuil de réussite est fixé à 70 % pour chacune des deux épreuves et il doit être atteint avant l'inscription au troisième stage. Dans le cas contraire, il est impossible de s'inscrire au stage III.

Pour pouvoir se présenter au TECFEE, l'étudiant doit avoir obtenu l'autorisation de la direction de programme. Cette autorisation est conditionnelle au fait d'avoir obtenu 75 % ou plus au TFLM ou d'avoir réussi le ou les cours correctifs de français qui auraient été imposés.

2. Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) une déclaration relative aux antécédents

judiciaires. Cette déclaration sera faite en même temps que sa demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de son baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du MELS: www.mels.gouv.qc.ca/dftps.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats à la session suivante: automne.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de bachelier en enseignement (B. Ens.).

Contingentement – capacité d'accueil

Le baccalauréat en enseignement au secondaire est un **programme contingenté**.

Responsable

Directeur du programme

Jean-François Cardin
418 656-5953
fse@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences de l'éducation

Orientation et objectifs

Objectifs

Le programme de baccalauréat en enseignement secondaire vise à former un maître ayant développé les compétences suivantes et pouvant:

- agir en tant que professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions;
- communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante;
- concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre;
- planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe, en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves;
- adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap;
- intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel;
- coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves, en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école;

- travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation en fonction des élèves concernés;
- s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel;
- agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Reconnaissance d'aptitude à l'enseignement

Sur une recommandation favorable des autorités compétentes, le titulaire de ce grade recevra du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au terme de ses études, un brevet d'enseignement.

Remarques

L'étudiant qui ne suit pas le cheminement régulier à temps complet doit prendre en considération que certains cours sont donnés aux deux ans seulement.

Compte tenu du nombre limité de places dans les cours-stages, l'étudiant qui ne suit pas le cheminement régulier à temps complet, n'est pas assuré d'avoir accès à ces stages au moment souhaité, mais seulement lorsque des places seront disponibles.

Prendre note également que le Stage III: prise en charge de groupes-classes (**ENS-2510**) se déroule généralement à l'extérieur de la région métropolitaine de Québec.

Profil

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 120 crédits

Équivalence maximum : 81 crédits

Activités de formation communes

Enseignement secondaire (50 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ENS-1001	Adolescence	3,0
PPG-1902	Apprentissage et cognition	3,0
ENS-2500	Stage II: initiation à l'enseignement	2,0
ENS-1003	Gestion de la classe I	1,0
ENS-2001	Élèves en difficulté de comportement	3,0
ENS-1002	Aspects sociaux de l'éducation	3,0
ENS-2000	Gestion de la classe II	1,0
ENS-2510	Stage III : prise en charge de groupes-classes	5,0
MEV-1904	Évaluation des apprentissages au secondaire	3,0
ENS-3500	Stage IV - Enseignement en responsabilité	12,0
EDC-1901	Formation éthique et enseignement	3,0
ENS-3010	Démarche de recherche en pédagogie	3,0

1. 2 crédits parmi :
Communication et techniques éducatives
COM-1903, TEN-1903

2. 3 crédits parmi :
Problématiques sociales en éducation
ADS-1902, ADS-1905, EDC-3000

Fondements
ENS-2100, PHI-1905

3. 3 crédits parmi
les cours de langue moderne portant les sigles suivants : ALL, ANL, ARA, CHN, ESG, ITL, JAP, PLN, POR, RUS, VTM
Univers social (histoire et géographie) (70 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
GGR-1000	Introduction à la carte du monde	3,0
HST-1003	Introduction à l'histoire du Canada	3,0
HST-1004	Introduction aux civilisations antiques	3,0
HST-1901	Méthodologie du travail en histoire	3,0
ENS-1500	Stage I : exploration du rôle professionnel	2,0
HST-1007	Émergence du monde moderne en Occident (XVIe-XVIIIe s.)	3,0
HST-1008	Le monde aux XIXe et XXe siècles	3,0
HST-1302	Histoire générale des États-Unis	3,0
GGR-1002	Géographie humaine: les établissements humains	3,0
GGR-1900	Méthodes et techniques de la géographie	3,0
HST-1002	Naissance du monde occidental, Ve-XVe siècle	3,0
DID-2052	Didactique de la géographie I	3,0
FRN-1915	Expression écrite en enseignement	2,0
HST-1006	Histoire de l'histoire	3,0
HST-1300	État du monde : environnement économique et historique	3,0
DID-2051	Didactique de l'histoire I	3,0
DID-3051	Didactique de l'histoire II	3,0
HST-2450	Le Québec aux XIXe et XXe siècles	3,0
HST-3901	Histoire et citoyenneté	3,0

1. 6 crédits parmi :
GGR-2102, GGR-2507, GGR-3100

2. 3 crédits parmi :
HST-2400, HST-2405, HST-2430, HST-2455

3. 3 crédits parmi :
ETH-1901, HST-2252, HST-2254, HST-2301

4. 3 crédits parmi :
HST-1900, HST-2202, HST-1305, HST-1350, HST-2352 à HST-2354, THL-1004, THL-2302

Profil

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-1ENS	Études - Profil international - Baccalauréat en enseignement au secondaire	12,0

Certificat en formation des adultes en milieu de travail

Admission

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC, ou l'équivalent, OU répondre à la définition du **candidat adulte** adoptée par l'Université.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne, hiver et été.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du certificat.

Responsable

Directeur du programme

Yann Le Bossé

Yann.LeBosse@fse.ulaval.ca

Pour information :

Doris Leclerc

418 656-2131, poste 5441

Doris.Leclerc@fse.ulaval.ca

<http://www.fse.ulaval.ca>

Faculté de rattachement

Faculté des sciences de l'éducation

Orientation et objectifs

Objectifs

À la fin de cette formation, l'étudiant sera apte à:

- utiliser de manière adéquate les procédés de base servant à l'élaboration et à l'évaluation de programmes de formation;
- démontrer une compréhension suffisante des principes d'apprentissage et d'enseignement actuels devant guider de manière pertinente la formation d'adultes en milieu de travail;
- présenter les habiletés et les attitudes nécessaires pour réaliser une intervention de formation de qualité;
- appliquer les rudiments et les stratégies d'animation de groupe adaptés au contexte de la formation;
- construire son intervention en tenant compte de la réalité contemporaine du monde du travail et des organisations.

Renseignements additionnels

Insertion d'un programme court dans un autre programme

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un **baccalauréat multidisciplinaire**.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Formation adultes au travail (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
CSO-1901	Animation et groupe de formation	3,0
CSO-1902	Formation en milieu de travail	3,0
MEV-1901	Élaborer et évaluer un plan de formation	3,0

1. 6 à 15 crédits parmi :

Monde du travail

CSO-1002, CSO-1200, CSO-1304, SOC-2120

2. 3 à 15 crédits parmi :

Organisation

CSO-1210, GRH-1000, GRH-1601, MED-1100, MNG-1000 (ou RLT-1002), RLT-1000, RLT-1006, RLT-1700

3. 0 à 12 crédits parmi :

Cours complémentaires à la formation ou en lien avec la spécialisation

DRT-1902, MNG-1100, MNG-2102, MNG-2108, PHI-1900 ou parmi les cours de langue seconde

Microprogramme en formation des adultes en milieu de travail

Admission

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC, ou l'équivalent, OU répondre à la définition du **candidat adulte** adoptée par l'Université.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne et hiver.

Responsable

Yann Le Bossé
Yann.LeBosse@fse.ulaval.ca

Pour information :

Doris Leclerc
418 656-2131, poste 5441
Doris.Leclerc@fse.ulaval.ca
<http://www.fse.ulaval.ca>

Faculté de rattachement

Faculté des sciences de l'éducation

Orientation et objectifs

Orientation

Afin de répondre aux attentes des entreprises, le microprogramme en formation des adultes en milieu de travail veut offrir au professionnel de la formation des dispositifs de mise à jour de ses compétences, en fonction des exigences de son travail. Il propose une diversité de voies et de moyens ainsi que des contenus, des méthodes et des degrés de performance adaptés à ses besoins.

Objectifs

Rendre le professionnel de la formation en entreprise capable:

- d'analyser des besoins de formation d'une entreprise;
- de concevoir, de mettre en place et d'évaluer des activités de formation en lien avec les besoins;
- d'assurer le suivi et de favoriser le transfert des acquis en milieu de travail;
- de développer des stratégies andragogiques d'animation;
- d'adapter ses activités de formation aux caractéristiques des adultes.

Renseignements additionnels

Insertion d'un programme court dans un autre programme

La personne qui aura suivi avec succès ce microprogramme pourra l'intégrer dans certains programmes universitaires plus longs, à condition de répondre aux exigences d'admission de ces programmes. Ces programmes sont:

- le certificat en formation des adultes en milieu de travail;

- le certificat en gestion des ressources humaines;
- le baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 9 crédits

Activités de formation communes

Formation adultes au travail (9 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
CSO-1901	Animation et groupe de formation	3,0
CSO-1902	Formation en milieu de travail	3,0
MEV-1901	Élaborer et évaluer un plan de formation	3,0

Baccalauréat en orientation (B. Éd.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 5 juin 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Être titulaire du DEC en sciences, lettres et arts

OU

Être titulaire du DEC en sciences de la nature et avoir réussi le cours suivant :

Psychologie 101 ou 102

OU

Être titulaire du DEC en sciences humaines et avoir réussi les cours suivants :

Formation complémentaire en méthodes quantitatives 201-300 (ou Méthodes quantitatives avancées 201-301-RE ou Statistiques en sciences humaines 952-024)

OU

Être titulaire du DEC en histoire et civilisation ou de tout autre DEC et avoir réussi les cours ou avoir atteint les objectifs suivants :

Méthodes quantitatives en sciences humaines 360-300

et Formation complémentaire en méthodes quantitatives 201-300 (ou Méthodes quantitatives avancées 201-301-RE ou Statistiques en sciences humaines 952-024 ou Mathématiques 337 (ou NYA (ou 103) et 307))

ET

Psychologie 101 ou 102

Note - Le titulaire de l'un des DEC techniques suivants est dispensé du cours Psychologie 101 ou 102 : Éducation à l'enfance, Éducation spécialisée, Intervention en délinquance, Soins infirmiers et Travail social.

Le **candidat adulte** qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Connaissance du français

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer à la [Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne et hiver.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de bachelier en éducation (B. Éd.).

Responsable

Directeur du programme

Yann Le Bossé

Yann.LeBosse@fse.ulaval.ca

Pour information :

Doris Leclerc

418 656-5441

Doris.Leclerc@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences de l'éducation

Orientation et objectifs

Objectifs

Les objectifs généraux du programme sont de permettre à l'étudiant d'acquérir les compétences suivantes :

- situer les fondements théoriques relatifs à l'évolution et au fonctionnement de la personne et des groupes;
- distinguer les fondements théoriques et les conceptualisations permettant de comprendre les interrelations entre les divers milieux et l'évolution de la personne et des groupes;
- connaître les principales composantes du monde scolaire et du monde du travail et en comprendre le fonctionnement;
- comprendre la dynamique de certaines clientèles ainsi que leurs problématiques particulières;
- reconnaître et utiliser les connaissances de base relatives à la recherche;
- connaître et utiliser les connaissances de base et les méthodes relatives à la mesure, à l'évaluation et au diagnostic;
- définir et comparer les connaissances de base relatives à divers modèles d'intervention éducative;
- déterminer les interventions de base relatives à la pratique professionnelle dans divers milieux par l'observation de praticiens en exercice et développer un esprit critique par rapport à ces interventions;
- manifester certaines des habiletés d'intervention;
- adopter des attitudes et des comportements qui facilitent l'évolution de la personne et des groupes;
- manifester des attitudes propres à favoriser son évolution sur le plan professionnel.

Profils

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte un minimum de 12 crédits, répartis entre deux ou trois cours de 3 crédits chacun et un projet individuel ou collectif de 6 crédits. L'étudiant est invité à consulter le site www.profilentrepreneurial.ulaval.ca et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres : critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 45 crédits

Activités de formation communes

Orientation (75 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-1900	Orientation : perspectives sociologiques	3,0
CSO-1004	Psychologie des groupes restreints	3,0
CSO-1006	Développement des habiletés relationnelles I	3,0
CSO-1007	Information et processus d'orientation	3,0
CSO-1009	Orientation : perspectives éducative et psychologique	3,0
CSO-1002	Travail humain	3,0
CSO-1010	Orientation : perspectives psychosociologiques	3,0
CSO-2000	Choix professionnel et développement de carrière	3,0
CSO-2002	Développement des habiletés relationnelles II	3,0
MEV-1905	Conception et analyse de mesures psychologiques	3,0
CSO-1003	Introduction à la psychosociologie contemporaine	3,0
CSO-1005	Théories de la personnalité	3,0
CSO-2202	Intervention de groupe en orientation	3,0
MEV-3900	Utilisation de tests psychométriques	3,0
CSO-2001	Théories du counseling	3,0
CSO-2500	Stage en orientation	6,0
CSO-2201	Intervention individuelle en orientation	3,0
CSO-1008	Psychopathologie	3,0
CSO-2200	Intervention psychosociale	3,0
MEV-1903	Méthodologie de la recherche	3,0

1. 6 à 12 crédits parmi :

Secteurs d'intervention en orientation

CSO-1101, CSO-1200, CSO-1210, CSO-1303, CSO-1304, CSO-1306, CSO-2300

2. 0 à 6 crédits

Pour l'admission à la maîtrise en sciences de l'orientation, selon le programme, choisir 0 à 6 crédits parmi :

CSO-2203, MEV-3901

Autres activités

Autres exigences (15 crédits)

1. 0 à 9 crédits parmi :

Réussir le cours **ANL-2020** Intermediate English II. L'étudiant qui démontre qu'il a acquis ce niveau (TOEIC : 675) lors du test administré par l'École de langues peut choisir des cours d'anglais de niveau supérieur (à l'exception du cours **ANL-3040** Advanced English IV), ou d'une autre langue moderne, ou être dispensé de l'obligation de suivre un cours de langue. Le cours **ANL-2010** Intermediate English I peut également être contributoire.

2. 6 à 15 crédits parmi :

Culture générale

ANT-1902, DRT-1901, GGR-1000

Compétences professionnelles

COM-1000, COM-1500, EDC-4000, ENT-1000, FRN-1113, PHI-1900, TEN-1000

Problématiques pertinentes aux sciences de l'orientation

ADS-1902, ADS-1905, MNG-1000, PSY-1103 à PSY-1105, PSY-2000, PSY-2103, PSY-2110, RLT-1000,RLT-1700, SOC-2120, SVS-1113, SVS-1114, SVS-1119

Profils

Profil entrepreneurial (12 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ENT-1000	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3,0
ENT-3000	Portfolio entrepreneurial I	3,0
ENT-3010	Portfolio entrepreneurial II	3,0

1. 3 crédits parmi :

MNG-1000, MNG-2000, MNG-2108, SVS-1119

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-1ORN	Études - Profil international - Baccalauréat en orientation	12,0

Baccalauréat en orientation - psychoéducation (B. Éd.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 5 juin 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Exigences d'admission

Être titulaire du DEC en sciences, lettres et arts

OU

Être titulaire du DEC en sciences de la nature

OU

Être titulaire du DEC en sciences humaines et avoir réussi les cours suivants :

Formation complémentaire en méthodes quantitatives 201-300 (ou Méthodes quantitatives avancées 201-301-RE ou Statistiques en sciences humaines 952-024)

OU

Être titulaire du DEC en histoire et civilisation ou de tout autre DEC et avoir réussi les cours ou avoir atteint les objectifs suivants :

Méthodes quantitatives en sciences humaines 360-300

et Formation complémentaire en méthodes quantitatives 201-300 (ou Méthodes quantitatives avancées 201-301-RE ou Statistiques en sciences humaines 952-024 ou Mathématiques 337 (ou NYA (ou 103) et 307))

Le **candidat adulte** qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Connaissance du français

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer à la [Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats à la session suivante : automne.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de bachelier en éducation (B. Éd.).

Contingentement – capacité d'accueil

Le baccalauréat en orientation - psychoéducation est un **programme à capacité d'accueil limitée**.

Responsable

Directrice du programme

Suzanne Manningham

Suzanne.Manningham@fse.ulaval.ca

Pour information :

Doris Leclerc

418 656-2131, poste 5441

Doris.Leclerc@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences de l'éducation

Orientation et objectifs

Objectifs

Ce programme vise à former un professionnel critique apte à fournir aux personnes présentant, ou susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation, des services de psychoéducation, en procédant notamment à l'évaluation de l'adaptation psychosociale et des capacités adaptatives des personnes et en intervenant dans le but d'aider celles-ci à rétablir l'équilibre avec leur environnement au moyen d'une approche préventive ou rééducative.

Les objectifs généraux du programme sont de permettre à l'étudiant d'acquérir les compétences suivantes :

- évaluer une situation de mésadaptation de manière rigoureuse et en accord avec un mandat reçu;
- développer un plan ou un programme d'intervention, préventif ou réadaptatif, pour une personne, un groupe, une famille ou une organisation;
- assurer la mise en œuvre d'un plan ou d'un programme d'intervention et de ses modalités particulières auprès d'une personne et de son entourage, d'un groupe, d'une famille ou d'une organisation concernée;
- soutenir, conseiller ou assister une personne, un groupe, une famille ou une organisation dans sa démarche d'adaptation à son environnement;
- gérer sa pratique de manière à en assurer la rigueur et la pertinence, en conformité avec les normes en vigueur;
- adopter une approche personnalisée de l'intervention en psychoéducation qui tient compte des caractéristiques des individus et des contextes les entourant;
- contribuer à la promotion et au développement du domaine de la psychoéducation;
- fonder sa pratique professionnelle sur les connaissances scientifiques de pointe dans le domaine de la psychoéducation;
- démontrer une identité professionnelle forte.

Profils

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte un minimum de 12 crédits, répartis entre deux ou trois cours de 3 crédits chacun et un projet individuel ou collectif de 6 crédits. L'étudiant est invité à consulter le site www.profilentrepreneurial.ulaval.ca et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres : critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 45 crédits

Activités de formation communes

Psychoéducation (75 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
CSO-1004	Psychologie des groupes restreints	3,0
CSO-1006	Développement des habiletés relationnelles I	3,0
CSO-1101	Psychologie du développement et de l'adaptation	3,0
PSE-1000	Introduction à la psychoéducation	3,0
CSO-2002	Développement des habiletés relationnelles II	3,0
EDC-1000	Observation systématique et participante	3,0
MEV-1905	Conception et analyse de mesures psychologiques	3,0
PSE-1001	Cadres sociojuridiques en psychoéducation	3,0
PSE-1002	Développement et difficultés d'adaptation chez l'enfant	3,0
CSO-1003	Introduction à la psychosociologie contemporaine	3,0
CSO-1005	Théories de la personnalité	3,0
CSO-1102	Psychologie de l'adolescence	3,0
PSE-2001	Planification et organisation en psychoéducation	3,0
PSE-2002	Bilan clinique et étude de cas	3,0
PSE-1003	Développement et difficultés d'adaptation chez l'adolescent et l'adulte	3,0
PSE-1004	Intervention de groupe en psychoéducation	3,0
PSE-2000	Intervention psychoéducative en situation de crise	3,0
PSE-3500	Stage I en psychoéducation	6,0
PSY-1105	Prévention	3,0
TXM-1105	Toxicomanie et sexualité	3,0
CSO-1008	Psychopathologie	3,0
MEV-1903	Méthodologie de la recherche	3,0
PSE-3501	Stage II en psychoéducation	6,0

Autres activités

Autres exigences (15 crédits)

1. 0 à 6 crédits

Réussir le cours **ANL-2020** Intermediate English II. L'étudiant qui démontre qu'il a acquis ce niveau (TOEIC : 675) lors du test administré par l'École de langues peut choisir des cours d'anglais de niveau supérieur (à l'exception du cours **ANL-3040** Advanced English IV), ou d'une autre langue moderne, ou être dispensé de l'obligation de suivre un cours de langue. Le cours **ANL-2010** Intermediate English I peut également être contributoire.

2. 9 à 15 crédits parmi :

PHI-1900, PPG-1903, PSE-1005, PSE-2003, PSE-2100 à PSE-2102, PSY-1008, PSY-1103, PSY-2103, PSY-2110, SOC-1100, SVS-1109, TXM-2100, TXM-2101

Profils

Profil entrepreneurial (12 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ENT-1000	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3,0
ENT-3000	Portfolio entrepreneurial I	3,0
ENT-3010	Portfolio entrepreneurial II	3,0

1. 3 crédits parmi :

MNG-1000, MNG-2000, MNG-2108, SVS-1119

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-1ORN	Études - Profil international - Baccalauréat en orientation	12,0

Certificat en orientation

Admission

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC, ou l'équivalent, OU répondre à la définition du **candidat adulte** adoptée par l'Université.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne et hiver.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du certificat.

Responsable

Directeur du programme

Yann Le Bossé

Yann.LeBosse@fse.ulaval.ca

Pour information :

Doris Leclerc

418 656-2131, poste 5441

Doris.Leclerc@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences de l'éducation

Orientation et objectifs

Objectifs

S'initier aux principaux fondements de l'orientation. S'outiller afin de collaborer avec des spécialistes de l'orientation à des fonctions d'accueil, d'information, de références et d'accompagnement d'individus. Ce programme ne conduit pas à une qualification dûment reconnue d'enseigner, ni à une reconnaissance professionnelle du titre de conseiller d'orientation.

Renseignements additionnels

Insertion d'un programme court dans un autre programme

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un **baccalauréat multidisciplinaire**.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Orientation (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
CSO-1006	Développement des habiletés relationnelles I	3,0
CSO-1007	Information et processus d'orientation	3,0
CSO-1009	Orientation : perspectives éducative et psychologique	3,0

CSO-1002	Travail humain	3,0
CSO-1004	Psychologie des groupes restreints	3,0

1. 3 à 9 crédits parmi :
CSO-2200 à CSO-2202

2. 6 à 12 crédits parmi :
ADS-1900, CSO-1003, CSO-1005, CSO-1008, CSO-1010, CSO-1210, CSO-2000 à CSO-2002, CSO-2300,MEV-1905

Diplôme d'études supérieures spécialisées en adaptation scolaire - difficultés comportementales

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 18 avril 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'été 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Pour être admis à ce programme, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat, ou l'équivalent, qui comporte une préparation se rapportant aux difficultés comportementales et avoir conservé une moyenne de cheminement ou de diplomation, le cas échéant, d'au moins 3 sur 4,33, ou l'équivalent. Le candidat doit annexer à sa demande d'admission ses relevés de notes, un curriculum vitæ et un texte de deux pages dans lequel il précise son intérêt pour le programme, les objectifs professionnels qu'il poursuit et les raisons pour lesquelles, à son avis, la direction de programme devrait retenir sa candidature.

Le candidat qui n'est pas titulaire d'un baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire (B.E.P.E.P.) ou d'un baccalauréat en enseignement secondaire (B.E.S.) peut se voir imposer une scolarité préparatoire ou complémentaire d'un maximum de 30 crédits. Le candidat peut être admis à une session d'essai (12 crédits de cours). À la fin de celle-ci, la direction de programme se prononce sur la poursuite du programme. De plus, le candidat doit s'assurer d'avoir accès, en cours de formation, à un lieu d'expérimentation ou de pratique pédagogique.

Le fait de satisfaire à toutes les exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat; en effet, l'admission dépend partiellement des places disponibles dans les cours.

Il est possible que le candidat soit convoqué en entrevue.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du diplôme d'études supérieures spécialisées.

Responsable

Directrice du programme

Claire Beaumont
418 656-2131, poste 4178
Télécopieur : 418 656-7770
claire.beaumont@fse.ulaval.ca

Pour information :

Denise Fréchette
418 656-5885
Télécopieur : 418 656-7347
denise.frechette@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences de l'éducation

Orientation et objectifs

Objectifs

Ce programme a été conçu de façon à répondre aux besoins de la personne qui désire améliorer ses interventions éducatives auprès des élèves en difficulté. Il permet d'acquérir une spécialisation professionnelle plus poussée en adaptation scolaire. Il ne confère toutefois pas de permis d'enseignement. Pour enseigner dans une école, il faut avoir reçu un brevet d'enseignement, c'est-à-dire avoir réussi le baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire (B.E.P.E.P.), le baccalauréat en enseignement secondaire (B.E.S.) ou tout autre baccalauréat en enseignement.

Ce programme propose des modèles théoriques du développement des compétences qui concernent soit le sujet apprenant, soit les contenus, soit les différents outils ou les diverses stratégies d'intervention auprès des élèves en difficulté. Certaines activités engagent le praticien à clarifier sa compréhension de l'activité éducative en le mettant en situation de reconnaître ses valeurs, ses habiletés et ses modèles conceptuels.

Ce programme est conçu pour le personnel enseignant et l'intervenant éducatif qui travaillent en milieu scolaire. Il permet à l'étudiant d'améliorer ses interventions à partir du développement de compétences et de connaissances relatives aux élèves en difficulté et à partir de l'analyse de sa pratique pédagogique auprès de cette population.

Au terme de ce programme, l'étudiant aura amélioré sa qualité d'intervention auprès d'une clientèle en adaptation scolaire.

De façon générale, et par des moyens particuliers, le programme vise à permettre à l'étudiant :

- de situer adéquatement sa discipline ou son champ de pratique dans le domaine plus vaste des sciences de l'éducation;
- d'acquérir des connaissances et des compétences relatives à l'adaptation scolaire;
- de développer ses habiletés d'intervention auprès des élèves en difficulté;
- d'acquérir une capacité d'analyse réflexive et critique à l'égard de la pratique professionnelle;
- d'utiliser, de façon critique, les résultats de recherches effectuées en sciences de l'éducation, notamment en adaptation scolaire, pour les appliquer, de manière appropriée, à son champ de pratique.

Renseignements additionnels

Exigences linguistiques

La personne inscrite au diplôme d'études supérieures spécialisées en adaptation scolaire - difficultés comportementales est soumise à la politique facultaire relative au français écrit. Elle devra démontrer une maîtrise supérieure de la langue française tout au long du cheminement des études.

De plus, tout programme de deuxième ou de troisième cycle de l'Université Laval comporte des exigences minimales d'ordre linguistique concernant notamment la capacité de comprendre l'anglais. Dans certains cours de ce programme, le candidat doit lire et analyser des textes en anglais. L'évaluation peut se faire à partir de ces textes.

Remarques sur les cours

Exigences liées aux stages

Un étudiant qui échoue un stage dans son cheminement d'études n'a droit qu'à une seule reprise de stage sur l'ensemble des stages donnés dans cette formation. Ainsi, un deuxième échec à un stage mène directement l'étudiant à l'exclusion du programme de DESS en adaptation scolaire - difficultés comportementales.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Difficultés comportementales (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-7004	Difficultés en écriture	3,0
PPG-6018	Stage en adaptation scolaire I (difficultés comportementales)	3,0
PPG-6019	Stage en adaptation scolaire II (difficultés comportementales)	3,0
PPG-7004	Difficultés en lecture	3,0

1. 3 crédits parmi :

DID-7003, DID-7030

2. 9 crédits parmi :

EDC-7010, PPG-7000, PPG-7022, PPG-7028, PPG-7043, PPG-7044, PPG-7048

3. 6 crédits parmi :

EDC-7001 à EDC-7004, EDC-7013, EDC-7014, IED-7000, IED-7001, PPG-6021, PPG-7001, PPG-7002, PPG-7005, PPG-7006, PPG-7012, PPG-7014, PPG-7018, PPG-7023, PPG-7033, PPG-7035, PPG-7037 à PPG-7040, PPG-7045 à PPG-7047, PPG-7049 à PPG-7051

Diplôme d'études supérieures spécialisées en adaptation scolaire - difficultés d'apprentissage

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 18 avril 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'été 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Pour être admis à ce programme, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat, ou l'équivalent, qui comporte une préparation se rapportant aux difficultés d'apprentissage et avoir conservé une moyenne de cheminement ou de diplomation, le cas échéant, d'au moins 3 sur 4,33, ou l'équivalent. Le candidat doit annexer à sa demande d'admission ses relevés de notes, un curriculum vitæ et un texte de deux pages dans lequel il précise son intérêt pour le programme, les objectifs professionnels qu'il poursuit et les raisons pour lesquelles, à son avis, la direction de programme devrait retenir sa candidature.

Le candidat qui n'est pas titulaire d'un baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire (B.E.P.E.P.) ou d'un baccalauréat en enseignement secondaire (B.E.S.) peut se voir imposer une scolarité préparatoire ou complémentaire d'un maximum de 30 crédits. Le candidat peut être admis à une session d'essai (12 crédits de cours). À la fin de celle-ci, la direction de programme se prononce sur la poursuite du programme. De plus, le candidat doit s'assurer d'avoir accès, en cours de formation, à un lieu d'expérimentation ou de pratique pédagogique.

Le fait de satisfaire à toutes les exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat; en effet, l'admission dépend partiellement des places disponibles dans les cours.

Il est possible que le candidat soit convoqué en entrevue.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du diplôme d'études supérieures spécialisées.

Responsable

Directrice du programme

Claire Beaumont
418 656-2131, poste 4178
Télécopieur : 418 656-7770
claire.beaumont@fse.ulaval.ca

Pour information :

Denise Fréchette
418 656-5885
Télécopieur : 418 656-7347
denise.frechette@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences de l'éducation

Orientation et objectifs

Objectifs

Ce programme a été conçu de façon à répondre aux besoins de la personne qui désire améliorer ses interventions éducatives auprès des élèves en difficulté. Il permet d'acquérir une spécialisation professionnelle plus poussée en adaptation scolaire. Il ne confère toutefois pas de permis d'enseignement. Pour enseigner dans une école, il faut avoir reçu un brevet d'enseignement, c'est-à-dire avoir réussi le baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire (B.E.P.E.P.), le baccalauréat en enseignement secondaire (B.E.S.) ou tout autre baccalauréat en enseignement.

Ce programme propose des modèles théoriques du développement des compétences qui concernent soit le sujet apprenant, soit les contenus, soit les différents outils ou les diverses stratégies d'intervention auprès des élèves en difficulté. Certaines activités engagent le praticien à clarifier sa compréhension de l'activité éducative en le mettant en situation de reconnaître ses valeurs, ses habiletés et ses modèles conceptuels.

Ce programme est conçu pour le personnel enseignant et l'intervenant éducatif qui travaillent en milieu scolaire. Il permet à l'étudiant d'améliorer ses interventions à partir du développement de compétences et de connaissances relatives aux élèves en difficulté et à partir de l'analyse de sa pratique pédagogique auprès de cette population.

Au terme de ce programme, l'étudiant aura amélioré sa qualité d'intervention auprès d'une clientèle en adaptation scolaire.

De façon générale, et par des moyens particuliers, le programme vise à permettre à l'étudiant :

- de situer adéquatement sa discipline ou son champ de pratique dans le domaine plus vaste des sciences de l'éducation;
- d'acquérir des connaissances et des compétences relatives à l'adaptation scolaire;
- de développer ses habiletés d'intervention auprès des élèves en difficulté;
- d'acquérir une capacité d'analyse réflexive et critique à l'égard de la pratique professionnelle;
- d'utiliser, de façon critique, les résultats de recherches effectuées en sciences de l'éducation, notamment en adaptation scolaire, pour les appliquer, de manière appropriée, à son champ de pratique.

Renseignements additionnels

Exigences linguistiques

La personne inscrite au diplôme d'études supérieures spécialisées en adaptation scolaire - difficultés d'apprentissage est soumise à la politique facultaire relative au français écrit. Elle devra démontrer une maîtrise supérieure de la langue française tout au long du cheminement des études.

De plus, tout programme de deuxième ou de troisième cycle de l'Université Laval comporte des exigences minimales d'ordre linguistique concernant notamment la capacité de comprendre l'anglais. Dans certains cours de ce programme, le candidat doit lire et analyser des textes en anglais. L'évaluation peut se faire à partir de ces textes.

Remarques sur les cours

Exigences liées aux stages

Un étudiant qui échoue un stage dans son cheminement d'études n'a droit qu'à une seule reprise de stage sur l'ensemble des stages donnés dans cette formation. Ainsi, un deuxième échec à un stage mène directement l'étudiant à l'exclusion du programme de DESS en adaptation scolaire - difficultés d'apprentissage.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Difficultés d'apprentissage (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-7004	Difficultés en écriture	3,0
PPG-6016	Stage en adaptation scolaire I (difficultés d'apprentissage)	3,0
PPG-6017	Stage en adaptation scolaire II (difficultés d'apprentissage)	3,0
PPG-7004	Difficultés en lecture	3,0
PPG-7005	Élèves en difficulté : évaluation et soutien pédagogique	3,0

1. 3 crédits parmi :

DID-7003, DID-7030

2. 12 crédits parmi :

EDC-7001 à EDC-7004, EDC-7010, EDC-7013, EDC-7014, IED-7000, IED-7001, PPG-6021, PPG-7000 à PPG-7002, PPG-7006, PPG-7012, PPG-7014, PPG-7018, PPG-7022, PPG-7023, PPG-7028, PPG-7033, PPG-7035, PPG-7037 à PPG-7040, PPG-7043 à PPG-7051

Doctorat en administration et évaluation en éducation (Ph. D.)

Admission

Exigences d'admission

Exigences générales

Est admissible au programme de doctorat le titulaire d'une maîtrise en éducation ou dans un domaine d'études et de recherche pertinent au programme, ayant obtenu une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, d'au moins 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent, et tout candidat pouvant justifier d'acquis équivalents.

Le candidat qui n'a pas suivi pendant sa maîtrise les cours **ADS-7014** Méthodes de recherche et **ADS-7013** Recherche qualitative ou **MEV-7011** Analyse de données I ou leurs équivalents pourrait se voir imposer de suivre l'un ou plusieurs de ces cours à titre de scolarité préparatoire. Le titulaire d'une maîtrise dans un autre domaine d'études que l'éducation pourrait se voir imposer une scolarité préparatoire ou complémentaire.

Il peut aussi arriver qu'un candidat soit admis à une session (12 crédits de cours) sous condition de remplir certaines exigences fixées au moment de l'admission. À la fin de cette session, la direction de programme évalue la capacité du candidat à poursuivre ou non son programme d'études.

Exigences particulières

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (relevé de notes, rapports d'appréciation), le candidat doit présenter un curriculum vitæ détaillé, de même qu'un projet d'étude d'environ cinq pages. Dans son texte, le candidat s'assure d'aborder les thèmes suivants : objectifs visés en poursuivant des études de doctorat dans le programme et lien du choix de programme avec les études antérieures; thème et problématique qu'il souhaite approfondir dans le cadre de sa recherche doctorale; bref état des connaissances dans ce domaine; objectifs poursuivis et méthodologie envisagée. Le candidat ajoute ses références en annexe.

Il faut préciser que l'admission du candidat dans le programme n'implique pas que le projet de recherche présenté à cette étape est accepté. Dans ce programme, l'approbation du projet de recherche doctorale est réalisée par un comité de professeurs. Pour plus d'information à ce sujet, consultez la section intitulée « Travail de recherche » (ci-dessous).

Sélection

Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de l'ensemble du dossier (relevé de notes, rapports d'appréciation, curriculum vitæ, projet d'étude).

L'admission au programme dépend aussi de la disponibilité des professeurs ainsi que de l'adéquation entre les intérêts du candidat et les champs d'expertise des professeurs intervenant dans le programme.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de *Philosophiæ doctor* (Ph. D.).

Responsable

Directrice du programme

Lucie Héon
418 656-2131, poste 13038
Télécopieur : 418 656-2885
lucie.heon@fse.ulaval.ca

Pour information :

Mélissa Laroche
418 656-7884
Télécopieur : 418 656-7347
melissa.laroche@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences de l'éducation

Orientation et objectifs

Objectifs

Ce programme a pour objectifs généraux de permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances approfondies et articulées dans le domaine de l'administration et de l'évaluation en éducation, de même que de favoriser les attitudes propres au développement d'une compétence professionnelle dans ce champ d'activités. Ce programme vise aussi à développer les habiletés de recherche dans un secteur de spécialisation choisi.

Plus particulièrement, ce programme permet à l'étudiant :

- de mieux connaître les méthodologies de recherche associées à son secteur de spécialisation;
- d'accroître ses capacités de conceptualisation, d'évaluation et d'analyse critique des institutions, des processus, des résultats et des effets du système éducatif;
- d'appliquer à un objet d'études en éducation les notions, les méthodologies et les modèles d'analyse et de recherche propres à son secteur de spécialisation;
- de poursuivre de façon autonome des recherches originales en administration et évaluation en éducation.

Renseignements additionnels

Exigences linguistiques

L'étudiant doit démontrer une maîtrise suffisante du français parlé et écrit. De plus, il doit avoir une bonne compréhension de l'anglais écrit. Cette compréhension est vérifiée au moyen d'un examen administré au début de la première session d'inscription. L'étudiant qui échoue à l'examen se voit imposer un cours d'anglais en cours complémentaire (ou deux, si les faiblesses observées à l'examen sont importantes). Il doit satisfaire à l'exigence de compréhension de l'anglais écrit avant d'avoir obtenu 24 crédits du programme ou d'avoir complété deux sessions. Il est à noter que l'exigence de compréhension de l'anglais écrit est incontournable et que l'étudiant ne peut recevoir son diplôme de maîtrise s'il n'a pas satisfait cette exigence.

Exigence de résidence

Ce programme comporte une exigence d'au moins trois sessions consécutives à temps complet, à moins que l'étudiant n'en soit dispensé après en avoir fait la demande à la direction de programme.

Remarques sur les cours

Encadrement des études

Préalablement à sa demande d'admission, il est recommandé que le candidat entreprenne des démarches pour trouver un professeur qui acceptera de diriger ses travaux de recherche et qui le guidera dans ses choix de cours. Si le candidat est dans l'impossibilité de faire ces démarches à distance, il pourra les faire au cours de sa première session d'inscription (aucun délai ne sera accordé). Le choix d'un directeur de recherche devrait se faire en fonction des intérêts de l'étudiant et des champs d'expertise des professeurs impliqués dans le programme. La direction de programme pourra assister l'étudiant dans ses démarches. Avant la fin de la première session d'inscription, l'étudiant avise la direction de programme de son choix de directeur de recherche.

Planification du programme d'études

Au plus tard au cours de sa deuxième session d'inscription, l'étudiant fait une planification générale de son programme d'études en concertation avec son directeur de recherche et en fournit une copie à la direction de programme. Il s'agit de planifier les grandes étapes de réalisation des études en fonction des exigences du programme, des cours offerts, des objectifs poursuivis par l'étudiant, et son champ de recherche. C'est un plan initial de formation qui servira de guide, mais qui pourra évoluer en fonction du cheminement de l'étudiant.

Cette planification exerce trois fonctions :

- permettre à l'étudiant de faire une bonne coordination de ses études;
- permettre au directeur de recherche de planifier l'encadrement requis pour l'ensemble de ses étudiants;
- permettre à la direction de programme de déterminer les cours qui sont les plus susceptibles de répondre aux besoins des étudiants du programme.

Pour faire sa planification, l'étudiant peut obtenir le formulaire Planification du programme d'études disponible au secrétariat du programme.

Comité d'éthique

Tout étudiant, inscrit à un programme de maîtrise avec mémoire ou de doctorat, est tenu de faire une déclaration au comité d'éthique de l'Université Laval (CERUL), précisant si son projet fera appel ou non à des sujets humains. Il remplit cette déclaration le plus tôt possible et s'assure qu'une copie de cette déclaration soit déposée à son dossier, en la remettant au secrétariat de son programme. Si sa recherche fait appel à des sujets humains, l'étudiant doit, dans un premier temps, transmettre copie de sa déclaration au CERUL. Dans les autres cas, le CERUL informera l'étudiant des exigences relatives à son cas. Dans un deuxième temps et au moment où, de l'avis de son directeur de recherche, son projet de recherche est suffisamment précis, il doit soumettre ce projet pour approbation au CERUL, selon les directives prévues à cette fin. Dans tous les cas, l'approbation du CERUL doit précéder le recrutement de sujets humains.

À noter : comme le prévoit le **Règlement des études** (article 319f), l'étudiant qui réalise une recherche (mémoire ou thèse) pour laquelle il n'aura pas obtenu l'approbation du comité d'éthique, ne pourra recevoir son diplôme (maîtrise ou doctorat).

Travail de rédaction

Le mode de présentation de la démarche entière du projet de recherche est la thèse. L'étudiant peut obtenir un guide dans lequel sont précisés les objectifs de la thèse, les formes qu'elle peut prendre ainsi que les étapes à suivre. La documentation à ce sujet est disponible sur le site Internet de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

La thèse peut être présentée en y insérant des articles. Dans ce cas, l'étudiant est invité à contacter la direction de programme pour s'informer des modalités. Pour terminer, il faut noter que la prélecture est une étape obligatoire dans le programme de doctorat en administration et évaluation en éducation et que la soutenance de la thèse est toujours publique.

Évaluation des progrès de l'étudiant

Comme le prévoit le **Règlement des études**, la direction de programme doit voir à l'évaluation des progrès de l'étudiant sous sa responsabilité au moins une fois par année. À cette fin, l'étudiant s'assure de répondre aux exigences relatives au programme et d'en aviser la direction afin de maintenir son dossier à jour. Il remplit aussi le sondage électronique Suivi des progrès de l'étudiant qui lui sera transmis par courriel au début de chaque session.

Au cours de la première session d'inscription, les nouveaux étudiants seront conviés à une séance d'information menée par la direction de programme portant sur le déroulement des études et les grandes étapes du cheminement.

Travail de recherche

S'inscrire au doctorat en administration et évaluation en éducation implique de réaliser une recherche d'envergure dans ce domaine et de produire une thèse présentant son cadre théorique, sa démarche, les résultats et les conclusions. Il s'agit d'un processus qui comporte plusieurs étapes importantes. Le texte qui suit décrit les principales.

Examen de doctorat

Cet examen a pour but d'évaluer le potentiel d'un étudiant à poursuivre ses études doctorales et à mener à bien sa thèse de doctorat. Il a une valeur de 3 crédits et fait partie des 21 crédits de scolarité du programme d'études de l'étudiant. Avant de s'y inscrire, l'étudiant doit avoir acquis un minimum de 12 crédits de cours, mais ne pas avoir dépassé 36 crédits (cours et recherche). L'étudiant doit s'inscrire au cours **AEE-8000** Examen de doctorat, à la session au cours de laquelle il prévoit que ce dernier aura lieu.

L'examen de doctorat comporte une partie écrite et une partie orale. La partie écrite consiste à rédiger un document d'une quarantaine de pages comportant un volet rétrospectif (identification des problématiques, des enjeux théoriques et des courants méthodologiques du domaine de recherche) et un volet prospectif (esquisse du projet de recherche et son articulation avec le domaine de recherche). Dans la partie orale, le candidat expose les éléments essentiels de son document. Il est ensuite invité à entendre les commentaires des membres de son comité d'évaluation et à répondre à ses questions. La partie orale de l'examen est privée ou publique, au choix de l'étudiant.

Au cours du premier mois de la session à laquelle il s'est inscrit à l'examen de doctorat, l'étudiant dépose son plan d'examen au secrétariat du programme et propose un comité d'évaluation qui constituera le jury (en concertation avec son directeur de recherche). Ce jury comprend le directeur de recherche et au moins deux autres professeurs. Le plan d'examen et la composition du jury sont soumis à l'approbation de la direction de programme.

La note est attribuée par le jury en fonction du système de notation en vigueur au troisième cycle (A+ à E). La réussite de l'examen est obligatoire pour la poursuite du programme. En cas d'échec, une seule reprise est permise par décision unanime des membres du jury seulement.

L'étudiant peut obtenir une description détaillée de l'examen de doctorat au secrétariat du programme. Il peut aussi y trouver les formulaires à remplir pour le dépôt de son plan et pour l'approbation du jury.

Séminaire de doctorat

Le séminaire de thèse de doctorat est le couronnement de la scolarité de l'étudiant et une étape décisive dans le processus de recherche doctorale. Le séminaire a pour but principal d'évaluer dans quelle mesure l'étudiant est capable d'exposer et de justifier la problématique et les caractéristiques méthodologiques de sa recherche. À la suite de son séminaire, et avec l'aval du comité d'éthique, l'étudiant pourra amorcer ses travaux de recherche.

Le séminaire de doctorat a une valeur de 3 crédits et fait partie des 21 crédits de scolarité du programme d'études doctorales en administration et évaluation en éducation. Il s'agit d'une activité obligatoire. Avant de s'y inscrire l'étudiant doit avoir réussi son examen de doctorat ainsi que le cours Séminaire doctoral (**EDC-8002**).

Comme dans le cas de l'examen de doctorat, le séminaire comporte une partie écrite et une partie orale. La partie écrite consiste à rédiger un document synthèse d'une quarantaine de pages articulé autour des éléments suivants : problématique et objectifs de la thèse, esquisse du cadre théorique, démarche méthodologique envisagée, plan d'analyse prévu, références, étapes de réalisation du projet de recherche et échéancier. Dans la partie orale, le candidat expose les éléments essentiels du contenu de son document. Il est ensuite invité à entendre les commentaires des membres du comité de thèse et à répondre à ses questions. La partie orale du séminaire de doctorat est toujours publique.

Au cours du premier mois de la session à laquelle il s'est inscrit au séminaire de doctorat, l'étudiant dépose son plan de séminaire au secrétariat du programme (en concertation avec son directeur de recherche) pour approbation par la direction de programme.

La note est attribuée par le jury en fonction du système de notation en vigueur au troisième cycle (A+ à E). La réussite du séminaire est obligatoire pour la poursuite du programme. En cas d'échec, une seule reprise est permise par décision unanime des membres du jury seulement.

L'étudiant peut obtenir une description détaillée du séminaire de doctorat au secrétariat du programme. Il peut aussi y trouver les formulaires à remplir pour le dépôt de son plan.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 10 crédits

Activités de formation communes

Administration et évaluation en éducation (21 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
AE-8000	Examen de doctorat	3,0
AE-8001	Séminaire de doctorat	3,0
EDC-8002	Séminaire doctoral: réflexions critiques sur la recherche	3,0

1. 12 crédits parmi :

ADS-7000 à ADS-7019, AE-7000, AE-7001, AE-7004 à AE-7012, MEV-7004 à MEV-7015

Recherche

Description : L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
AE-8801	Activité de recherche - thèse 1	9,0 crédits/activité temps plein
AE-8802	Activité de recherche - thèse 2	9,0 crédits/activité temps plein
AE-8803	Activité de recherche - thèse 3	9,0 crédits/activité temps plein
AE-8804	Activité de recherche - thèse 4	9,0 crédits/activité temps plein
AE-8805	Activité de recherche - thèse 5	9,0 crédits/activité temps plein
AE-8806	Activité de recherche - thèse 6	8,0 crédits/activité temps plein
AE-8807	Activité de recherche - thèse 7	8,0 crédits/activité temps plein
AE-8808	Activité de recherche - thèse 8	8,0 crédits/activité temps plein

Recherche

Principaux champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Minorités linguistiques. Administration scolaire. Leadership éducationnel. Formation des maîtres. Évaluation du personnel. Pratiques de gestion. Attributions causales. Réussite scolaire.

Yamina Bouchamma

Évaluation de l'apprentissage. Mesure et psychométrie. Analyses statistiques en sciences humaines et sociales. Évaluation à grande échelle / enquêtes nationales et internationales.

Eric Frenette

Motivation scolaire et dimensions psychosociales associées à l'orientation scolaire et professionnelle.

Frédéric Guay

Analyse et évaluation des politiques et systèmes éducatifs. Genre et éducation. Histoire de l'éducation. Politique et éducation. Sociologie de l'éducation. Organisations et institutions.

Thérèse Hamel

Planification et gestion de l'éducation. Système d'enseignement supérieur (collégial et universitaire). Pratique de gestion dans les établissements de formation. Femmes et gestion de l'éducation. Gestion des ressources humaines. Changement en éducation.

Lucie Héon

Développement de carrière. Psychométrie.

Chantale Jeanrie

Leadership et réussite éducative. Analyse féministe de l'éducation. Gestion scolaire en milieu linguistique minoritaire.

Claire Lapointe

Psychométrie (tests d'intérêt de personnalité, d'aptitudes, d'intelligence employés en orientation et en psychologie). Évaluation des troubles d'adaptation des enfants et résilience. Évaluation de programmes. Élaboration d'instruments de mesure.

Nathalie Parent

Développement des pratiques de l'orientation dans le domaine scolaire. Problématiques d'orientation scolaire. Analyse critique des déterminants structurels de l'orientation scolaire. Cheminement des étudiantes et étudiants et transitions à l'enseignement supérieur. Analyse critique des retombées des expériences de formation internationale sur le cheminement scolaire et professionnel.

France Picard

Construction de l'identité. Rapports ethniques et interculturels. Politiques et droits linguistiques. Sociologie de la jeunesse. Mobilités étudiantes.

Annie Pilote

Analyse et évaluation des politiques et systèmes éducatifs. Histoire de l'éducation. Organisations et institutions. Planification et gestion.

Jean Plante

Évaluation institutionnelle de programme, des apprentissages. Élaboration de programmes. Prévion et suivi des clientèles scolaires. Tableaux de bord de gestion. Études comparatives. Méthodes quantitatives. Méthodologie de la recherche.

Denis Savard

Évaluation des apprentissages. Mesure et psychométrie. Analyses statistiques en sciences humaines et sociales. Évaluation à grande échelle / enquêtes nationales et internationales.

Serge Sévigny

Évaluation des apprentissages. Mesure des attitudes. Éducation pour la santé.

Pierre Valois

Maîtrise en administration et évaluation en éducation (M.A.)

Admission

Exigences d'admission

Exigences générales

Est admissible au programme de maîtrise le titulaire d'un baccalauréat en éducation ou dans un domaine d'études pertinent, ayant obtenu une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, d'au moins 3 sur 4,33, ou l'équivalent.

De plus, le candidat doit avoir suivi avec succès, pendant sa scolarité de baccalauréat, au moins 6 crédits de cours en lien avec la concentration dans laquelle il s'inscrit. À défaut de satisfaire à cette exigence, le candidat pourrait se voir imposer une scolarité préparatoire ou complémentaire.

Il peut aussi arriver qu'un candidat soit admis à une session (12 crédits de cours) sous condition de remplir certaines exigences fixées au moment de l'admission. À la fin de cette session, la direction de programme évalue la capacité du candidat à poursuivre ou non son programme d'études.

Exigences particulières

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (relevé de notes, rapports d'appréciation), le candidat doit présenter un curriculum vitæ détaillé, de même qu'une lettre de motivation d'environ deux pages.

Le programme de maîtrise en administration et évaluation en éducation offre trois concentrations : les fondements sociaux, la planification et la gestion, de même que la mesure et l'évaluation. Le candidat doit choisir une de ces concentrations lors de sa demande d'admission.

Dans sa lettre de motivation, le candidat énonce les objectifs visés en poursuivant des études de maîtrise dans ce programme, indique la concentration choisie en mentionnant clairement quels sont les cours de sa formation antérieure qui sont en lien avec celle-ci et présente brièvement le thème qu'il se propose de traiter dans son essai.

Sélection

Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme, qui tient compte, dans son évaluation, de l'ensemble du dossier (relevé de notes, rapports d'appréciation, curriculum vitæ, lettre de motivation).

L'admission au programme dépend aussi de la disponibilité des professeurs ainsi que de l'adéquation entre les intérêts du candidat et les champs d'expertise des professeurs intervenant dans le programme.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

À noter : le cheminement de l'étudiant admis à la session d'hiver peut s'avérer plus difficile compte tenu que la majorité des cours obligatoires ne se donnent qu'à l'automne.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de maître ès arts (M.A.)

Responsable

Directrice du programme

Lucie Héon
418 656-2131, poste 13038
Télécopieur : 418 656-2885
lucie.heon@fse.ulaval.ca

Pour information :

Mélissa Laroche
418 656-7884
Télécopieur : 418 656-7347
melissa.laroche@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences de l'éducation

Orientation et objectifs

Objectifs

Les objectifs généraux de ce programme sont de permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances approfondies et articulées en ce qui a trait à la concentration du programme qu'il aura choisie et de favoriser les attitudes propres au développement d'une compétence professionnelle dans ce champ d'activité.

Plus particulièrement, ce programme permet à l'étudiant :

- de se familiariser avec les méthodologies de recherche pertinentes à sa concentration;
- de comprendre les fondements et principaux modèles théoriques de sa concentration et d'en faire une application appropriée selon les enjeux du domaine de l'éducation;
- de développer une perspective critique de sa concentration;
- d'exercer diverses fonctions dans son champ de compétence professionnelle.

Renseignements additionnels

Exigences linguistiques

L'étudiant doit démontrer une maîtrise suffisante du français parlé et écrit. De plus, il doit avoir une bonne compréhension de l'anglais écrit. Cette compréhension est vérifiée au moyen d'un examen administré au début de la première session d'inscription. L'étudiant qui échoue à l'examen se voit imposer un cours d'anglais en cours complémentaire (ou deux, si les faiblesses observées sont importantes). Il doit satisfaire à l'exigence de compréhension de l'anglais écrit avant d'avoir obtenu 24 crédits du programme ou d'avoir complété deux sessions. L'exigence de compréhension de l'anglais est incontournable et l'étudiant ne peut recevoir son diplôme de maîtrise s'il n'a pas satisfait cette exigence.

Remarques sur les cours

Encadrement des études

Au cours de sa première session d'inscription, l'étudiant doit choisir un professeur qui intervient dans le programme pour le conseiller dans ses choix de cours et prendre entente avec lui. L'étudiant fait son choix en fonction de ses intérêts et les champs d'expertise des professeurs. La direction de programme pourra assister l'étudiant dans ses démarches. Avant la fin de la première session, l'étudiant avise la direction de programme de son choix de conseiller.

Évaluation des progrès de l'étudiant

Comme le prévoit le **Règlement des études**, la direction de programme doit voir à l'évaluation des progrès des étudiants sous sa responsabilité au moins une fois par année. À cette fin, l'étudiant s'assure de répondre aux exigences relatives au programme et d'en aviser la direction afin de maintenir son dossier à jour. Il remplit aussi le sondage électronique « Suivi des progrès de l'étudiant » qui lui sera transmis par courriel au début de chaque session.

Au cours de la première session d'inscription, les nouveaux étudiants seront conviés à une séance d'information menée par la direction de programme portant sur le déroulement des études et les grandes étapes du cheminement.

Travail de rédaction

Essai

Réaliser un essai consiste à faire état des connaissances associées à un domaine de savoir. L'étudiant peut obtenir un document dans lequel sont précisés les objectifs de l'essai, les formes qu'il peut prendre ainsi que les étapes à suivre. Celui-ci est disponible au secrétariat du programme.

Une fois terminé, l'essai est déposé en trois exemplaires reliés au secrétariat du programme. Il est évalué par le conseiller de l'essai ainsi qu'un autre professeur habilité à le faire, sous l'approbation de la direction de programme. L'essai doit satisfaire aux exigences universitaires de 6 crédits (270 heures de travail).

Projet d'essai

Le contenu de l'essai relève d'une entente particulière entre l'étudiant et son conseiller. Cette entente est soumise à l'approbation de la direction de programme à l'aide du formulaire Approbation du sujet d'essai disponible au secrétariat du programme. L'étudiant doit remettre son formulaire dûment rempli au plus tard à la fin de sa deuxième session d'inscription.

Concentrations

Fondements sociaux de l'éducation

Mesure et évaluation en éducation

Planification et gestion en éducation

Profil

Profil international

L'option d'un profil international permet d'obtenir un soutien financier et logistique pour effectuer une session d'études dans une université partenaire. L'étudiant inscrit à un programme de maîtrise sans mémoire intéressé à s'en prévaloir est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 22 crédits

Activités de formation communes

Administration et évaluation en éducation (24 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7014	Méthodes de recherche	3,0
AEE-6000	Essai	6,0
AEE-7000	Administration et évaluation en éducation : fondements et enjeux	3,0

1. 3 crédits parmi :
ADS-7013, MEV-7011

2. 9 crédits parmi :
ADS-7008 à ADS-7011, MEV-7009, MEV-7012

Autres activités

Autres exigences (21 crédits)

1. 18 crédits

En plus des crédits acquis dans sa concentration, l'étudiant doit réussir 9 crédits parmi les cours suivants :
ADS-7000 à ADS-7012, ADS-7015 à ADS-7019, AEE-7001, AEE-7002, AEE-7004 à AEE-7012, MEV-7004 à MEV-7015

2. 3 crédits

En plus des crédits acquis dans sa concentration, l'étudiant doit réussir 3 crédits parmi les cours suivants : tous les cours portant le sigle AEE (à l'exclusion de ceux des séries 800 et 900) ou parmi ceux portant les sigles ADS, CSO, DID, EDC, EDP, IED, MEV, PPG, TEN des niveaux 6000 et 7000, à l'exclusion de ceux de la série 800

Concentrations

Fondements sociaux de l'éducation (9 crédits)

1. 9 crédits parmi :
ADS-7000, ADS-7003, ADS-7004, ADS-7008, ADS-7010, ADS-7011, ADS-7015, ADS-7016, AEE-7001, AEE-7008, MEV-7009

Mesure et évaluation en éducation (9 crédits)

1. 9 crédits parmi :
ADS-7003, AEE-7008, MEV-7004 à MEV-7006, MEV-7008, MEV-7009, MEV-7011 à MEV-7013, MEV-7015

Planification et gestion en éducation (9 crédits)

1. 9 crédits parmi :
ADS-7001, ADS-7003, ADS-7005 à ADS-7007, ADS-7009, ADS-7011, ADS-7012, ADS-7017, ADS-7019, AEE-7008, MEV-7004

Profil

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-6AEE	Études - Profil international - Maîtrise en administration et évaluation en éducation	12,0

Recherche

Principaux champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à conseiller l'étudiant.

Minorités linguistiques. Administration scolaire. Leadership éducationnel. Formation des maîtres. Évaluation du personnel. Pratiques de gestion. Attributions causales. Réussite scolaire.

Yamina Bouchamma

Évaluation de l'apprentissage. Mesure et psychométrie. Analyses statistiques en sciences humaines et sociales. Évaluation à grande échelle / enquêtes nationales et internationales.

Éric Frenette

Motivation scolaire et dimensions psychosociales associées à l'orientation scolaire et professionnelle.

Frédéric Guay

Analyse et évaluation des politiques et systèmes éducatifs. Genre et éducation. Histoire de l'éducation. Politique et éducation. Sociologie de l'éducation. Organisations et institutions.

Thérèse Hamel

Planification et gestion de l'éducation. Système d'enseignement supérieur (collégial et universitaire). Pratique de gestion dans les établissements de formation. Femmes et gestion de l'éducation. Gestion des ressources humaines. Changement en éducation.

Lucie Héon

Développement de carrière. Psychométrie.

Chantale Jeanrie

Leadership et réussite éducative. Analyse féministe de l'éducation. Gestion scolaire en milieu linguistique minoritaire.

Claire Lapointe

Psychométrie (tests d'intérêt de personnalité, d'aptitudes, d'intelligence employés en orientation et en psychologie). Évaluation des troubles d'adaptation des enfants et résilience. Évaluation de programmes. Élaboration d'instruments de mesure.

Nathalie Parent

Développement des pratiques de l'orientation dans le domaine scolaire. Problématiques d'orientation scolaire. Analyse critique des déterminants structurels de l'orientation scolaire. Cheminement des étudiantes et étudiants et transitions à l'enseignement supérieur. Analyse critique des retombées des expériences de formation internationale sur le cheminement scolaire et professionnel.

France Picard

Construction de l'identité. Rapports ethniques et interculturels. Politiques et droits linguistiques. Sociologie de la jeunesse. Mobilités étudiantes.

Annie Pilote

Analyse et évaluation des politiques et systèmes éducatifs. Histoire de l'éducation. Organisations et institutions. Planification et gestion.

Jean Plante

Évaluation institutionnelle de programme, des apprentissages. Élaboration de programmes. Préviation et suivi des clientèles scolaires. Tableaux de bord de gestion. Études comparatives. Méthodes quantitatives. Méthodologie de la recherche.

Denis Savard

Évaluation des apprentissages. Mesure et psychométrie. Analyses statistiques en sciences humaines et sociales. Évaluation à grande échelle / enquêtes nationales et internationales.

Serge Sévigny

Évaluation des apprentissages. Mesure des attitudes. Éducation pour la santé.

Pierre Valois

Maîtrise en administration et évaluation en éducation - avec mémoire (M.A.)

Admission

Exigences d'admission

Exigences générales

Est admissible au programme de maîtrise le titulaire d'un baccalauréat en éducation ou dans un domaine d'études pertinent, ayant obtenu une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, d'au moins 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

De plus, le candidat doit avoir suivi avec succès, pendant sa scolarité de baccalauréat, au moins 6 crédits de cours en lien avec la concentration dans laquelle il s'inscrit. À défaut de satisfaire à cette exigence, le candidat pourrait se voir imposer une scolarité préparatoire ou complémentaire.

Il peut aussi arriver qu'un candidat soit admis à une session (12 crédits de cours) sous condition de remplir certaines exigences fixées au moment de l'admission. À la fin de cette session, la direction de programme évalue la capacité du candidat à poursuivre ou non son programme d'études.

Exigences particulières

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (relevé de notes, rapports d'appréciation), le candidat doit présenter un curriculum vitæ détaillé, de même qu'une lettre de motivation d'environ deux pages.

Le programme de maîtrise en administration et évaluation en éducation offre trois concentrations : les fondements sociaux, la planification et la gestion, de même que la mesure et l'évaluation. Le candidat doit choisir une de ces concentrations lors de sa demande d'admission.

Dans son texte, le candidat énonce les objectifs visés en poursuivant des études de maîtrise dans ce programme, indique la concentration choisie en mentionnant clairement quels sont les cours de sa formation antérieure qui sont en lien avec celle-ci et présente brièvement le thème qu'il se propose de traiter dans son mémoire.

Sélection

Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme, qui tient compte, dans son évaluation, de l'ensemble du dossier (relevé de notes, rapports d'appréciation, curriculum vitæ, lettre de motivation).

L'admission au programme dépend aussi de la disponibilité des professeurs ainsi que de l'adéquation entre les intérêts du candidat et les champs d'expertise des professeurs intervenant dans le programme.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

À noter : le cheminement de l'étudiant admis à la session d'hiver peut s'avérer plus difficile compte tenu que la majorité des cours obligatoires ne se donnent qu'à l'automne.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de maître ès arts (M.A.).

Responsable

Directrice du programme

Lucie Héon
418 656-2131, poste 13038
Télécopieur : 418 656-2885
lucie.heon@fse.ulaval.ca

Pour information :

Mélissa Laroche
418 656-7884
Télécopieur : 418 656-7347
melissa.laroche@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences de l'éducation

Orientation et objectifs

Objectifs

Les objectifs généraux de ce programme sont de permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances approfondies et articulées en ce qui a trait à la concentration du programme qu'il aura choisi et de favoriser les attitudes propres au développement d'une compétence professionnelle dans ce champ d'activité. Le programme vise aussi à développer les habiletés de recherche dans le secteur de spécialisation choisi.

Plus particulièrement, ce programme permet à l'étudiant :

- de se familiariser avec les méthodologies de recherche pertinentes à sa concentration;
- d'accroître ses capacités de conceptualisation, d'évaluation et d'analyse critique des institutions, des processus, des résultats et des effets du système éducatif;
- d'appliquer à un objet d'études en éducation les notions, les méthodologies et les modèles d'analyse et de recherche propres à sa concentration;
- de faire de la recherche dans sa concentration.

Renseignements additionnels

Exigences linguistiques

L'étudiant doit démontrer une maîtrise suffisante du français parlé et écrit. De plus, il doit avoir une bonne compréhension de l'anglais écrit. Cette compréhension est vérifiée au moyen d'un examen administré au début de la première session d'inscription. L'étudiant qui échoue à l'examen se voit imposer un cours d'anglais en cours complémentaire (ou deux, si les faiblesses observées à l'examen sont importantes). Il doit satisfaire à l'exigence de compréhension de l'anglais écrit avant d'avoir obtenu 24 crédits du programme ou d'avoir complété deux sessions. Il est à noter que l'exigence de compréhension de l'anglais écrit est incontournable et que l'étudiant ne peut recevoir son diplôme de maîtrise s'il n'a pas satisfait cette exigence.

Exigence de résidence

Ce programme comporte une exigence d'au moins une session à temps complet (automne ou hiver), à moins que l'étudiant n'en soit dispensé après en avoir fait la demande à la direction de programme.

Remarques sur les cours

Encadrement des études

Préalablement à sa demande d'admission, il est recommandé que le candidat entreprenne des démarches pour trouver un professeur qui acceptera d'encadrer ses travaux de recherche et qui le guidera dans ses choix de cours. Si le candidat est dans l'impossibilité de faire ces démarches à distance, il pourra les faire au cours de sa première session d'inscription (aucun délai ne sera accordé). Le choix d'un directeur de recherche devrait se faire en fonction des intérêts de l'étudiant et des champs d'expertise des professeurs impliqués dans le programme. La direction de programme pourra assister l'étudiant dans ses démarches. Avant la fin de la première session d'inscription, l'étudiant avise la direction de programme de son choix de directeur de recherche.

Évaluation des progrès de l'étudiant

Comme le prévoit le **Règlement des études**, la direction de programme doit voir à l'évaluation des progrès de l'étudiant sous sa responsabilité au moins une fois par année. À cette fin, l'étudiant s'assure de répondre aux exigences relatives au programme et d'en aviser la direction afin de maintenir son dossier à jour. Il remplit aussi le sondage électronique Suivi des progrès de l'étudiant qui lui sera transmis par courriel au début de chaque session.

Au cours de la première session d'inscription, les nouveaux étudiants seront conviés à une séance d'information menée par la direction de programme portant sur le déroulement des études et les grandes étapes du cheminement.

Comité d'éthique

Approbation du projet par le Comité d'éthique

Tout étudiant, inscrit à un programme de maîtrise avec mémoire ou de doctorat, est tenu de faire une déclaration au comité d'éthique de l'Université Laval (CERUL), précisant si son projet fera appel ou non à des sujets humains. Il remplit cette déclaration le plus tôt possible et s'assure qu'une copie de cette déclaration soit déposée à son dossier, en la remettant au secrétariat du programme. Si sa recherche fait appel à des sujets humains, l'étudiant doit, dans un premier temps, transmettre copie de sa déclaration au CERUL. Dans les autres cas, le CERUL informera l'étudiant des exigences relatives à son cas. Dans un deuxième temps et au moment où, de l'avis de son directeur de recherche, son projet de recherche est suffisamment précis, il doit soumettre ce projet pour approbation au CERUL, selon les directives prévues à cette fin. Dans tous les cas, l'approbation du CERUL doit précéder le recrutement de sujets humains.

À noter : comme le prévoit le **Règlement des études** (article 319f), l'étudiant qui réalise une recherche (mémoire ou thèse) pour laquelle il n'aura pas obtenu l'approbation du comité d'éthique, ne pourra recevoir son diplôme (maîtrise ou doctorat).

Travail de recherche

Mémoire

S'inscrire à la maîtrise en administration et évaluation en éducation avec mémoire implique de réaliser une recherche qui s'inscrit dans la concentration choisie, et de produire un document présentant son cadre théorique, sa démarche, les résultats et les conclusions que l'on appelle mémoire. L'étudiant peut obtenir un guide dans lequel sont précisés les objectifs du mémoire, les formes qu'il peut prendre ainsi que les étapes à suivre. La documentation à ce sujet est disponible sur le site Internet de la **Faculté des études supérieures et postdoctorales**.

Une fois terminé, le mémoire est déposé en quatre exemplaires reliés au secrétariat du programme. Il est évalué par le directeur de recherche ainsi que deux autres professeurs habilités à le faire, sous l'approbation de la direction de programme et de la **Faculté des études supérieures et postdoctorales**. Il n'y a ni prélecture, ni exposé oral.

Projet de mémoire

Réaliser un mémoire de maîtrise relève d'une entente particulière entre l'étudiant et son directeur de recherche. Cette entente est soumise à l'approbation de la direction de programme par le dépôt d'un projet de mémoire. L'étudiant a jusqu'à la fin de sa deuxième session d'inscription pour s'acquiescer de cette exigence.

En collaboration avec son directeur de recherche, l'étudiant expose son projet de mémoire dans un texte d'environ cinq pages. Le document produit comprend les sections suivantes : sujet d'étude retenu, bref état des connaissances, objectifs de l'étude et méthodologie envisagée. L'étudiant ajoute ses références en annexe.

Une fois le projet approuvé par la direction de programme, il devra être soumis au comité d'éthique. Les modalités relatives à cette approbation figurent dans la section ci-dessus intitulée « Approbation du projet par le Comité d'éthique ».

Concentrations

Fondements sociaux de l'éducation

Mesure et évaluation en éducation

Planification et gestion en éducation

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 10 crédits

Activités de formation communes

Administration et évaluation en éducation (9 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7014	Méthodes de recherche	3,0
AEE-7000	Administration et évaluation en éducation : fondements et enjeux	3,0

1. 3 crédits parmi :
ADS-7013, MEV-7011

Recherche

Description : L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
AEE-6801	Activité de recherche - mémoire 1	3,0
AEE-6802	Activité de recherche - mémoire 2	7,0 crédits/activité temps plein
AEE-6803	Activité de recherche - mémoire 3	7,0 crédits/activité temps plein
AEE-6804	Activité de recherche - mémoire 4	7,0 crédits/activité temps plein

Autres activités

Autres exigences (12 crédits)

Description : L'étudiant doit choisir les cours d'une seule concentration parmi celles-ci :

Fondements sociaux de l'éducation;
Mesure et évaluation en éducation;
Planification et gestion en éducation

1. 12 crédits

En plus des crédits acquis dans sa concentration, l'étudiant doit réussir 3 crédits parmi les cours portant les sigles ADS, AEE, CSO, DID, EDC, EDP, IED, MEV, PPG, TEN des séries 6000 et 7000, à l'exclusion des séries 800 et 900.

Concentrations

Fondements sociaux de l'éducation (9 crédits)

1. 9 crédits parmi :
ADS-7000, ADS-7003, ADS-7004, ADS-7008, ADS-7010, ADS-7011, ADS-7015, ADS-7016, AEE-7001, AEE-7008, MEV-7009

Mesure et évaluation en éducation (9 crédits)

1. 9 crédits parmi :

ADS-7003, AEE-7008, MEV-7004 à MEV-7006, MEV-7008, MEV-7009, MEV-7012, MEV-7013, MEV-7015

Planification et gestion en éducation (9 crédits)

1. 9 crédits parmi :

ADS-7001, ADS-7003, ADS-7005 à ADS-7007, ADS-7009, ADS-7011, ADS-7012, ADS-7017, ADS-7019, AEE-7008, MEV-7004

Recherche

Principaux champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Minorités linguistiques. Administration scolaire. Leadership éducationnel. Formation des maîtres. Évaluation du personnel. Pratiques de gestion. Attributions causales. Réussite scolaire.

Yamina Bouchamma

Évaluation de l'apprentissage. Mesure et psychométrie. Analyses statistiques en sciences humaines et sociales. Évaluation à grande échelle / enquêtes nationales et internationales.

Éric Frenette

Motivation scolaire et dimensions psychosociales associées à l'orientation scolaire et professionnelle.

Frédéric Guay

Analyse et évaluation des politiques et systèmes éducatifs. Genre et éducation. Histoire de l'éducation. Politique et éducation. Sociologie de l'éducation. Organisations et institutions.

Thérèse Hamel

Planification et gestion de l'éducation. Système d'enseignement supérieur (collégial et universitaire). Pratique de gestion dans les établissements de formation. Femmes et gestion de l'éducation. Gestion des ressources humaines. Changement en éducation.

Lucie Héon

Développement de carrière. Psychométrie.

Chantale Jeanrie

Leadership et réussite éducative. Analyse féministe de l'éducation. Gestion scolaire en milieu linguistique minoritaire.

Claire Lapointe

Psychométrie (tests d'intérêt de personnalité, d'aptitudes, d'intelligence employés en orientation et en psychologie). Évaluation des troubles d'adaptation des enfants et résilience. Évaluation de programmes. Élaboration d'instruments de mesure.

Nathalie Parent

Développement des pratiques de l'orientation dans le domaine scolaire. Problématiques d'orientation scolaire. Analyse critique des déterminants structurels de l'orientation scolaire. Cheminement des étudiantes et étudiants et transitions à l'enseignement supérieur. Analyse critique des retombées des expériences de formation internationale sur le cheminement scolaire et professionnel.

France Picard

Construction de l'identité. Rapports ethniques et interculturels. Politiques et droits linguistiques. Sociologie de la jeunesse. Mobilités étudiantes.

Annie Pilote

Analyse et évaluation des politiques et systèmes éducatifs. Histoire de l'éducation. Organisations et institutions. Planification et gestion.

Jean Plante

Évaluation institutionnelle de programme, des apprentissages. Élaboration de programmes. Préviation et suivi des clientèles scolaires. Tableaux de bord de gestion. Études comparatives. Méthodes quantitatives. Méthodologie de la recherche.

Denis Savard

Évaluation des apprentissages. Mesure et psychométrie. Analyses statistiques en sciences humaines et sociales. Évaluation à grande échelle / enquêtes nationales et internationales.

Serge Sévigny

Évaluation des apprentissages. Mesure des attitudes. Éducation pour la santé.

Pierre Valois

Diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion scolaire - gestion des établissements scolaires

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 28 avril 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Pour être admis à ce programme, le candidat doit :

- être titulaire d'un baccalauréat en enseignement obtenu avec une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, d'au moins 2,67 sur 4,33 ou avoir un diplôme équivalent;
- être titulaire d'un permis ou d'un brevet d'enseignement;
- faire la preuve d'une expérience d'enseignement d'au moins deux années.

Un étudiant peut :

- réussir le microprogramme de deuxième cycle en administration et évaluation en éducation - leadership pour une nouvelle école à l'issue duquel il décidera de continuer au diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion scolaire - gestion des établissements scolaires (les cours du microprogramme constitueront donc les 15 premiers crédits du diplôme);
- s'inscrire directement au diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion scolaire - gestion des établissements scolaires.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du diplôme d'études supérieures spécialisées.

Responsable

Directrice du programme

Yamina Bouchamma

418 656-2131, poste 11108

Télécopieur : 418 656-7770

yamina.bouchamma@fse.ulaval.ca

Pour information :

Marc Giguère

418 656-2131, poste 5360

Faculté de rattachement

Faculté des sciences de l'éducation

Orientation et objectifs

Objectifs

Ce programme permet au gestionnaire scolaire (école ou centre) non seulement de connaître et de maîtriser tout ce qui touche la fonction de direction, mais également d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de son travail. La capacité du directeur à s'acquitter de ses responsabilités dès son entrée en fonction devient un critère de qualité de la formation qu'il a reçue. Ce programme vise à former un professionnel compétent, capable de relever les nouveaux défis que comporte la gestion des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes.

Au terme de ce programme, l'étudiant sera apte à assumer la direction d'un établissement scolaire et aura acquis les compétences lui permettant :

- de mobiliser le personnel autour de projets éducatifs variés;
- d'établir des collaborations parents/école/communauté pour favoriser la réussite des élèves;
- d'élaborer et mettre en œuvre des projets de nature variée;
- d'évaluer les ressources et les activités d'un établissement scolaire;
- d'exercer un leadership pédagogique, politique et administratif dans un établissement scolaire et dans la communauté;
- d'intervenir en tenant compte de la culture d'un établissement scolaire.

Renseignements additionnels

Exigences linguistiques

Comme c'est le cas pour l'ensemble des étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation, la personne inscrite au D.E.S.S. en gestion scolaire - gestion des établissements scolaires est soumise à la politique facultaire relative au français écrit.

Formation à distance

Ce programme peut être suivi à distance. Pour connaître les cours offerts, veuillez consulter le site : www.distance.ulaval.ca à la section Renseignement additionnels du programme.

Insertion d'un programme court dans un autre programme

La personne qui aura terminé ce D.E.S.S. pourra l'intégrer dans une maîtrise en administration et évaluation en éducation à la condition de satisfaire aux exigences de ce programme.

Une dispense de 3 crédits sera accordée à l'étudiant ayant suivi un programme de mentorat en direction d'établissements scolaires (école ou centre).

Pour de plus amples renseignements sur le contenu des cours, on peut consulter le site www.gestionscolaire.fse.ulaval.ca.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Gestion établissement scolaire (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
AEE-6004	Gestion de l'établissement scolaire	3,0
AEE-6005	Gestion et leadership pédagogique	3,0
AEE-6006	Projet éducatif, plan de réussite, convention de gestion et de réussite éducative	3,0
AEE-6007	Aspects humains de la gestion scolaire	3,0
AEE-6008	Stage dans un établissement scolaire	3,0
AEE-6010	Mobilisation du personnel et changements stratégiques en éducation	3,0
AEE-6011	Leadership politique en gestion scolaire	3,0
AEE-6015	Intégration et synthèse	3,0

1. 6 crédits parmi :

ADS-7001, ADS-7006 à ADS-7009, ADS-7012, ADS-7017, ADS-7019, AEE-6009, AEE-6012 à AEE-6014, AEE-7003, AEE-7008, CSO-6004, EDC-7001, MEV-7004, MEV-7009

Microprogramme de deuxième cycle en administration et évaluation en éducation - gestion des personnes et des organisations d'enseignement

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 28 avril 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Exigences générales

Pour être admissible à ce programme, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat, ou d'un diplôme équivalent, et avoir obtenu une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, d'au moins 2,67 sur 4,33.

Exigence particulière

Le candidat doit présenter un curriculum vitae démontrant qu'il occupe un poste de cadre en gestion dans une organisation d'enseignement ou que sa situation peut mener à un tel poste. Dans la négative, il doit produire un court texte d'un maximum de trois pages qui explique son intérêt pour le programme et sa motivation pour le suivre.

Sessions d'admission

Ce microprogramme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne et hiver.

Responsable

Lucie Héon
418 656-2131, poste 13038
Télécopieur : 418 656-2731
lucie.heon@fse.ulaval.ca

Pour information :

Mélissa Laroche
418 656-7884
Télécopieur : 418 656-7347
Melissa.Laroche@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences de l'éducation

Orientation et objectifs

Objectifs

Ce microprogramme vise à amener le gestionnaire d'un établissement d'enseignement à adopter une attitude de gestion enracinée dans des réflexions éthiques, critiques et ergonomiques sur les opérations quotidiennes de planification et de coordination de son service et de son établissement. De plus, la formation vise à acquérir et à développer un regard critique et ergonomique sur l'ensemble des activités de gestion d'un cadre au sein d'une organisation d'enseignement.

Au terme du microprogramme, le gestionnaire sera apte à :

- situer les problèmes de gestion au regard des enjeux sociopolitiques et économiques;

- assumer différents rôles attendus d'un gestionnaire travaillant au sein d'une organisation d'enseignement;
- mobiliser des personnes autour de projets variés;
- adopter une conduite de gestion qui s'appuie sur les règles et les principes éthiques;
- utiliser des modèles de planification en éducation;
- démontrer des compétences en leadership dans son domaine de responsabilités;
- adopter une approche personnalisée de la gestion s'intégrant à la culture organisationnelle de son milieu;
- recourir aux changements qui ont cours en ergonomie comme source de prévention, d'efficacité et de bien-être au travail;
- contribuer au développement organisationnel de l'organisation d'enseignement pour laquelle il travaille.

Renseignements additionnels

Insertion d'un programme court dans un autre programme

La personne qui aura suivi avec succès le microprogramme de deuxième cycle en gestion des personnes et des organisations d'enseignement pourra intégrer ces cours, en totalité ou en partie, dans un programme universitaire plus long dont, notamment, la maîtrise avec mémoire ou avec essai en administration et évaluation en éducation, la maîtrise en relations industrielles, avec mémoire ou essai, ou un diplôme d'études supérieures sur mesure, à la condition de satisfaire aux exigences d'admission de ce programme.

Exigences d'obtention du diplôme

Activités de formation communes

Gestion des personnes et des organisations d'enseignement (12 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7012	Planification en éducation	3,0
AEE-7003	Leadership en éducation	3,0
RLT-7900	Ergonomie, prévention et efficacité	3,0
RLT-7901	Éthique, gestion et prise de décision	3,0

Microprogramme de deuxième cycle en administration et évaluation en éducation - leadership pour une nouvelle école

Admission

Exigences d'admission

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat en enseignement, d'un permis ou d'un brevet d'enseignement et faire la preuve d'une expérience d'enseignement d'au moins deux ans. Il doit avoir conservé une moyenne de cycle de 2,67 sur 4,33 pour l'ensemble de ses études de premier cycle. Toutefois, le profil de carrière du candidat sera également pris en considération.

Sessions d'admission

Ce microprogramme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Responsable

Yamina Bouchamma
418 656-2131, poste 11108
Télécopieur : 418 656-7770
yamina.bouchamma@fse.ulaval.ca

Pour information :

Marc Giguère
418 656-2131, poste 5360

Faculté de rattachement

Faculté des sciences de l'éducation

Orientation et objectifs

Objectifs

Ce microprogramme est conçu en fonction des besoins de l'enseignant qui envisage de prendre la direction d'un établissement scolaire (école ou centre) ou d'occuper une fonction administrative dans le système scolaire du Québec. Il s'agit d'un programme :

- qui répond aux besoins professionnels d'une direction d'établissement scolaire (école ou centre);
- qui s'adresse surtout à l'aspirant directeur d'école ou au directeur ayant cinq ans et moins d'expérience dans la fonction de direction;
- qui s'inspire de la recherche récente en administration et qui prend en compte les résultats de recherche sur la réussite scolaire;
- qui accorde une attention particulière au processus de changement, à la culture d'établissement et à son amélioration continue;
- dont l'ensemble des cours fait état, de manière transversale, des grands enjeux de la société québécoise d'aujourd'hui et de leur impact sur l'école.

Au terme de ce microprogramme, l'étudiant devrait être en mesure :

- de comprendre la mission et le fonctionnement de l'établissement scolaire (école ou centre), notamment les lois et les règlements qui interviennent dans l'exercice de son administration;

- d'assumer les responsabilités inhérentes à la direction d'un établissement scolaire (école ou centre), en accordant une attention particulière à la dimension humaine dans son établissement, notamment chez les élèves;
- de s'acquitter pleinement des fonctions administratives, pédagogiques et politiques qui incombent au leader d'un établissement scolaire (école ou centre).

Renseignements additionnels

Insertion d'un programme court dans un autre programme

La personne qui aura suivi avec succès le microprogramme de deuxième cycle en administration et évaluation en éducation - leadership pour une nouvelle école pourra l'intégrer dans un programme universitaire plus long : un diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion scolaire - gestion des établissements scolaires, une maîtrise en administration et évaluation en éducation ou une maîtrise sur mesure, un diplôme d'études supérieures sur mesure, à la condition de satisfaire aux exigences d'admission de ces programmes. Cette intégration doit également respecter les exigences de la diplomation.

Exigences d'obtention du diplôme

Activités de formation communes

Leadership pour nouvelle école (15 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
AEE-6004	Gestion de l'établissement scolaire	3,0
AEE-6005	Gestion et leadership pédagogique	3,0
AEE-6006	Projet éducatif, plan de réussite, convention de gestion et de réussite éducative	3,0
AEE-6007	Aspects humains de la gestion scolaire	3,0
AEE-6008	Stage dans un établissement scolaire	3,0

Doctorat en didactique (Ph. D.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 31 mai 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Exigences générales

Pour être admissible à ce programme, il faut être titulaire d'une maîtrise comportant une préparation pertinente au champ d'études choisi ou d'un diplôme jugé équivalent. Dans certains cas, une scolarité complémentaire ou probatoire peut être imposée.

Exigences particulières

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (relevé de notes et trois rapports d'appréciation), le candidat doit joindre à sa demande un curriculum vitæ et un texte de cinq pages. Ce texte présente un avant-projet de recherche qui comporte les éléments suivants: un titre provisoire de la thèse, une première ébauche du plan, la problématique et sa pertinence, de même que les principales sources bibliographiques.

Sélection

La direction de programme étudie chaque demande en fonction de l'ensemble du dossier d'admission et une attention particulière est portée à la qualité de l'écrit, à la préparation antérieure du candidat, à la qualité de son dossier universitaire et à son aptitude à la recherche, ainsi que des ressources disponibles pour l'encadrement. La direction se réserve le droit d'exiger une entrevue.

Avant d'être admis au doctorat, il faut qu'un professeur ait accepté d'agir à titre de directeur de recherche. Avant de déposer sa demande d'admission, le candidat est invité à consulter des professeurs afin de discuter des possibilités d'encadrement qui peuvent lui être offertes. Si le candidat n'a pas fait de suggestion, c'est à partir des indications accompagnant la demande d'admission que la direction de programme lui fournit une liste de professeurs susceptibles d'assurer l'encadrement doctoral. Une offre d'admission ne sera faite que si l'encadrement peut être assuré.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne, hiver et été.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de *Philosophiæ doctor* (Ph. D.).

Responsable

Directeur du programme

Louis Levasseur
louis.levasseur@fse.ulaval.ca

Pour information :

Chantal Roy
418 656-5775
Télécopieur : 418 656-7347
chantal.roy@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences de l'éducation

Orientation et objectifs

Objectifs

Ce programme vise à former un chercheur apte à contribuer de façon originale au développement du savoir dans les différents champs de la didactique, un professeur pour l'enseignement supérieur et un cadre supérieur dans le domaine de la pédagogie.

Renseignements additionnels

Exigences linguistiques

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée pour la poursuite du programme de doctorat. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la politique facultaire relative au français écrit est appliquée.

La poursuite de ce programme nécessite également une très bonne compréhension de l'anglais écrit. Cette compréhension est vérifiée au moyen d'un examen administré au début de la première session d'inscription. En cas d'échec à l'examen, l'étudiant devra suivre et réussir un cours d'anglais, avec une note égale ou supérieure à C, au cours de la première année d'inscription.

Exigence de résidence

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois sessions consécutives.

Remarques sur les cours

L'étudiant doit terminer les cours propres aux programmes de doctorat au cours des deux années qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier.

Le séminaire doctoral facultaire, l'examen de doctorat et le séminaire de recherche de doctorat sont obligatoires.

Séminaire doctoral facultaire

L'étudiant a l'obligation de réussir le Séminaire doctoral : réflexions critiques sur la recherche.

Séminaire de recherche de doctorat

Le séminaire de recherche de doctorat doit être l'occasion de présenter la problématique et la méthodologie du projet de recherche. L'étudiant présente son séminaire après s'être soumis à l'examen de doctorat. Le séminaire doit impérativement être réussi avant toute collecte de données, puisqu'il doit permettre de préciser suffisamment le projet de recherche.

Le séminaire est suivi d'une évaluation qui prend la forme d'un rapport rédigé par le directeur de recherche, avec la participation des membres du comité d'encadrement; le rapport est remis à l'étudiant par la direction de programme.

Comité d'éthique

Approbation du projet par le Comité d'éthique

Tout étudiant inscrit à un programme de maîtrise avec mémoire ou de doctorat est tenu de faire une déclaration au Comité d'éthique de l'Université Laval (CERUL) précisant si son projet fera appel ou non à des sujets humains. Il remplit cette déclaration le plus tôt possible et s'assure qu'une copie de cette déclaration soit déposée à son dossier en la remettant au secrétariat de son programme. Si sa recherche fait appel à des sujets humains, l'étudiant doit, dans un premier temps, transmettre copie de sa déclaration au CERUL. Dans un deuxième temps, et au moment où, de l'avis de son directeur de recherche, son projet de recherche est suffisamment précis, il doit soumettre ce projet pour approbation au CERUL, selon les directives prévues à cette fin. Dans tous les cas, l'approbation du CERUL doit précéder le recrutement de sujets humains.

Il est important de noter que, comme le prévoit le **Règlement des études** (article 319f), l'étudiant qui réalise une recherche (mémoire ou thèse) pour laquelle il n'aura pas obtenu l'approbation du Comité d'éthique, ne pourra recevoir son diplôme (maîtrise ou doctorat).

Travail de rédaction

Le mode de présentation de la démarche entière du projet de recherche est la thèse. L'étudiant peut obtenir un guide dans lequel sont précisés les objectifs de la thèse, les formes qu'elle peut prendre ainsi que les étapes à suivre. La documentation à ce sujet est disponible sur le site Internet de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Il faut noter que la prélecture est une étape obligatoire dans le programme de doctorat en didactique et que la soutenance de la thèse est toujours publique.

Travail de recherche

Examen de doctorat

L'examen de doctorat contribue à évaluer le potentiel d'un étudiant à poursuivre ses études doctorales et à mener à bien sa thèse de doctorat. Dans la mesure où l'étudiant réussit l'examen, il recevra également des recommandations pour la poursuite de ses travaux de recherche.

Cet examen comporte deux volets, l'un rétrospectif et l'autre prospectif. Il a une valeur de 3 crédits et fait partie des 21 crédits de scolarité du programme d'études de l'étudiant. Avant de s'y inscrire, l'étudiant doit avoir acquis un minimum de 12 crédits de cours, mais ne pas avoir dépassé 36 crédits (cours et recherche).

Au moins deux mois avant la présentation publique de l'examen de doctorat et au plus tard au moment de l'inscription à cet examen, l'étudiant et son directeur proposent un jury d'examen. Ce jury comprend le directeur et au moins deux autres professeurs. La composition du jury est soumise à l'approbation de la direction de programme. Les membres du jury peuvent ensuite continuer d'assurer l'encadrement de l'étudiant et constituer son Comité de thèse. Avant l'examen, l'étudiant doit également soumettre son plan d'examen à l'approbation de la direction de programme.

L'examen de doctorat est soit privé, soit public. La note est attribuée en fonction du système de notation en vigueur au troisième cycle (A+ à E). En cas d'échec, une seule reprise est permise, sur décision unanime des membres du jury seulement.

L'étudiant peut se procurer, au secrétariat du programme, le texte complet de la politique de l'examen de doctorat ainsi que les formulaires à remplir au moment du dépôt du plan d'examen et pour l'approbation du jury.

Dépôt du projet de recherche

Immédiatement après avoir réussi l'examen de doctorat, l'étudiant doit déposer, auprès de sa direction de programme, un projet de recherche, approuvé par son directeur de recherche. Ce projet de recherche (dix pages) doit comporter le titre provisoire de la thèse, la délimitation du sujet, l'hypothèse de travail et les principales références. Le programme permet que la thèse soit présentée en y insérant des articles. Une thèse conçue sous cette forme ne peut se résumer à la seule juxtaposition des articles proposés; elle doit aussi comporter des parties servant à faire le lien entre les articles, de façon à assurer la cohésion et la cohérence du texte constituant la thèse. On peut se procurer la réglementation pour ce genre de thèse au secrétariat du programme. Dans ce cas, l'étudiant doit présenter à son directeur de recherche un projet comprenant le plan, le titre de la thèse, le titre des articles et la délimitation du sujet, l'hypothèse de travail, les principales références et le nom des périodiques, avec comité de lecture auquel les articles seront soumis. Ces articles doivent porter sur la résolution d'un problème unique.

L'une ou l'autre forme de projet de thèse sera déposée, accompagnée du formulaire approprié, et soumise à l'approbation de la direction de programme. Si le projet est accepté, le sujet de recherche sera réservé pour la durée des études de doctorat (sept ans au maximum, à partir de la première inscription au programme). L'étudiant doit satisfaire à cette exigence au plus tard à la fin de la session qui suit celle au cours de laquelle il a accumulé 21 crédits (cours et recherche). L'étudiant qui ne satisfait pas à cette exigence pourra être exclu du programme.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 10 crédits

Activités de formation communes

Didactique (21 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-8000	Examen de doctorat	3,0
DID-8001	Séminaire de recherche de doctorat	3,0
EDC-8002	Séminaire doctoral: réflexions critiques sur la recherche	3,0

1. 12 crédits parmi :

DID-7002 à DID-7008, DID-7013, DID-7017 à DID-7026, DID-7029 à DID-7031, EDC-7002, EDC-7003, EDC-7005, EDC-8001, PPG-7032, PPG-7047, PPG-7049 à PPG-7051

Recherche

Description : L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-8801	Activité de recherche - thèse 1	3,0
DID-8802	Activité de recherche - thèse 2	10,0 crédits/activité temps plein
DID-8803	Activité de recherche - thèse 3	10,0 crédits/activité temps plein
DID-8804	Activité de recherche - thèse 4	10,0 crédits/activité temps plein
DID-8805	Activité de recherche - thèse 5	9,0 crédits/activité temps plein
DID-8806	Activité de recherche - thèse 6	9,0 crédits/activité temps plein
DID-8807	Activité de recherche - thèse 7	9,0 crédits/activité temps plein
DID-8808	Activité de recherche - thèse 8	9,0 crédits/activité temps plein

Recherche

Didactique de l'éducation morale

Denis Jeffrey

Didactique du français, langue et littératures

(en principe et sauf exception, cette concentration porte sur le français langue maternelle)

Suzanne-G. Chartrand, Claude Simard, Pauline Sirois, Érick Falardeau, Hélène Makdissi

Didactique de l'histoire

Jean-François Cardin

Didactique des mathématiques

Lucie DeBlois, Izabella Oliveira, Helena Boubliil-Ekimova

Didactique des sciences

Barbara Bader, Richard Gagnon, Sylvie Barma, Chantal Pouliot

Didactique de l'éducation à l'environnement

Barbara Bader, Margot Kaszap

Didactique de l'enseignement professionnel

Richard Gagnon, Anabelle Viau-Gauy

Champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Didactique des sciences. Éducation relative à l'environnement. Éducation aux sciences citoyennes. Conceptions des sciences et de l'enseignement des sciences des enseignants et des élèves du primaire et du secondaire. Rapport au savoir scientifique. Approches didactiques de l'interdisciplinarité au primaire et au secondaire. Liens sciences-technologies-société. Postures épistémologiques de jeunes chercheurs en sciences du vivant.

Barbara Bader

Lecture socioculturelle du renouvellement de pratiques d'enseignants du secondaire en éducation aux sciences, aux technologies et à l'environnement. Mise en place de communautés de pratique virtuelles en sciences et technologies au secondaire.

Sylvie Barma

Didactique des mathématiques et formation des maîtres à l'enseignement de la géométrie. Analyse des difficultés des élèves et les moyens d'action des enseignants. Constructions de concepts géométriques. Environnements informatiques d'apprentissage de la géométrie.

Hélène Boubil

Didactique de l'histoire et des sciences humaines. Éducation à la citoyenneté et enseignement de l'histoire. Mémoire collective, identités nationales et enseignement. Intégration des TIC dans l'activité enseignante. Formation pratique. Histoire du Québec et du Canada contemporains. Histoire de l'éducation au Québec.

Jean-François Cardin

Didactique du français langue première. Didactique de l'écriture de textes non littéraires, de la grammaire, de l'argumentation orale et écrite. Articulation des activités discursives aux activités métalangagières. Le français transversal : usages et fonctions dans les disciplines scolaires. Histoire de l'enseignement du français au Québec. Étude des genres textuels universitaires et scientifiques. Épistémologie, histoire et méthodologies de recherche des didactiques disciplinaires.

Suzanne-G. Chartrand

Didactique des mathématiques. Processus d'apprentissage chez des élèves éprouvant des difficultés d'apprentissage en mathématiques. Relations entre interprétation des activités cognitives des élèves et les interventions privilégiées au préscolaire, au primaire et au secondaire. Relations entre apprentissage et enseignement des mathématiques.

Lucie DeBlois

Didactique du français langue première. Didactique de littérature (lecture et écriture littéraire) au secondaire et au collégial. Approche culturelle dans la classe de français. Rapport à la culture. Développement culturel des étudiants en formation à l'enseignement.

Érick Falardeau

Didactique des sciences. Didactique de l'enseignement professionnel.

Richard Gagnon

Éthique professionnelle des enseignants. Violences scolaires, insertion professionnelle, violence au travail, théories de la violence. Interactions dans la classe, conduites à risque chez les jeunes. Nouvelles ritualités, modernité et postmodernité québécoise. Sociologie contemporaine.

Denis Jeffrey

Éducation à l'environnement humain. Littératie et promotion de la santé. Formation des enseignants et des professionnels de la santé à l'éducation à la santé et la littératie. Utilisation des technologies dans l'enseignement et l'apprentissage. Didactique de la géographie et enseignement de l'univers social au préscolaire et au primaire. Les concepts et méthodes de la géographie au secondaire et au collégial. Les obstacles à l'apprentissage.

Margot Kaszap

Didactique des mathématiques. Apprentissage des mathématiques au préscolaire et au primaire. Raisonnement proportionnel. Analyse des pratiques d'enseignement.

Izabella Oliveira

Appréhension de controverses sociotechniques et rapports d'étudiants et de futurs enseignants aux experts scientifiques.

Chantal Pouliot

Apprentissage de l'écrit. Intervention auprès des élèves rencontrant des difficultés dans l'apprentissage de l'écrit. Apprentissages scolaires chez l'enfant sourd. Intégration scolaire de l'enfant sourd.

Pauline Sirois

Théories et méthodes d'analyse de l'activité dans une perspective située. Activité, cognition, réflexivité et apprentissage en lien avec l'exercice d'un métier, d'une technique ou d'une profession. Didactique de l'enseignement professionnel, technique, universitaire et de la formation en milieu de travail.

Anabelle Viau-Gauy

Maîtrise en didactique (M.A.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 28 avril 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Exigences générales

Pour être admissible à ce programme, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat, ou l'équivalent, qui comporte une préparation pertinente à la concentration choisie et avoir conservé une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, d'au moins 3 sur 4,33, ou l'équivalent. Dans certains cas, notamment pour le candidat dont le baccalauréat n'est pas en éducation, une scolarité complémentaire ou probatoire de premier cycle (pouvant atteindre 15 crédits) peut être imposée par la direction de programme.

Exigences particulières

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (relevés de notes et trois rapports d'appréciation), le candidat doit joindre à sa demande un curriculum vitæ et un texte d'un maximum de deux pages. Ce texte doit comprendre la description de ses intérêts professionnels, une indication du ou des champs d'études et de recherche qui l'intéressent et des précisions sur le thème d'un éventuel essai.

Sélection

La direction de programme étudie chaque demande en fonction de l'ensemble du dossier d'admission et une attention particulière est portée à la qualité de l'écrit. La direction se réserve le droit d'exiger une entrevue.

Avant d'être admis à la maîtrise, il faut qu'un professeur ait accepté d'agir à titre de conseiller. Avant de déposer sa demande d'admission, le candidat est invité à consulter des professeurs afin de discuter des possibilités d'encadrement qui peuvent lui être offertes. Si le candidat n'a pas fait de suggestion, c'est à partir des indications accompagnant la demande d'admission que la direction de programme lui fournit une liste de professeurs susceptibles d'assurer l'encadrement à la maîtrise. Une offre d'admission ne sera faite que si l'encadrement peut être assuré.

En cours de cheminement, l'étudiant pourra, s'il le juge nécessaire, demander à la direction de programme un changement de conseiller.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne, hiver et été.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de maître ès arts (M.A.).

Responsable

Directeur du programme

Louis Levasseur

louis.levasseur@fse.ulaval.ca

Pour information :

Chantal Roy
418 656-5775
Télécopieur : 418 656-7347
chantal.roy@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences de l'éducation

Orientation et objectifs

Objectifs

Ce programme vise à permettre à l'étudiant d'acquérir une formation professionnelle plus poussée par l'étude approfondie de l'une ou l'autre dimension didactique d'une ou de plusieurs disciplines et le perfectionnement des habiletés méthodologiques pertinentes.

Renseignements additionnels

Exigences linguistiques

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée pour la poursuite du programme de maîtrise. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la politique facultaire relative au français écrit est appliquée.

La poursuite de ce programme nécessite également une très bonne compréhension de l'anglais écrit. Cette compréhension est vérifiée au moyen d'un examen administré au début de la première session d'inscription. En cas d'échec à l'examen, l'étudiant devra suivre et réussir un cours d'anglais, avec une note égale ou supérieure à C, avant d'avoir accumulé 9 crédits au programme.

Exigence de résidence

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins une session. Cette exigence de temps complet ou de résidence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

Remarques sur les cours*Exigences particulières*

L'étudiant doit terminer les cours propres aux programmes de maîtrise et de doctorat au cours des deux années qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier.

Travail de recherche*Encadrement*

Au moins deux mois avant la présentation publique du séminaire de recherche et au plus tard au moment de l'inscription au séminaire, l'étudiant et son directeur constituent un comité d'encadrement. Ce comité comprend le directeur et au moins un autre professeur.

Dépôt du projet d'essai

L'étudiant doit présenter à son conseiller un projet d'essai (deux à trois pages) comprenant le titre provisoire de l'essai, la problématique et les objectifs, le plan et les étapes de réalisation, le calendrier et une bibliographie sommaire. Ce projet sera déposé, accompagné du formulaire approprié, et soumis à l'approbation de la direction de programme. Si le projet est accepté, le sujet de recherche sera réservé pour la durée des études de maîtrise (quatre ans au maximum, à partir de la première inscription au programme).

L'étudiant doit satisfaire à cette exigence au plus tard avant d'avoir accumulé 27 crédits (cours et recherche). L'étudiant qui ne satisfait pas à cette exigence pourra être exclu du programme.

L'essai que doit présenter l'étudiant est un travail de synthèse, c'est-à-dire de réflexion et d'interprétation, réalisé sous la supervision d'un conseiller. Il peut prendre plusieurs formes (revue de la littérature sur un thème précis, analyse d'une intervention de pratiques pédagogiques, production de matériel didactique, monographies, étude de cas, études historiques, dissertation). Il doit satisfaire aux exigences universitaires inhérentes à l'obtention de 12 crédits.

Séminaires de recherche

L'étudiant doit présenter son séminaire de recherche avant d'avoir acquis 27 crédits du programme (cours et recherche). Ce séminaire est obligatoire à la maîtrise avec mémoire et le devient à la maîtrise avec essai pour celui qui désire s'inscrire au doctorat par la suite. Il est suivi d'une évaluation qui prend la forme d'un rapport rédigé par le directeur de recherche, avec la participation des membres du comité d'encadrement; le rapport est remis à l'étudiant par la direction de programme.

Concentrations

Didactique de l'éducation morale

Didactique de l'éducation relative à l'environnement

Didactique de l'enseignement professionnel

Didactique de l'histoire

Didactique des mathématiques

Didactique des sciences

Didactique du français, langue et littératures

Profil

Profil international

L'option d'un profil international permet d'obtenir un soutien financier et logistique pour effectuer une session d'études dans une université partenaire. L'étudiant inscrit à un programme de maîtrise sans mémoire intéressé à s'en prévaloir est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 22 crédits

Activités de formation communes

Didactique (27 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-6004	Essai	12,0
DID-7005	Interdisciplinarité et didactiques	3,0
DID-7011	Méthodologie de la recherche en éducation	3,0

1. 9 crédits parmi :

DID-6008, DID-7000, DID-7006, EDC-7003

Autres activités

Autres exigences (18 crédits)

1. 18 crédits

En plus des crédits de sa concentration, l'étudiant doit réussir 9 crédits parmi :

DID-6000 à DID-6799, DID-7000 à DID-7799

Concentrations

Didactique de l'éducation morale (9 crédits)

1. 9 crédits parmi :
DID-7007, DID-7008, DID-7018, DID-7024 à DID-7026, EDC-7002, EDC-7005, PPG-7047

Didactique de l'éducation relative à l'environnement (9 crédits)

1. 9 crédits parmi :
DID-7007, DID-7008, DID-7022, DID-7024 à DID-7026, DID-7029, EDC-7002, EDC-7005

Didactique de l'enseignement professionnel (9 crédits)

1. 9 crédits parmi :
DID-7007, DID-7008, DID-7019, DID-7024 à DID-7026, EDC-7002, EDC-7005, PPG-7047

Didactique de l'histoire (9 crédits)

1. 9 crédits parmi :
DID-7007, DID-7008, DID-7020, DID-7024 à DID-7026, EDC-7002, EDC-7005, PPG-7047

Didactique des mathématiques (9 crédits)

1. 9 crédits parmi :
DID-7002, DID-7003, DID-7007, DID-7008, DID-7021, DID-7024 à DID-7026, DID-7030, EDC-7002, EDC-7005, PPG-7047

Didactique des sciences (9 crédits)

1. 9 crédits parmi :
DID-7007, DID-7008, DID-7022, DID-7024 à DID-7026, EDC-7002, EDC-7005, PPG-7047

Didactique du français, langue et littératures (9 crédits)

1. 9 crédits parmi :
DID-7004, DID-7007 à DID-7010, DID-7013, DID-7017, DID-7023 à DID-7026, EDC-7002, EDC-7005, PPG-6021, PPG-7047, PPG-7049 à PPG-7051

Profil

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-6DID	Études - Profil international - Maîtrise en didactique	12,0

Recherche

Didactique de l'éducation morale

Denis Jeffrey

Didactique du français, langue et littératures

(en principe et sauf exception, cette concentration porte sur le français langue maternelle)

Suzanne-G. Chartrand, Pauline Sirois, Érick Falardeau, Hélène Makdissi

Didactique de l'histoire

Jean-François Cardin

Didactique des mathématiques

Lucie DeBlois, Izabella Oliveira, Helena Boubliil-Ekimova

Didactique des sciences

Barbara Bader, Richard Gagnon, Sylvie Barma, Chantal Pouliot

Didactique de l'éducation à l'environnement

Barbara Bader, Margot Kaszap

Didactique de l'enseignement professionnel

Richard Gagnon

Champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Didactique des sciences. Éducation relative à l'environnement. Éducation aux sciences citoyennes. Conceptions des sciences et de l'enseignement des sciences des enseignants et des élèves du primaire et du secondaire. Rapport au savoir scientifique. Approches didactiques de l'interdisciplinarité au primaire et au secondaire. Liens sciences-technologies-société. Postures épistémologiques de jeunes chercheurs en sciences du vivant.

Barbara Bader

Lecture socioculturelle du renouvellement de pratiques d'enseignants du secondaire en éducation aux sciences, aux technologies et à l'environnement. Mise en place de communautés de pratique virtuelles en sciences et technologies au secondaire.

Sylvie Barma

Didactique des mathématiques et formation des maîtres à l'enseignement de la géométrie. Analyse des difficultés des élèves et les moyens d'action des enseignants. Constructions de concepts géométriques. Environnements informatiques d'apprentissage de la géométrie.

Hélène Boubli

Didactique de l'histoire et des sciences humaines. Éducation à la citoyenneté et enseignement de l'histoire. Mémoire collective, identités nationales et enseignement. Intégration des TIC dans l'activité enseignante. Formation pratique. Histoire du Québec et du Canada contemporains. Histoire de l'éducation au Québec.

Jean-François Cardin

Didactique du français langue première. Didactique de l'écriture de textes non littéraires, de la grammaire, de l'argumentation orale et écrite. Articulation des activités discursives aux activités métalangagières. Le français transversal : usages et fonctions dans les disciplines scolaires. Histoire de l'enseignement du français au Québec. Étude des genres textuels universitaires et scientifiques. Épistémologie, histoire et méthodologies de recherche des didactiques disciplinaires.

Suzanne-G. Chartrand

Didactique des mathématiques. Processus d'apprentissage chez des élèves éprouvant des difficultés d'apprentissage en mathématiques. Relations entre interprétation des activités cognitives des élèves et les interventions privilégiées au préscolaire, au primaire et au secondaire. Relations entre apprentissage et enseignement des mathématiques.

Lucie DeBlois

Didactique du français langue première. Didactique de littérature (lecture et écriture littéraire) au secondaire et au collégial. Approche culturelle dans la classe de français. Rapport à la culture. Développement culturel des étudiants en formation à l'enseignement.

Érick Falardeau

Didactique des sciences. Didactique de l'enseignement professionnel.

Richard Gagnon

Éthique professionnelle des enseignants. Violences scolaires, insertion professionnelle, violence au travail, théories de la violence. Interactions dans la classe, conduites à risque chez les jeunes. Nouvelles ritualités, modernité et postmodernité québécoise. Sociologie contemporaine.

Denis Jeffrey

Éducation à l'environnement humain. Littératie et promotion de la santé. Formation des enseignants et des professionnels de la santé à l'éducation à la santé et la littératie. Utilisation des technologies dans l'enseignement et l'apprentissage. Didactique de la géographie et enseignement de l'univers social au préscolaire et au primaire. Les concepts et méthodes de la géographie au secondaire et au collégial. Les obstacles à l'apprentissage.

Margot Kaszap

Didactique des mathématiques. Apprentissage des mathématiques au préscolaire et au primaire. Raisonnement proportionnel. Analyse des pratiques d'enseignement.

Izabella Oliveira

Appréhension de controverses sociotechniques et rapports d'étudiants et de futurs enseignants aux experts scientifiques.

Chantal Pouliot

Apprentissage de l'écrit. Intervention auprès des élèves rencontrant des difficultés dans l'apprentissage de l'écrit. Apprentissages scolaires chez l'enfant sourd. Intégration scolaire de l'enfant sourd.

Pauline Sirois

Maîtrise en didactique - avec mémoire (M.A.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 1^{er} mai 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Exigences générales

Pour être admissible à ce programme, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat, ou l'équivalent, qui comporte une préparation pertinente à la concentration choisie et avoir conservé une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, d'au moins 3 sur 4,33, ou l'équivalent. Dans certains cas, notamment pour le candidat dont le baccalauréat n'est pas en éducation, une scolarité complémentaire ou probatoire de premier cycle (pouvant atteindre 15 crédits) peut être imposée par la direction de programme.

Exigences particulières

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (relevés de notes et trois rapports d'appréciation), le candidat doit joindre à sa demande un curriculum vitæ et un texte d'un maximum de cinq pages. Ce texte doit comprendre la description de ses intérêts professionnels, une indication du ou des champs d'études et de recherche qui l'intéressent et des précisions sur le thème d'un éventuel mémoire.

Sélection

La direction de programme étudie chaque demande en fonction de l'ensemble du dossier d'admission et une attention particulière est portée à la qualité de l'écrit. La direction se réserve le droit d'exiger une entrevue.

Avant d'être admis à la maîtrise, il faut qu'un professeur ait accepté d'agir à titre de directeur de recherche. Avant de déposer sa demande d'admission, le candidat est invité à consulter des professeurs afin de discuter des possibilités d'encadrement qui peuvent lui être offertes. Si le candidat n'a pas fait de suggestion, c'est à partir des indications accompagnant la demande d'admission que la direction de programme lui fournit une liste de professeurs susceptibles d'assurer l'encadrement à la maîtrise. Une offre d'admission ne sera faite que si l'encadrement peut être assuré.

En cours de cheminement, l'étudiant pourra, s'il le juge nécessaire, demander à la direction de programme un changement de directeur de recherche.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne, hiver et été.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de maître ès arts (M.A.).

Responsable

Directeur du programme

Louis Levasseur

louis.levasseur@fse.ulaval.ca

Pour information :

Chantal Roy
418 656-5775
Télécopieur : 418 656-7347
chantal.roy@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences de l'éducation

Orientation et objectifs**Objectifs**

Ce programme vise à permettre à l'étudiant de s'initier à la recherche dans un champ de la didactique et d'assumer, éventuellement, des responsabilités de consultation et de recherche appliquée en milieu scolaire.

Renseignements additionnels**Exigences linguistiques**

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée pour la poursuite du programme de maîtrise. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la politique facultaire relative au français écrit est appliquée.

La poursuite de ces programmes nécessite également une très bonne compréhension de l'anglais écrit. Cette compréhension est vérifiée au moyen d'un examen administré au début de la première session d'inscription. En cas d'échec à l'examen, l'étudiant devra suivre et réussir un cours d'anglais, avec une note égale ou supérieure à C, avant d'avoir accumulé 9 crédits au programme.

Exigence de résidence

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins une session. Cette exigence de temps complet ou de résidence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

Remarques sur les cours*Exigences particulières*

L'étudiant doit terminer les cours propres aux programmes de maîtrise au cours des deux années qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier.

Comité d'éthique*Approbation du projet par le Comité d'éthique*

Tout étudiant inscrit à un programme de maîtrise avec mémoire ou de doctorat est tenu de faire une déclaration au Comité d'éthique de l'Université Laval (CERUL) précisant si son projet fera appel ou non à des sujets humains. Il remplit cette déclaration le plus tôt possible et s'assure qu'une copie de cette déclaration soit déposée à son dossier en la remettant au secrétariat de son programme. Si sa recherche fait appel à des sujets humains, l'étudiant doit, dans un premier temps, transmettre copie de sa déclaration au CERUL. Dans un deuxième temps, et au moment où, de l'avis de son directeur de recherche, son projet de recherche est suffisamment précis, il doit soumettre ce projet pour approbation au CERUL, selon les directives prévues à cette fin. Dans tous les cas, l'approbation du CERUL doit précéder le recrutement de sujets humains.

Il est important de noter que, comme le prévoit le **Règlement des études** (article 319f), l'étudiant qui réalise une recherche (mémoire ou thèse) pour laquelle il n'aura pas obtenu l'approbation du Comité d'éthique, ne pourra recevoir son diplôme (maîtrise ou doctorat).

Travail de recherche

Encadrement

Au moins deux mois avant la présentation publique du séminaire de recherche et au plus tard au moment de l'inscription au séminaire, l'étudiant et son directeur constituent un comité d'encadrement. Ce comité comprend le directeur et au moins un autre professeur.

Dépôt du projet de recherche

Après avoir satisfait aux exigences du séminaire de recherche, l'étudiant doit déposer, auprès de sa direction de programme, un projet de recherche, approuvé par son directeur de recherche.

Ce projet de mémoire (cinq pages) doit comporter le titre provisoire du mémoire, la problématique, la méthodologie, les étapes de réalisation, un calendrier et une bibliographie sommaire. Le programme permet que le mémoire soit présenté en insérant un ou des articles. On peut se procurer la réglementation pour ce genre de mémoire au secrétariat du programme. Dans le cas d'un mémoire avec insertion d'articles, l'étudiant doit soumettre le projet d'un ou de plusieurs articles répondant aux exigences précisées ci-dessus et montrer en quoi cela pourrait se substituer au texte d'un mémoire traditionnel, en précisant le nom du périodique avec comité de lecture auquel l'article ou les articles sera ou seront éventuellement soumis. L'une ou l'autre forme de projet sera déposée, accompagnée du formulaire approprié, et soumise à l'approbation de la direction de programme. Si le projet est accepté, le sujet de recherche sera réservé pour la durée des études de maîtrise (quatre ans au maximum, à partir de la première inscription au programme).

L'étudiant doit satisfaire à cette exigence au plus tard avant d'avoir accumulé 27 crédits (cours et recherche). L'étudiant qui ne satisfait pas à cette exigence pourra être exclu du programme.

Le projet devra ensuite être soumis, s'il y a lieu, au Comité d'éthique. Les modalités relatives à cette approbation figurent au paragraphe intitulé «Approbation du projet par le Comité d'éthique».

L'un des objectifs de la maîtrise avec mémoire étant de s'initier à la conduite d'une recherche, quelque forme que celle-ci puisse prendre, le mémoire doit démontrer que l'étudiant a su concevoir et réaliser les différentes étapes d'un projet de recherche et ainsi satisfaire aux exigences universitaires inhérentes à l'obtention de 24 crédits.

Séminaires de recherche

L'étudiant doit présenter son séminaire de recherche avant d'avoir acquis 27 crédits du programme (cours et recherche). Ce séminaire est obligatoire à la maîtrise avec mémoire et le devient à la maîtrise avec essai pour celui qui désire s'inscrire au doctorat par la suite. Il est suivi d'une évaluation qui prend la forme d'un rapport rédigé par le directeur de recherche, avec la participation des membres du comité d'encadrement; le rapport est remis à l'étudiant par la direction de programme.

Concentrations

Didactique de l'éducation morale

Didactique de l'éducation relative à l'environnement

Didactique de l'enseignement professionnel

Didactique de l'histoire

Didactique des mathématiques

Didactique des sciences

Didactique du français, langue et littératures

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 10 crédits

Activités de formation communes

Didactique (12 crédits)

Description : L'étudiant doit choisir une concentration. S'adresser à sa direction de programme pour procéder au choix.

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-6008	Séminaire de recherche de maîtrise	3,0
DID-7011	Méthodologie de la recherche en éducation	3,0

1. 6 crédits parmi :
DID-7000, DID-7005, DID-7006, DID-7031, EDC-7003, PPG-7024, PPG-7032

Recherche

Description : L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-6801	Activité de recherche - mémoire 1	3,0
DID-6802	Activité de recherche - mémoire 2	3,0
DID-6803	Activité de recherche - mémoire 3	9,0 crédits/activité temps plein
DID-6804	Activité de recherche - mémoire 4	9,0 crédits/activité temps plein

Autres activités

Autres exigences (9 crédits)

Description : L'étudiant doit choisir une concentration. S'adresser à sa direction de programme pour procéder au choix.

1. 9 crédits parmi :
En plus des crédits de sa concentration, l'étudiant doit réussir 3 crédits parmi :
DID-6000 à DID-6799, DID-7000 à DID-7799

Concentrations

Didactique de l'éducation morale (6 crédits)

1. 6 crédits parmi :
DID-7007, DID-7008, DID-7018, DID-7024 à DID-7026, EDC-6000, EDC-7002, EDC-7005, PPG-7047

Didactique de l'éducation relative à l'environnement (6 crédits)

1. 6 crédits parmi :
DID-7007, DID-7008, DID-7022, DID-7024 à DID-7026, DID-7029, EDC-7002, EDC-7005

Didactique de l'enseignement professionnel (6 crédits)

1. 6 crédits parmi :
DID-7007, DID-7008, DID-7019, DID-7024 à DID-7026, EDC-6000, EDC-7002, EDC-7005, PPG-7047

Didactique de l'histoire (6 crédits)

1. 6 crédits parmi :
DID-7007, DID-7008, DID-7020, DID-7024 à DID-7026, EDC-6000, EDC-7002, EDC-7005, PPG-7047

Didactique des mathématiques (6 crédits)

1. 6 crédits parmi :

DID-7002, DID-7003, DID-7007, DID-7008, DID-7021, DID-7024 à DID-7026, DID-7030, EDC-6000, EDC-7002, EDC-7005, PPG-7047

Didactique des sciences (6 crédits)

1. 6 crédits parmi :

DID-7007, DID-7008, DID-7022, DID-7024 à DID-7026, EDC-6000, EDC-7002, EDC-7005, PPG-7047

Didactique du français, langue et littératures (6 crédits)

1. 6 crédits parmi :

DID-7004, DID-7007 à DID-7010, DID-7013, DID-7017, DID-7023 à DID-7026, EDC-6000, EDC-7002, EDC-7005, PPG-6021, PPG-7047, PPG-7049 à PPG-7051

Recherche

Didactique de l'éducation morale

Denis Jeffrey

Didactique du français, langue et littératures

(en principe et sauf exception, cette concentration porte sur le français langue maternelle)

Suzanne-G. Chartrand, Pauline Sirois, Érick Falardeau, Hélène Makdissi

Didactique de l'histoire

Jean-François Cardin

Didactique des mathématiques

Lucie DeBlois, Izabella Oliveira, Helena Boubliil-Ekimova

Didactique des sciences

Barbara Bader, Richard Gagnon, Sylvie Barma, Chantal Pouliot

Didactique de l'éducation à l'environnement

Barbara Bader, Sylvie Barma, Margot Kaszap

Didactique de l'enseignement professionnel

Richard Gagnon, Anabelle Viau-Guay

Champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Didactique des sciences. Éducation relative à l'environnement. Éducation aux sciences citoyennes. Conceptions des sciences et de l'enseignement des sciences des enseignants et des élèves du primaire et du secondaire. Rapport au savoir scientifique. Approches didactiques de l'interdisciplinarité au primaire et au secondaire. Liens sciences-technologies-société. Postures épistémologiques de jeunes chercheurs en sciences du vivant.

Barbara Bader

Lecture socioculturelle du renouvellement de pratiques d'enseignants du secondaire en éducation aux sciences, aux technologies et à l'environnement. Mise en place de communautés de pratique virtuelles en sciences et technologies au secondaire.

Sylvie Barma

Didactique des mathématiques et formation des maîtres à l'enseignement de la géométrie. Analyse des difficultés des élèves et les moyens d'action des enseignants. Constructions de concepts géométriques. Environnements informatiques d'apprentissage de la géométrie.

Hélène Boubliil

Didactique de l'histoire et des sciences humaines. Éducation à la citoyenneté et enseignement de l'histoire. Mémoire collective, identités nationales et enseignement. Intégration des TIC dans l'activité enseignante. Formation pratique. Histoire du Québec et du Canada contemporains. Histoire de l'éducation au Québec.

Jean-François Cardin

Didactique du français langue première. Didactique de l'écriture de textes non littéraires, de la grammaire, de l'argumentation orale et écrite. Articulation des activités discursives aux activités métalangagières. Le français transversal : usages et fonctions dans les disciplines scolaires. Histoire de l'enseignement du français au Québec. Étude des genres textuels universitaires et scientifiques. Épistémologie, histoire et méthodologies de recherche des didactiques disciplinaires.

Suzanne-G. Chartrand

Didactique des mathématiques. Processus d'apprentissage chez des élèves éprouvant des difficultés d'apprentissage en mathématiques. Relations entre interprétation des activités cognitives des élèves et les interventions privilégiées au préscolaire, au primaire et au secondaire. Relations entre apprentissage et enseignement des mathématiques.

Lucie DeBlois

Didactique du français langue première. Didactique de littérature (lecture et écriture littéraire) au secondaire et au collégial. Approche culturelle dans la classe de français. Rapport à la culture. Développement culturel des étudiants en formation à l'enseignement.

Érick Falardeau

Didactique des sciences. Didactique de l'enseignement professionnel.

Richard Gagnon

Éthique professionnelle des enseignants. Violences scolaires, insertion professionnelle, violence au travail, théories de la violence. Interactions dans la classe, conduites à risque chez les jeunes. Nouvelles ritualités, modernité et postmodernité québécoise. Sociologie contemporaine.

Denis Jeffrey

Éducation à l'environnement humain. Littératie et promotion de la santé. Formation des enseignants et des professionnels de la santé à l'éducation à la santé et la littératie. Utilisation des technologies dans l'enseignement et l'apprentissage. Didactique de la géographie et enseignement de l'univers social au préscolaire et au primaire. Les concepts et méthodes de la géographie au secondaire et au collégial. Les obstacles à l'apprentissage.

Margot Kaszap

Didactique des mathématiques. Apprentissage des mathématiques au préscolaire et au primaire. Raisonnement proportionnel. Analyse des pratiques d'enseignement.

Izabella Oliveira

Appréhension de controverses sociotechniques et rapports d'étudiants et de futurs enseignants aux experts scientifiques.

Chantal Pouliot

Apprentissage de l'écrit. Intervention auprès des élèves rencontrant des difficultés dans l'apprentissage de l'écrit. Apprentissages scolaires chez l'enfant sourd. Intégration scolaire de l'enfant sourd.

Pauline Sirois

Théories et méthodes d'analyse de l'activité dans une perspective située. Activité, cognition, réflexivité et apprentissage en lien avec l'exercice d'un métier, d'une technique ou d'une profession. Didactique de l'enseignement professionnel, technique, universitaire et de la formation en milieu de travail.

Anabelle Viau-Guay

Diplôme d'études supérieures spécialisées en enseignement collégial

Admission

Exigences d'admission

Pour être admissible à ce programme, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat disciplinaire (ou spécialisé) dans une matière enseignée au collégial. Ce baccalauréat doit avoir été obtenu avec une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33.

Exigences linguistiques

Le candidat doit, avant le début des cours de la première session, réussir le test de français Laval-Montréal (TFLM) et obtenir un résultat égal ou supérieur à 60 %. Si le résultat qu'il obtient au TFLM est égal ou supérieur à 60 %, mais inférieur à 75 %, il devra suivre et réussir avec une note minimale de C (article 241 du [Règlement des études](#)) le cours [FRN-1904](#) Français écrit pour la formation à l'enseignement III durant sa première session au programme.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats à la session d'automne.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du diplôme d'études supérieures spécialisées.

Responsable

Directeur du programme

Jean-François Cardin
418 656-2131, poste 12699
Télécopieur : 418 656-2905
Jean-Francois.Cardin@fse.ulaval.ca

Pour information:

Lise Arsenault
418 656-2131, poste 5953
Télécopieur : 418 656-7347
Lise.Arsenault@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences de l'éducation

Orientation et objectifs

Objectifs

L'objectif général de ce programme est de préparer l'étudiant à l'exercice de la profession d'enseignant au collégial. Il puise sa dynamique dans l'interrelation entre les dimensions théoriques et pratiques de l'exercice de la profession.

Au terme de ses études, l'étudiant doit être apte à:

- élaborer, mettre en œuvre et évaluer des moyens d'intervention pédagogique adaptés aux élèves du collégial en recourant de façon réflexive aux savoirs et aux pratiques de référence;

- démontrer des habiletés d'analyse et de critique par rapport à différentes dimensions de l'enseignement collégial (sociologique, psychologique, technologique, organisationnelle, docimologique, etc.);
- porter un regard critique sur sa pratique professionnelle pour mieux assurer le développement de celle-ci.

Pour acquérir ces compétences, l'étudiant doit développer sa capacité à:

- élaborer, mettre en œuvre et évaluer des stratégies, des tactiques et des moyens d'intervention pédagogique efficaces et adaptés aux élèves ainsi que des activités d'apprentissage relatives aux programmes d'études;
- adopter une pratique réflexive qui s'appuie sur les savoirs et leur appropriation par les élèves;
- démontrer des habiletés de synthèse par rapport à différentes dimensions de l'enseignement collégial;
- faire preuve d'une compréhension critique des caractéristiques psychologiques et sociologiques des jeunes adultes dans ses interventions pédagogiques, dans l'encadrement d'élèves et dans la gestion de la classe;
- démontrer des habiletés de communication orale et écrite;
- évaluer les apprentissages dans une perspective tant formative que sommative;
- intégrer, de façon critique, les technologies de l'information et de la communication dans ses interventions pédagogiques;
- collaborer avec les autres acteurs engagés dans l'activité éducative;
- prendre en charge son développement professionnel et contribuer au devenir de la profession enseignante.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Enseignement collégial (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-6022	Système d'enseignement collégial et société	3,0
DID-6009	Stage d'enseignement collégial I	3,0
DID-6010	Stage d'enseignement collégial II	4,0
MEV-7002	Mesure et évaluation en classe à l'ordre collégial	3,0
PPG-6003	Développement psychosocial du jeune adulte au collégial	3,0
PPG-6013	Apprentissage, cognition et enseignement collégial	3,0
PPG-6020	Intervention pédagogique au collégial	3,0
TEN-7023	Intégrer les TIC dans l'enseignement et l'apprentissage	2,0

1. Réussir une paire parmi :

DID-6002 et DID-6003

OU

DID-6000 et DID-6001

OU

DID-6006 et DID-6007

OU

DID-6013 et DID-6014

Diplôme d'études supérieures spécialisées en intervention éducative – psychopédagogie

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 22 mai 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Pour être admissible à ce programme, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat, ou l'équivalent, et avoir conservé une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, d'au moins 3 sur 4,33, ou l'équivalent. Le candidat doit annexer à sa demande d'admission ses relevés de notes, un curriculum vitæ et un texte de deux pages dans lequel il précise son intérêt pour le programme, les objectifs professionnels qu'il poursuit et les raisons pour lesquelles, à son avis, la direction de programme devrait retenir sa candidature. Le candidat doit, de plus, satisfaire aux exigences particulières d'admission.

Exigences linguistiques

La personne inscrite au diplôme en intervention éducative est soumise à la politique facultaire relative au français écrit.

De plus, tout programme de deuxième ou de troisième cycle de l'Université Laval comporte des exigences minimales d'ordre linguistique concernant notamment la capacité de comprendre l'anglais. Dans certains cours du D.E.S.S., le candidat doit lire et analyser des textes en anglais. L'évaluation peut se faire à partir de ces textes.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du diplôme d'études supérieures spécialisées.

Responsable

Directeur du programme

Louis Levasseur
louis.levasseur@fse.ulaval.ca

Pour information :

Chantal Roy
chantal.roy@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences de l'éducation

Orientation et objectifs

Objectifs

Ce programme a été conçu de façon à répondre aux besoins de la personne qui recherche un perfectionnement sur le plan de ses interventions éducatives. Il permet d'acquérir une spécialisation professionnelle plus poussée dans une discipline ou dans un champ de pratique particulier. Il s'adresse au personnel enseignant, au formateur, au personnel professionnel (gestionnaire de services éducatifs ou de formation, conseiller pédagogique, personnel de direction d'établissement d'enseignement) et au cadre qui travaille, ou qui est en voie de le faire, en intervention éducative dans des milieux variés : scolaire, sociocommunautaire, entreprise, etc. Il permet à l'étudiant d'améliorer ses interventions à partir de l'analyse de sa pratique pédagogique.

De façon générale, le programme vise à permettre à l'étudiant :

- de situer adéquatement sa discipline ou son champ de pratique dans le domaine plus vaste des sciences de l'éducation;
- d'élargir sa compréhension des réalités et des grands problèmes vécus dans le monde de l'éducation et, plus particulièrement, de ceux liés à son champ d'études ou à sa discipline;
- de développer des habiletés d'intervention dans son champ de spécialisation;
- d'acquérir une capacité d'analyse réflexive et critique à l'égard de la pratique professionnelle;
- d'utiliser, de façon critique, les résultats de recherches effectuées en sciences de l'éducation pour les appliquer, de manière appropriée, à son champ de pratique.

Objectifs particuliers

Ce programme a pour objectif particulier de fournir au professionnel de l'enseignement l'occasion d'améliorer ses interventions à partir de l'analyse de sa pratique pédagogique et de modèles théoriques concernant le développement de la connaissance, le sujet apprenant, la personne de l'intervenant, les contenus, les différents outils ou les diverses stratégies d'intervention. Certaines activités engagent le praticien à clarifier sa compréhension de l'activité éducative en le mettant en situation de reconnaître ses propres valeurs, habiletés et modèles conceptuels. Au terme de ses études, l'étudiant devrait avoir enrichi sa connaissance d'un champ d'activité professionnelle et avoir établi des liens pertinents entre la pratique et la théorie dans ce champ d'activité.

Renseignements additionnels

Remarques sur les cours

Dépôt du programme d'études

L'étudiant doit, au cours de sa première session d'inscription, déposer un programme d'études. Ce programme est soumis à l'approbation de la direction de programme.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Intervention éducative (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
IED-7000	Analyse critique et recherche en intervention éducative	3,0
IED-7001	Enjeux et problématiques de l'intervention éducative	3,0

1. 24 crédits parmi :

ADS-7007, EDC-7002, EDC-7003, MEV-7005, PPG-6021, PPG-7001, PPG-7002, PPG-7008 à PPG-7013, PPG-7015, PPG-7018, PPG-7020, PPG-7021, PPG-7023, PPG-7026, PPG-7027, PPG-7029 à PPG-7031, PPG-7033 à PPG-7042, PPG-7045, PPG-7046, PPG-7048, PPG-7050, PPG-7051

Microprogramme de deuxième cycle en intervention pédagogique - difficulté langagière

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 5 mars 2012 et constitue la version officielle de ce microprogramme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce microprogramme sans préavis.

Exigences d'admission

Le candidat doit détenir un brevet d'enseignement et avoir obtenu une moyenne de cheminement ou de diplomation au baccalauréat d'au moins 3 sur 4,33, ou l'équivalent. Le candidat doit annexer à sa demande d'admission ses relevés de notes, un curriculum vitæ et un texte de deux pages dans lequel il précise son intérêt pour le programme, les objectifs professionnels qu'il poursuit et les raisons pour lesquelles, à son avis, la direction de programme devrait retenir sa candidature.

Le fait de satisfaire à toutes les exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat; en effet, l'admission dépend partiellement des places disponibles dans les cours et en milieu de stage.

Sessions d'admission

Ce microprogramme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été, en fonction de l'offre de cours.

Responsable

Hélène Makdissi
418 656-2131, poste 6328
Télécopieur : 418 656-2905
helene.makdissi@fse.ulaval.ca

Pour information :

Denise Fréchette
418 656-5685
Télécopieur : 418 656-7347
denise.frechette@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences de l'éducation

Orientation et objectifs

Objectifs

Ce microprogramme a été conçu de façon à répondre aux besoins de la personne qui désire parvenir à faire une juste lecture développementale du langage oral et de l'émergence de l'écrit chez l'enfant en difficulté langagière. Cette formation vise particulièrement l'intervention pédagogique axée sur l'apprentissage de la langue écrite (lecture/écriture et discours oral) chez les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) et scolarisés en classe spéciale de langage. Il rejoint ainsi deux domaines prioritaires du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport : l'amélioration du français et la réussite des élèves EHDAA, sachant que la réussite scolaire est en étroite relation avec le savoir lire et écrire.

Les objectifs de formation sont notamment : l'évaluation discursive des élèves dans un continuum développemental entre les modes oral et écrit de la langue, la détermination des interventions urgentes à circonscrire pour favoriser l'apprentissage de la langue et, enfin, la conception et le pilotage d'interventions pédagogiques au juste niveau de l'élève.

En ce sens, ce microprogramme propose deux cours théoriques qui font un pont direct avec la pratique en classe par l'intermédiaire d'un stage. Chacun des deux cours propose des fondements théoriques sur lesquels pourront reposer des évaluations de nature

développementale quant aux habiletés des élèves et ouvre sur les voies d'intervention pédagogique dans la zone proximale de développement.

Renseignements additionnels

Exigences linguistiques

La personne inscrite au microprogramme en intervention pédagogique - difficulté langagière est soumise à la politique facultaire relative au français écrit.

De plus, tout programme de deuxième et troisième cycle de l'Université Laval comporte des exigences minimales d'ordre linguistique concernant notamment la capacité de comprendre l'anglais. Dans les cours de ce programme, le candidat doit lire et analyser des textes en anglais. L'évaluation peut se faire à partir de ces textes.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 9 crédits

Activités de formation communes

Difficulté langagière (9 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
PPG-6021	Stage en adaptation scolaire : intervention auprès de l'élève en difficulté langagière	3,0
PPG-7050	Discours et littératie : l'enfant en difficulté langagière	3,0
PPG-7051	Lecture et écriture : l'enfant en difficulté langagière	3,0

Doctorat en psychopédagogie (Ph. D.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 30 mai 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Exigences générales

Pour être admissible à ce programme, il faut être titulaire d'une maîtrise comportant une préparation pertinente au champ d'études choisi ou d'un diplôme jugé équivalent. Dans certains cas, une scolarité complémentaire ou probatoire peut être imposée.

Exigences particulières

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (relevé de notes et trois rapports d'appréciation), chaque candidat doit joindre à sa demande un curriculum vitæ et un texte de cinq pages. Ce texte présente un avant-projet de recherche qui comporte les éléments suivants : un titre provisoire de la thèse, une première ébauche du plan, la problématique et sa pertinence, de même que les principales sources bibliographiques.

Sélection

La direction de programme étudie chaque demande en fonction de l'ensemble du dossier d'admission et des ressources professorales disponibles pour l'encadrement. Une attention particulière est portée à la qualité de l'écrit, à la préparation antérieure du candidat, à la qualité de son dossier universitaire et à son aptitude à la recherche. La direction se réserve le droit d'exiger une entrevue.

Pour qu'un candidat soit admis, il faut qu'un professeur ait accepté d'agir à titre de directeur de recherche pour le doctorat. Avant de déposer sa demande d'admission, le candidat est invité à consulter des professeurs afin de discuter des possibilités d'encadrement qui peuvent lui être offertes. Une offre d'admission définitive ne sera faite que si l'encadrement peut être assuré.

Exigences linguistiques

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée pour la poursuite de ce programme. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la politique facultaire relative au français écrit est appliquée.

La poursuite de ce programme nécessite également une très bonne compréhension de l'anglais écrit. Cette compréhension est vérifiée au moyen d'un examen administré au début de la première session d'inscription. En cas d'échec à l'examen, l'étudiant devra suivre et réussir un cours d'anglais avec une note égale ou supérieure à C, au cours de la première année d'inscription.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de *Philosophiæ doctor* (Ph. D.).

Responsable

Directeur du programme

Louis Levasseur

louis.levasseur@fse.ulaval.ca

Pour information :

Chantal Roy
418 656-5775
Télécopieur : 418 656-7347
chantal.roy@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences de l'éducation

Orientation et objectifs**Objectifs**

Ce programme vise à former un chercheur autonome, capable d'apporter une contribution au savoir et de démontrer une ouverture au travail interdisciplinaire. Au terme de ses études, l'étudiant devrait :

- avoir acquis la capacité d'analyser des événements éducatifs et de réfléchir, de façon critique, sur le savoir et ses processus d'acquisition;
- être devenu spécialiste dans un champ d'études et de recherche en psychopédagogie;
- être capable de lier à la problématique éducative dans son ensemble les données relatives à son champ de spécialisation;
- être en mesure de contribuer à l'avancement du savoir théorique et de la pratique en psychopédagogie par l'apport de nouvelles connaissances;
- pouvoir poursuivre des recherches originales de façon autonome;
- avoir la compétence nécessaire pour élaborer de nouvelles pratiques de recherche et d'intervention.

Renseignements additionnels**Exigence de résidence**

L'étudiant doit prévoir une résidence de trois sessions consécutives.

Remarques sur les cours

Le séminaire doctoral facultaire, l'examen de doctorat et le séminaire de recherche de doctorat sont obligatoires.

Séminaire doctoral facultaire

L'étudiant a l'obligation de réussir le séminaire doctoral : réflexions critiques sur la recherche.

Comité d'éthique*Approbation du projet par le Comité d'éthique*

Tout étudiant inscrit à un programme de maîtrise avec mémoire ou de doctorat est tenu de faire une déclaration au Comité d'éthique de l'Université Laval (CERUL) précisant si son projet fera appel ou non à des sujets humains. Il remplit cette déclaration le plus tôt possible et s'assure qu'une copie de cette déclaration soit déposée à son dossier en la remettant au secrétariat de son programme. Si sa recherche fait appel à des sujets humains, l'étudiant doit, dans un premier temps, transmettre copie de sa déclaration au CERUL. Dans un deuxième temps et au moment où, de l'avis de son directeur de recherche, son projet de recherche est suffisamment précis, il doit soumettre ce projet pour approbation au CERUL, selon les directives prévues à cette fin. Dans tous les cas, l'approbation du CERUL doit précéder le recrutement de sujets humains.

Il est important de noter que, comme le prévoit le *Règlement des études* (article 319f), l'étudiant qui réalise une recherche (mémoire ou thèse) pour laquelle il n'aura pas obtenu l'approbation du Comité d'éthique, ne pourra recevoir son diplôme (maîtrise ou doctorat).

Travail de rédaction

Le mode de présentation de la démarche entière du projet de recherche est la thèse. L'étudiant peut obtenir un guide dans lequel sont précisés les objections de la thèse, les formes qu'elle peut prendre ainsi que les étapes à suivre. La documentation à ce sujet est disponible sur le site internet de la Faculté des études supérieures et postdoctorates.

Il faut noter que la prélecture est une étape obligatoire dans le programme de doctorat en psychopédagogie et que la soutenance de la thèse est toujours publique.

Travail de recherche

Dépôt du programme d'études

Au cours de sa première session d'inscription, l'étudiant dépose un programme d'études. Ce programme est soumis à l'approbation de la direction de programme.

Le programme d'études est élaboré conjointement avec le directeur de recherche et à partir de la signification de chacun des cours dans la formation de l'étudiant.

Examen de doctorat

L'examen de doctorat contribue à évaluer le potentiel d'un étudiant à poursuivre ses études doctorales et à mener à bien sa thèse de doctorat. Dans la mesure où l'étudiant réussit l'examen, il recevra également des recommandations pour la poursuite de ses travaux de recherche.

Cet examen comporte deux volets, l'un rétrospectif et l'autre prospectif. Il a une valeur de 3 crédits et fait partie des 21 crédits de scolarité du programme d'études de l'étudiant. Avant de s'y inscrire, l'étudiant doit avoir acquis un minimum de 12 crédits de cours, mais ne doit pas avoir dépassé 36 crédits (cours et recherche).

Au moins deux mois avant la présentation de l'examen de doctorat et au plus tard au moment de l'inscription à cet examen, l'étudiant et son directeur proposent un jury d'examen. Ce jury comprend le directeur et au moins deux autres professeurs. La composition du jury est soumise à l'approbation de la direction de programme. Les membres du jury peuvent ensuite continuer d'assurer l'encadrement de l'étudiant et constituer son comité de thèse. Avant l'examen, l'étudiant doit également soumettre son plan d'examen à l'approbation de la direction de programme.

L'examen de doctorat est soit privé, soit public. La note est attribuée en fonction du système de notation en vigueur au troisième cycle (A+ à E). En cas d'échec, une seule reprise est permise, sur décision unanime des membres du jury seulement.

Le texte complet de la politique de l'examen de doctorat ainsi que les formulaires à remplir au moment du dépôt du plan d'examen et pour obtenir l'approbation du jury sont disponibles au secrétariat du programme.

Dépôt du projet de recherche

Immédiatement après avoir réussi l'examen de doctorat, l'étudiant doit déposer, auprès de sa direction de programme, un projet de recherche, approuvé par son directeur de recherche. Ce projet de recherche (dix pages) doit comporter le titre provisoire de la thèse, la délimitation du sujet, l'hypothèse de travail et les principales références. Le programme permet que la thèse soit présentée en y insérant des articles. Une thèse conçue sous cette forme ne peut se résumer à la seule juxtaposition des articles proposés; elle doit aussi comporter des parties servant à lier les articles de façon à assurer la cohésion et la cohérence du texte constituant la thèse. On peut se procurer la réglementation pour ce genre de thèse au secrétariat du programme. Dans ce cas, l'étudiant doit présenter à son directeur de recherche un projet comprenant le plan, le titre de la thèse, le titre des articles et la délimitation du sujet, l'hypothèse de travail, les principales références et le nom des périodiques, avec comité de lecture, auquel les articles seront soumis. Ces articles doivent porter sur la résolution d'un problème unique.

L'une ou l'autre forme de projet de thèse sera déposée, accompagnée du formulaire approprié, et soumise à l'approbation de la direction de programme. Si le projet est accepté, le sujet de recherche sera réservé pour la durée des études de doctorat (sept ans

au maximum, à partir de la première inscription au programme). L'étudiant qui ne satisfait pas à cette exigence pourra être exclu du programme.

Séminaire de recherche de doctorat

Le séminaire de recherche de doctorat doit être l'occasion de présenter la problématique et la méthodologie du projet de recherche. L'étudiant présente son séminaire après s'être soumis à l'examen de doctorat. Le séminaire doit impérativement être réussi avant toute collecte de données, puisqu'il doit permettre de préciser suffisamment le projet de recherche.

Le séminaire est suivi d'une évaluation qui prend la forme d'un rapport rédigé par le directeur de recherche, avec la participation des membres du comité d'encadrement; le rapport est remis à l'étudiant par la direction de programme.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 10 crédits

Activités de formation communes

Psychopédagogie (21 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-8002	Séminaire doctoral: réflexions critiques sur la recherche	3,0
PPG-8000	Examen de doctorat	3,0
PPG-8002	Séminaire de recherche de doctorat	3,0

1. 12 crédits parmi :

DID-7000, DID-7003, DID-7004, DID-7013, EDC-7002, EDC-7003, EDC-7005, EDC-7010, EDC-7013, EDC-7014, EDC-8001, EPS-7000 à EPS-7013, MEV-7005, MEV-7015, PPG-7000 à PPG-7002, PPG-7004 à PPG-7006, PPG-7012, PPG-7016 à PPG-7022, PPG-7027, PPG-7028, PPG-7032, PPG-7033, PPG-7036 à PPG-7048, PPG-7050, PPG-7051

Recherche

Description : L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
PPG-8801	Activité de recherche - thèse 1	3,0
PPG-8802	Activité de recherche - thèse 2	10,0 crédits/activité temps plein
PPG-8803	Activité de recherche - thèse 3	10,0 crédits/activité temps plein
PPG-8804	Activité de recherche - thèse 4	10,0 crédits/activité temps plein
PPG-8805	Activité de recherche - thèse 5	9,0 crédits/activité temps plein
PPG-8806	Activité de recherche - thèse 6	9,0 crédits/activité temps plein
PPG-8807	Activité de recherche - thèse 7	9,0 crédits/activité temps plein
PPG-8808	Activité de recherche - thèse 8	9,0 crédits/activité temps plein

Recherche

Adaptation scolaire

Claire Beaumont, Stéphane Duchesne, Hélène Makdissi, Égide Royer, Pauline Sirois

Adaptation scolaire/inclusion/enseignement spécialisé

Philippe Tremblay

Apprentissage

Lucie DeBlois, Marie-Claude Bernard, Anabelle Viau-Guay

Co-enseignement/co-intervention

Philippe Tremblay

Développement

Caroline Bouchard, Stéphane Duchesne, Fernand Gervais, Simon Larose, Pierre Pagé

Éducation physique

Guylaine Demers, Vicky Drapeau, Jocelyn Gagnon, Claude Goulet, Denis Martel, Valérie Michaud, Luc Nadeau, Sylvie Parent, Claude Savard, Serge Talbot, Germain Thériault, Christiane Trottier

Évaluation de dispositifs scolaires

Philippe Tremblay

Extrascolaire

Philippe Tremblay

Fondements

Clermont Gauthier, Louis Levasseur, Denis Simard

Intervention pédagogique

Marie-Claude Bernard, Caroline Bouchard, Serge Desgagné, Fernand Gervais, Christine Hamel, Thérèse Laferrière, Simon Larose, Anabelle Viau-Guay

Pédagogie différenciée

Philippe Tremblay

Petite enfance

Caroline Bouchard, Pierre Pagé

Supervision pédagogique

Serge Desgagné, Christine Hamel, Thérèse Laferrière, Maurice Legault, Anabelle Viau-Guay

Sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Adaptation scolaire. Troubles de comportement.

Claire Beaumont

Apprentissage et cognition au secondaire. Questions socialement vives et rapport(s) au(x) savoir(s), à l'apprendre et à l'école. Méthodologie qualitative. Approche narrative, récits de vie.

Marie-Claude Bernard

Contextes éducatifs de la maternelle, du service de garde à la petite enfance et en milieu scolaire, préparation à l'école, transition et maturité scolaires, développement global de l'enfant (0-6 ans), différences garçons-filles, comportements prosociaux et langage (pragmatique), éveil à l'écrit en service de garde et pratiques pédagogiques.

Caroline Bouchard

Didactique des mathématiques. Processus d'apprentissage chez des élèves éprouvant des difficultés d'apprentissage en mathématiques. Relations entre interprétation des activités cognitives des élèves et les interventions privilégiées au préscolaire, au primaire et au secondaire. Relations entre apprentissage et enseignement des mathématiques.

Lucie DeBlois

Femmes et sport. Formation par compétences. Homophobie en sport. Formation et supervision des entraîneurs sportifs. Élaboration de programmes de formation.

Guylaine Demers

Formation des enseignants et contextes de pratique (stages de formation initiale et insertion professionnelle). Relation pédagogique et gestion de classe. Analyse réflexive et savoir pratique des enseignants. Approche narrative, récits de pratique et méthode de cas. Approche collaborative de recherche. Méthodologie qualitative : ethnographie et ethnométhodologie.

Serge Desgagné

Programme d'intervention en nutrition. Éducation à la santé. Nutrition sportive, Contrôle du poids. Comportements alimentaires.

Vicky Drapeau

Rôle de la famille dans le développement psychosocial des adolescents. Transition au secondaire comme contexte propice à l'apparition des difficultés d'adaptation psychosociale à l'adolescence. Problèmes de comportement et environnement pédagogique comme déterminants de l'inadaptation psychosociale au secondaire. Profils d'adolescents à risque de décrochage scolaire au secondaire.

Stéphane Duchesne

Didactique de l'éducation physique et sportive. Pédagogie de l'éducation physique et sportive. Éducation à la santé.

Jocelyn Gagnon

Histoire des idées et des pratiques pédagogiques. Courants pédagogiques contemporains. Programmes scolaires.

Clermont Gauthier

Développement sociocognitif au préscolaire et à l'élémentaire. Construction des savoirs en situation. Culture et cognition. Formation pratique en milieu scolaire. Ethnométhodologie.

Fernand Gervais

Épidémiologie et étiologie des blessures d'origine récréative et sportive. Prévention des blessures et promotion de la sécurité dans la pratique d'activités récréatives et sportives.

Claude Goulet

Environnements d'apprentissage contemporains. Processus enseignement-apprentissage et approche centrée sur l'expérience. Savoir pratique en enseignement. Identité professionnelle, analyse réflexive et formation continue des enseignantes et enseignants.

Thérèse Laferrière

Formation pratique à l'enseignement. Supervision pédagogique. Analyses de pratique. Méthodologies collaboratives. Transformation des pratiques. Innovation en enseignement. Prise de décision et environnement d'apprentissage. Médiation à l'aide des technologies. Gestion des interactions en classe. Intégration théorie pratique. Développement professionnel en contexte.

Christine Hamel

Psychologie de l'adolescence et conséquences en éducation. Développement social et affectif à l'adolescence et relations avec les enseignants et avec les pairs. Intégration collégiale des étudiants à risque. Tutorat maître-élève.

Simon Larose

Analyse du vécu de la pratique éducative. Liens entre la transformation intérieure et le changement pédagogique. Explicitation du vécu de l'action. Formation des enseignants associés à la formation dans le contexte des stages en milieu scolaire. Éducation à la relation à l'environnement naturel.

Maurice Legault

Fondements de l'éducation. Histoire des idées pédagogiques. Sociologie de l'éducation. Culture scolaire. Politiques d'éducation.

Louis Levasseur

Littérature jeunesse et émergence de la littératie chez l'élève tout-venant ou en difficulté langagière. Perspective développementale. Difficultés d'apprentissage. Déficience auditive. Développement cognitif et construction du langage chez l'enfant sourd. Apprentissage de la lecture et de l'écriture. Problèmes de compréhension en lecture. Intervention auprès des élèves à risque. Intervention pédagogique auprès des enfants en difficulté. Difficultés d'apprentissage scolaire.

Hélène Makdissi

Pédagogie de l'éducation physique et sportive. Supervision de l'intervention en éducation physique et sportive.

Denis Martel

Éducation à la santé. Promotion de la pratique d'activités physiques en milieu scolaire. Efficacité de programmes en éducation physique et à la santé.

Valérie Michaud

Mesure de la performance en sport d'équipe. Mesure et évaluation en éducation physique et sportive. Éducation à la santé.

Luc Nadeau

Développement et apprentissage. Construction historico-culturelle de la pensée sociale. Neurophénoménologie, développement du cerveau et neuropédagogie. Facteurs sociaux intervenant dans le développement sociocognitif. Programme d'éducation sociocognitive en milieux préscolaire et scolaire.

Pierre Pagé

Protection de l'intégrité physique et mentale des athlètes. Abus, harcèlement et violence dans le sport. Prévention des traumatismes intentionnels dans le sport.

Sylvie Parent

Adaptation scolaire : services éducatifs offerts aux élèves présentant des difficultés d'adaptation ou des troubles de comportement à l'école.

Égide Royer

Pédagogie sportive. Efficacité des processus d'entraînement. Formation des entraîneurs sportifs. Formation de formateurs.

Claude Savard

Fondements de l'éducation. Enseignement et culture. Formation des maîtres.

Denis Simard

Apprentissage de l'écrit. Intervention auprès des élèves rencontrant des difficultés dans l'apprentissage de l'écrit. Apprentissages scolaires chez l'enfant sourd. Intégration scolaire de l'enfant sourd.

Pauline Sirois

Intervention éducative. Efficacité du processus enseignement-apprentissage. Apprendre à apprendre. Formation, perfectionnement et supervision pédagogique des éducateurs physiques. Pédagogie universitaire.

Serge Talbot

Dépistage, traitement, rééducation et prévention des blessures sportives. Plein air, santé et activité physique. Adaptation humaine au milieu naturel.

Germain Thériault

Interventions auprès des élèves ayant des difficultés d'apprentissage et d'adaptation (élèves à risque). Plus précisément, il s'intéresse à l'évaluation de dispositifs scolaires ou extrascolaires destinés à ces élèves (inclusion, classe spéciale, redoublement, discrimination positive, etc.). Ces dispositifs ayant comme mission d'apporter des réponses différentes de ceux des classes régulières, la pédagogie différenciée fait donc également partie de ses intérêts de recherche. Par ailleurs, ces dispositifs étant caractérisés par un apport de ressources humaines ou matérielles facilitant la différenciation, il s'intéresse également à l'adéquation et aux synergies entre ces ressources (ex. : co-enseignement/co-intervention). Dans ce dernier cas, l'utilisation de recherche-action et collaborative a été privilégiée jusqu'ici.

Philippe Tremblay

Psychologie du sport. Préparation mentale et développement des habiletés de vie en contexte sportif. Analyse du rôle des entraîneurs sportifs et des parents auprès des athlètes.

Christiane Trottier

Théories et méthodes d'analyse de l'activité dans une perspective située. Activité, cognition, réflexivité et apprentissage en lien avec l'exercice d'un métier, d'une technique ou d'une profession. Didactique de l'enseignement professionnel, technique, universitaire et de la formation en milieu de travail.

Anabelle Viau-Guay

Maîtrise en psychopédagogie (M.A.)

Admission

Exigences d'admission

Exigences générales

Pour être admissible à ce programme, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat, ou l'équivalent, qui comporte une préparation pertinente à la spécialité choisie et avoir conservé une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, d'au moins 3 sur 4,33, ou l'équivalent. Dans certains cas, notamment pour le candidat dont le baccalauréat n'est pas en éducation, une scolarité complémentaire ou probatoire de premier cycle (pouvant atteindre 15 crédits) peut être imposée par la direction de programme.

Exigences particulières

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (relevés de notes et trois rapports d'appréciation), le candidat doit joindre à sa demande un curriculum vitæ et un texte d'un maximum de deux pages. Ce texte doit comprendre la description de ses intérêts professionnels, une indication du ou des champs d'études et de recherche qui l'intéressent et des précisions sur le thème d'un éventuel essai.

Sélection

La direction de programme étudie chaque demande en fonction de l'ensemble du dossier d'admission et une attention particulière est portée à la qualité de l'écrit. La direction se réserve le droit d'exiger une entrevue.

Pour qu'un candidat soit admis, il faut qu'un professeur ait accepté d'agir à titre de conseiller pour l'essai. Avant de déposer sa demande d'admission, le candidat est invité à consulter des professeurs afin de discuter des possibilités d'encadrement qui peuvent lui être offertes. Si le candidat n'a pas fait de suggestion, c'est à partir des indications accompagnant la demande d'admission que la direction de programme lui fournit une liste de professeurs susceptibles d'assurer l'encadrement à la maîtrise. Une offre d'admission définitive ne sera faite que si l'encadrement peut être assuré.

Note - Ce programme ne conduit pas à l'obtention d'un permis d'enseignement.

Exigences linguistiques

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée pour la poursuite de ce programme. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la politique facultaire relative au français écrit est appliquée.

La poursuite de ce programme nécessite également une très bonne compréhension de l'anglais écrit. Cette compréhension est vérifiée au moyen d'un examen administré au début de la première session d'inscription. En cas d'échec à l'examen, l'étudiant devra suivre et réussir un cours d'anglais avec une note égale ou supérieure à C, avant d'avoir accumulé 9 crédits d'inscription au programme.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été. On suggère au candidat qui désire s'inscrire à temps complet de commencer ses études à la session d'automne.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de maître ès arts (M.A.).

Responsable

Directeur du programme

Louis Levasseur

louis.levasseur@fse.ulaval.ca

Pour information :

Chantal Roy
418 656-5775
Télécopieur : 418 656-7347
chantal.roy@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences de l'éducation

Orientation et objectifs**Objectifs**

Ce programme a pour objectif de favoriser chez l'étudiant l'acquisition d'une formation plus approfondie par l'étude de modèles théoriques, par le développement d'outils et de stratégies d'intervention et par l'analyse des pratiques pédagogiques. Certaines activités visent la reconnaissance de ses propres valeurs, habiletés et modèles conceptuels.

Ce programme est axé sur la formation professionnelle. L'étudiant acquerra cette formation par la poursuite de cours et par la rédaction d'un essai. Au terme de ses études, l'étudiant devrait :

- avoir acquis, en tant que professionnel, la capacité de réfléchir sur son action, lui permettant ainsi d'améliorer son intervention et de faire évoluer la pratique dans son domaine;
- avoir enrichi sa connaissance d'un champ d'activité professionnelle en rapport avec la psychopédagogie;
- avoir acquis une attitude critique par rapport à sa pratique professionnelle et à celle de son milieu;
- s'être familiarisé avec la recherche en psychopédagogie;
- être en mesure de présenter, par écrit et de façon claire et cohérente, une synthèse de ses travaux témoignant de sa démarche.

Renseignements additionnels**Exigence de résidence**

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins une session. Cette exigence de temps complet peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

Remarques sur les cours*Dépôt du programme d'études*

Au cours de sa première session d'inscription, l'étudiant dépose un programme d'études. Ce programme est soumis à l'approbation de la direction de programme.

Le programme d'études est élaboré conjointement avec le conseiller, en fonction du thème de l'essai et des intérêts personnels de l'étudiant. Il est possible de suivre certains cours dans d'autres programmes d'études aux cycles supérieurs. L'étudiant doit nécessairement ajuster ses intérêts aux possibilités offertes.

Comité d'éthique*Approbation du projet par le Comité d'éthique*

Tout étudiant inscrit à un programme de maîtrise avec mémoire ou de doctorat est tenu de faire une déclaration au Comité d'éthique de l'Université Laval (CERUL) précisant si son projet fera appel ou non à des sujets humains. Il remplit cette déclaration le plus tôt possible et s'assure qu'une copie de cette déclaration soit déposée à son dossier en la remettant au secrétariat de son programme. Si sa recherche fait appel à des sujets humains, l'étudiant doit, dans un premier temps, transmettre copie de sa déclaration au CERUL. Dans un deuxième temps et au moment où, de l'avis de son directeur de recherche, son projet de recherche est

suffisamment précis, il doit soumettre ce projet pour approbation au CERUL, selon les directives prévues à cette fin. Dans tous les cas, l'approbation du CERUL doit précéder le recrutement de sujets humains.

Il est important de noter que, comme le prévoit le **Règlement des études** (article 319f), l'étudiant qui réalise une recherche (mémoire ou thèse) pour laquelle il n'aura pas obtenu l'approbation du Comité d'éthique, ne pourra recevoir son diplôme (maîtrise ou doctorat).

Travail de recherche

Dépôt du projet d'essai

L'étudiant doit présenter à son conseiller un projet d'essai (deux à trois pages) comprenant le titre provisoire de l'essai, la problématique et les objectifs, le plan et les étapes de réalisation, le calendrier et une bibliographie sommaire. Ce projet sera déposé, accompagné du formulaire approprié, et soumis à l'approbation de la direction de programme. Si le projet est accepté, le sujet de recherche sera réservé pour la durée des études de maîtrise (quatre ans au maximum, à partir de la première inscription au programme).

L'étudiant doit satisfaire à cette exigence au plus tard avant d'avoir accumulé 27 crédits d'inscription (cours et recherche). L'étudiant qui ne satisfait pas à cette exigence pourra être exclu du programme.

L'essai que doit présenter l'étudiant est un travail de synthèse, c'est-à-dire de réflexion et d'interprétation, réalisé sous la supervision d'un conseiller. Il peut prendre plusieurs formes (revue de littérature sur un thème précis, analyse d'une intervention de pratiques pédagogiques, production de matériel didactique, monographies, étude de cas, études historiques, dissertation). Il doit satisfaire aux exigences universitaires inhérentes à l'obtention de 12 crédits.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 22 crédits

Activités de formation communes

Psychopédagogie (45 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
PPG-6005	Essai	12,0

1. 3 crédits parmi :
DID-7006, DID-7011, EDC-7003, EPS-7000, PPG-7001, PPG-7024

2. 30 crédits parmi :
DID-7000, DID-7003, DID-7004, DID-7013, EDC-7002, EDC-7005, EDC-7006, EDC-7010, EDC-7013, EDC-7014, EPS-7001 à EPS-7013, MEV-7005, MEV-7015, PPG-6016, PPG-6017, PPG-6021, PPG-7000, PPG-7002 à PPG-7022, PPG-7025 à PPG-7029, PPG-7032 à PPG-7047, PPG-7050, PPG-7051

Recherche

Adaptation scolaire

Claire Beaumont, Andrée Boisclair, Stéphane Duchesne, Jocelyne Giasson, Hélène Makdissi, Égide Royer, Pauline Sirois, Suzanne Vincent

Adaptation scolaire/inclusion/enseignement spécialisé

Philippe Tremblay

Apprentissage

Lucie DeBlois, Marie Larochelle, Suzanne Vincent

Co-enseignement/co-intervention

Philippe Tremblay

Développement

Andrée Boisclair, Caroline Bouchard, Stéphane Duchesne, Fernand Gervais, Simon Larose, Pierre Pagé, Hélène Ziarko

Éducation physique

Guylaine Demers, Vicky Drapeau, Jocelyn Gagnon, Claude Goulet, Denis Martel, Valérie Michaud, Luc Nadeau, Sylvie Parent, Claude Savard, Serge Talbot, Germain Thériault, Christiane Trottier

Évaluation de dispositifs scolaires

Philippe Tremblay

Extrascolaire

Philippe Tremblay

Fondements

Clermont Gauthier, Denis Simard

Intervention pédagogique

Caroline Bouchard, Serge Desgagné, Fernand Gervais, Jocelyne Giasson, Thérèse Laferrière, Marie Larochelle, Simon Larose, Suzanne Vincent, Hélène Ziarko

Pédagogie différenciée

Philippe Tremblay

Petite enfance

Andrée Boisclair, Caroline Bouchard, Pierre Pagé

Supervision pédagogique

Serge Desgagné, Thérèse Laferrière, Maurice Legault

Sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à conseiller l'étudiant.

Adaptation scolaire. Troubles de comportement.

Claire Beaumont

Élaboration de connaissances chez l'enfant. Intervention pédagogique et élaboration de connaissances chez l'élève. Développement cognitif et construction du langage chez l'enfant sourd. Intégration de l'enfant sourd.

Andrée Boisclair

Contextes éducatifs de la maternelle, du service de garde à la petite enfance et en milieu scolaire, préparation à l'école, transition et maturité scolaires, développement global de l'enfant (0-6 ans), différences garçons-filles, comportements prosociaux et langage (pragmatique), éveil à l'écrit en service de garde et pratiques pédagogiques.

Caroline Bouchard

Didactique des mathématiques. Processus d'apprentissage chez des élèves éprouvant des difficultés d'apprentissage en mathématiques. Relations entre interprétation des activités cognitives des élèves et les interventions privilégiées au préscolaire, au primaire et au secondaire. Relations entre apprentissage et enseignement des mathématiques.

Lucie DeBlois

Femmes et sport. Formation par compétences. Homophobie en sport. Formation et supervision des entraîneurs sportifs. Élaboration de programmes de formation.

Guylaine Demers

Formation des enseignants et contextes de pratique (stages de formation initiale et insertion professionnelle). Relation pédagogique et gestion de classe. Analyse réflexive et savoir pratique des enseignants. Approche narrative, récits de pratique et méthode de cas. Approche collaborative de recherche. Méthodologie qualitative : ethnographie et ethnométhodologie.

Serge Desgagné

Programme d'intervention en nutrition. Éducation à la santé. Nutrition sportive, Contrôle du poids. Comportements alimentaires.

Vicky Drapeau

Rôle de la famille dans le développement psychosocial des adolescents. Transition au secondaire comme contexte propice à l'apparition des difficultés d'adaptation psychosociale à l'adolescence. Problèmes de comportement et environnement pédagogique comme déterminants de l'inadaptation psychosociale au secondaire. Profils d'adolescents à risque de décrochage scolaire au secondaire.

Stéphane Duchesne

Didactique de l'éducation physique et sportive. Pédagogie de l'éducation physique et sportive. Éducation à la santé.

Jocelyn Gagnon

Histoire des idées et des pratiques pédagogiques. Courants pédagogiques contemporains. Programmes scolaires.

Clermont Gauthier

Développement sociocognitif au préscolaire et à l'élémentaire. Construction des savoirs en situation. Culture et cognition. Formation pratique en milieu scolaire. Ethnométhodologie.

Fernand Gervais

Apprentissage de la lecture et de l'écriture. Problèmes de compréhension en lecture. Intervention auprès des élèves « à risque ».

Jocelyne Giasson

Épidémiologie et étiologie des blessures d'origine récréative et sportive. Prévention des blessures et promotion de la sécurité dans la pratique d'activités récréatives et sportives.

Claude Goulet

Environnements d'apprentissage contemporains. Processus enseignement-apprentissage et approche centrée sur l'expérience. Savoir pratique en enseignement. Identité professionnelle, analyse réflexive et formation continue des enseignantes et enseignants.

Thérèse Laferrière

Aspects épistémologiques liés à la construction des savoirs et à leur diffusion en contexte éducatif. Idée de scientificité : images et usages. Constructivisme et enseignement des sciences.

Marie Larochelle

Psychologie de l'adolescence et conséquences en éducation. Développement social et affectif à l'adolescence et relations avec les enseignants et avec les pairs. Intégration collégiale des étudiants à risque. Tutorat maître-élève.

Simon Larose

Analyse du vécu de la pratique éducative. Liens entre la transformation intérieure et le changement pédagogique. Explicitation du vécu de l'action. Formation des enseignants associés à la formation dans le contexte des stages en milieu scolaire. Éducation à la relation à l'environnement naturel.

Maurice Legault

Littérature jeunesse et émergence de la littératie chez l'élève tout-venant ou en difficulté langagière. Perspective développementale. Difficultés d'apprentissage. Déficience auditive. Développement cognitif et construction du langage chez l'enfant sourd.

Apprentissage de la lecture et de l'écriture. Problèmes de compréhension en lecture. Intervention auprès des élèves à risque.

Intervention pédagogique auprès des enfants en difficulté. Difficultés d'apprentissage scolaire.

Hélène Makdissi

Pédagogie de l'éducation physique et sportive. Supervision de l'intervention en éducation physique et sportive.

Denis Martel

Éducation à la santé. Promotion de la pratique d'activités physiques en milieu scolaire. Efficacité de programmes en éducation physique et à la santé.

Valérie Michaud

Mesure de la performance en sport d'équipe. Mesure et évaluation en éducation physique et sportive. Éducation à la santé.

Luc Nadeau

Développement et apprentissage. Construction historico-culturelle de la pensée sociale. Neurophénoménologie, développement du cerveau et neuropédagogie. Facteurs sociaux intervenant dans le développement sociocognitif. Programme d'éducation sociocognitive en milieux préscolaire et scolaire.

Pierre Pagé

Protection de l'intégrité physique et mentale des athlètes. Abus, harcèlement et violence dans le sport. Prévention des traumatismes intentionnels dans le sport.

Sylvie Parent

Adaptation scolaire : services éducatifs offerts aux élèves présentant des difficultés d'adaptation ou des troubles de comportement à l'école.

Égide Royer

Pédagogie sportive. Efficacité des processus d'entraînement. Formation des entraîneurs sportifs. Formation de formateurs.

Claude Savard

Fondements de l'éducation. Enseignement et culture. Formation des maîtres.

Denis Simard

Apprentissage de l'écrit. Intervention auprès des élèves rencontrant des difficultés dans l'apprentissage de l'écrit. Apprentissages scolaires chez l'enfant sourd. Intégration scolaire de l'enfant sourd.

Pauline Sirois

Intervention éducative. Efficacité du processus enseignement-apprentissage. Apprendre à apprendre. Formation, perfectionnement et supervision pédagogique des éducateurs physiques. Pédagogie universitaire.

Serge Talbot

Dépistage, traitement, rééducation et prévention des blessures sportives. Plein air, santé et activité physique. Adaptation humaine au milieu naturel.

Germain Thériault

Interventions auprès des élèves ayant des difficultés d'apprentissage et d'adaptation (élèves à risque). Plus précisément, il s'intéresse à l'évaluation de dispositifs scolaires ou extrascolaires destinés à ces élèves (inclusion, classe spéciale, redoublement, discrimination positive, etc.). Ces dispositifs ayant comme mission d'apporter des réponses différentes de ceux des classes régulières, la pédagogie différenciée fait donc également partie de ses intérêts de recherche. Par ailleurs, ces dispositifs étant caractérisés par un apport de ressources humaines ou matérielles facilitant la différenciation, il s'intéresse également à l'adéquation et aux synergies entre ces ressources (ex. : co-enseignement/co-intervention). Dans ce dernier cas, l'utilisation de recherche-action et collaborative a été privilégiée jusqu'ici.

Philippe Tremblay

Psychologie du sport. Préparation mentale et développement des habiletés de vie en contexte sportif. Analyse du rôle des entraîneurs sportifs et des parents auprès des athlètes.

Christiane Trottier

Apprentissage et enseignement au secondaire. Difficultés scolaires et dispositifs didactiques en classe. Processus de construction des connaissances en mathématiques. Conditions sociales et scolaires.

Suzanne Vincent

Apprentissage et enseignement de la langue maternelle. Relations, langage et construction des connaissances. Étude de la compréhension.

Hélène Ziarko

Maîtrise en psychopédagogie - avec mémoire (M.A.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 30 mai 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Exigences générales

Pour être admissible à ce programme, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat, ou l'équivalent, qui comporte une préparation pertinente à cette spécialité et avoir conservé une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, d'au moins 3 sur 4,33, ou l'équivalent. Dans certains cas, notamment pour le candidat dont le baccalauréat n'est pas en éducation, une scolarité complémentaire ou probatoire de premier cycle (pouvant atteindre 15 crédits) peut être imposée par la direction de programme.

Exigences particulières

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (relevés de notes et trois rapports d'appréciation), le candidat doit joindre à sa demande un curriculum vitæ et un texte d'un maximum de cinq pages. Ce texte doit comprendre la description de ses intérêts professionnels, une indication du ou des champs d'études et de recherche qui l'intéressent et des précisions sur le thème d'un éventuel mémoire.

Sélection

La direction de programme étudie chaque demande en fonction de l'ensemble du dossier d'admission et une attention particulière est portée à la qualité de l'écrit. La direction se réserve le droit d'exiger une entrevue.

Pour qu'un candidat soit admis, il faut qu'un professeur ait accepté d'agir à titre de directeur de recherche pour le mémoire. Avant de déposer sa demande d'admission, le candidat est invité à consulter des professeurs afin de discuter des possibilités d'encadrement qui peuvent lui être offertes. Si le candidat n'a pas fait de suggestion, c'est à partir des indications accompagnant la demande d'admission que la direction de programme lui fournit une liste de professeurs susceptibles d'assurer l'encadrement à la maîtrise. Une offre d'admission définitive ne sera faite que si l'encadrement peut être assuré.

Exigences linguistiques

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée pour la poursuite de ce programme. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la politique facultaire relative au français écrit est appliquée.

La poursuite de ce programme nécessite également une très bonne compréhension de l'anglais écrit. Cette compréhension est vérifiée au moyen d'un examen administré au début de la première session d'inscription. En cas d'échec à l'examen, l'étudiant devra suivre et réussir un cours d'anglais avec une note égale ou supérieure à C, avant d'avoir accumulé 9 crédits d'inscription au programme.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de maître ès arts (M.A.).

Responsable

Directeur du programme

Louis Levasseur
louis.levasseur@fse.ulaval.ca

Pour information :

Chantal Roy
418 656-5775
Télécopieur : 418 656-7347
chantal.roy@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences de l'éducation

Orientation et objectifs

Objectifs

Ce programme a pour objectif de favoriser chez l'étudiant l'acquisition d'une formation plus approfondie par l'étude de modèles théoriques, par le développement d'outils et de stratégies d'intervention et par l'analyse des pratiques pédagogiques. Certaines activités visent la reconnaissance de ses propres valeurs, habiletés et modèles conceptuels.

Ce programme est davantage axé sur la formation en recherche. L'étudiant acquerra cette formation par la poursuite de cours et par la rédaction d'un mémoire. Au terme de ses études, l'étudiant devrait :

- avoir enrichi sa connaissance d'un champ d'activité professionnelle en rapport avec la psychopédagogie;
- s'être familiarisé avec la recherche dans un champ d'activité professionnelle et en avoir maîtrisé les méthodologies;
- avoir acquis une attitude critique par rapport à la recherche en éducation;
- avoir élargi ses habiletés de chercheur par la réalisation d'un projet de recherche;
- être en mesure de présenter, par écrit et de façon claire et cohérente, un projet de recherche (mémoire), la démarche de réalisation et les résultats obtenus.

Renseignements additionnels

Exigence de résidence

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins une session. Cette exigence de temps complet peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

Remarques sur les cours

Dépôt du programme d'études

Au cours de sa première session d'inscription, l'étudiant dépose un programme d'études. Ce programme est soumis à l'approbation de la direction de programme.

Le programme d'études est élaboré conjointement avec le directeur de recherche et à partir de la signification de chacun des cours dans la formation de l'étudiant.

Comité d'éthique

Approbation du projet par le Comité d'éthique

Tout étudiant inscrit à un programme de maîtrise avec mémoire ou de doctorat est tenu de faire une déclaration au Comité d'éthique de l'Université Laval (CERUL) précisant si son projet fera appel ou non à des sujets humains. Il remplit cette déclaration le plus tôt possible et s'assure qu'une copie de cette déclaration soit déposée à son dossier en la remettant au secrétariat de son programme. Si sa recherche fait appel à des sujets humains, l'étudiant doit, dans un premier temps, transmettre copie de sa déclaration au CERUL. Dans un deuxième temps et au moment où, de l'avis de son directeur de recherche, son projet de recherche est suffisamment précis, il doit soumettre ce projet pour approbation au CERUL, selon les directives prévues à cette fin. Dans tous les cas, l'approbation du CERUL doit précéder le recrutement de sujets humains.

Il est important de noter que, comme le prévoit le **Règlement des études** (article 319f), l'étudiant qui réalise une recherche (mémoire ou thèse) pour laquelle il n'aura pas obtenu l'approbation du Comité d'éthique, ne pourra recevoir son diplôme (maîtrise ou doctorat).

Travail de recherche

Dépôt du projet de recherche

Avant d'avoir accumulé 27 crédits d'inscription (cours et recherche), l'étudiant doit déposer, auprès de sa direction de programme, un projet de recherche, approuvé par son directeur de recherche.

Ce projet de mémoire (cinq pages) doit comporter le titre provisoire du mémoire, la problématique, la méthodologie, les étapes de réalisation, un calendrier et une bibliographie sommaire. Le programme permet que le mémoire soit présenté en insérant un ou des articles. On peut se procurer la réglementation pour ce genre de mémoire au secrétariat du programme. Dans le cas d'un mémoire avec insertion d'articles, l'étudiant doit soumettre le projet d'un ou de plusieurs articles répondant aux exigences précisées ci-dessus et montrer en quoi cela pourrait se substituer au texte d'un mémoire traditionnel, en précisant le nom du périodique, avec comité de lecture, auquel l'article ou les articles sera ou seront éventuellement soumis. L'une ou l'autre forme de projet sera déposée, accompagnée du formulaire approprié, et soumise à l'approbation de la direction de programme. Si le projet est accepté, le sujet de recherche sera réservé pour la durée des études de maîtrise (quatre ans au maximum, à partir de la première inscription au programme). L'étudiant qui ne satisfait pas à cette exigence sera en situation d'exclusion du programme.

Le projet devra ensuite être soumis, si nécessaire, au Comité d'éthique. Les modalités relatives à cette approbation figurent au paragraphe intitulé « Approbation du projet par le Comité d'éthique ».

L'un des objectifs de la maîtrise avec mémoire étant de s'initier à la conduite d'une recherche, quelque forme que celle-ci puisse prendre, le mémoire doit démontrer que l'étudiant a su concevoir et réaliser les différentes étapes d'un projet de recherche et ainsi satisfaire aux exigences universitaires inhérentes à l'obtention de 24 crédits.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 10 crédits

Activités de formation communes

Psychopédagogie (21 crédits)

1. 6 crédits parmi :

DID-7006, DID-7011, EDC-7003, EPS-7000, PPG-7001, PPG-7024, PPG-7032

2. 15 crédits parmi :

DID-7000, DID-7003, DID-7004, DID-7013, EDC-7002, EDC-7005, EDC-7006, EDC-7010, EDC-7013, EDC-7014, EPS-7001 à EPS-7013, MEV-7005, MEV-7015, PPG-6016, PPG-6017, PPG-6021, PPG-7000, PPG-7002, PPG-7004 à PPG-7006, PPG-7012, PPG-7016 à PPG-7022, PPG-7027, PPG-7028, PPG-7033, PPG-7036 à PPG-7047, PPG-7050, PPG-7051

Recherche psychopédagogie

Description : L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
PPG-6801	Activité de recherche - mémoire 1	3,0
PPG-6802	Activité de recherche - mémoire 2	3,0
PPG-6803	Activité de recherche - mémoire 3	9,0 crédits/activité temps plein
PPG-6804	Activité de recherche - mémoire 4	9,0 crédits/activité temps plein

Recherche

Adaptation scolaire

Claire Beaumont, Stéphane Duchesne, Hélène Makkissi, Égide Royer, Pauline Sirois

Adaptation scolaire/inclusion/enseignement spécialisé

Philippe Tremblay

Apprentissage

Lucie DeBlois, Marie-Claude Bernard

Co-enseignement/co-intervention

Philippe Tremblay

Développement

Caroline Bouchard, Stéphane Duchesne, Fernand Gervais, Simon Larose, Pierre Pagé

Éducation physique

Guylaine Demers, Vicky Drapeau, Jocelyn Gagnon, Claude Goulet, Denis Martel, Valérie Michaud, Luc Nadeau, Sylvie Parent, Claude Savard, Serge Talbot, Germain Thériault, Christiane Trottier

Évaluation de dispositifs scolaires

Philippe Tremblay

Extrascolaire

Philippe Tremblay

Fondements

Clermont Gauthier, Louis Levasseur, Denis Simard

Intervention pédagogique

Marie-Claude Bernard, Caroline Bouchard, Serge Desgagné, Fernand Gervais, Christine Hamel, Thérèse Laferrière, Simon Larose

Pédagogie différenciée

Philippe Tremblay

Petite enfance

Caroline Bouchard, Pierre Pagé

Supervision pédagogique

Serge Desgagné, Thérèse Laferrière, Maurice Legault

Sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Adaptation scolaire. Troubles de comportement.

Claire Beaumont

Apprentissage et cognition au secondaire. Questions socialement vives et rapport(s) au(x) savoir(s), à l'apprendre et à l'école. Méthodologie qualitative. Approche narrative, récits de vie.

Marie-Claude Bernard

Contextes éducatifs de la maternelle, du service de garde à la petite enfance et en milieu scolaire, préparation à l'école, transition et maturité scolaires, développement global de l'enfant (0-6 ans), différences garçons-filles, comportements prosociaux et langage (pragmatique), éveil à l'écrit en service de garde et pratiques pédagogiques.

Caroline Bouchard

Didactique des mathématiques. Processus d'apprentissage chez des élèves éprouvant des difficultés d'apprentissage en mathématiques. Relations entre interprétation des activités cognitives des élèves et les interventions privilégiées au préscolaire, au primaire et au secondaire. Relations entre apprentissage et enseignement des mathématiques.

Lucie DeBlois

Femmes et sport. Formation par compétences. Homophobie en sport. Formation et supervision des entraîneurs sportifs. Élaboration de programmes de formation.

Guylaine Demers

Formation des enseignants et contextes de pratique (stages de formation initiale et insertion professionnelle). Relation pédagogique et gestion de classe. Analyse réflexive et savoir pratique des enseignants. Approche narrative, récits de pratique et méthode de cas. Approche collaborative de recherche. Méthodologie qualitative : ethnographie et ethnométhodologie.

Serge Desgagné

Programme d'intervention en nutrition. Éducation à la santé. Nutrition sportive, Contrôle du poids. Comportements alimentaires.

Vicky Drapeau

Rôle de la famille dans le développement psychosocial des adolescents. Transition au secondaire comme contexte propice à l'apparition des difficultés d'adaptation psychosociale à l'adolescence. Problèmes de comportement et environnement pédagogique comme déterminants de l'inadaptation psychosociale au secondaire. Profils d'adolescents à risque de décrochage scolaire au secondaire.

Stéphane Duchesne

Didactique de l'éducation physique et sportive. Pédagogie de l'éducation physique et sportive. Éducation à la santé.

Jocelyn Gagnon

Histoire des idées et des pratiques pédagogiques. Courants pédagogiques contemporains. Programmes scolaires.

Clermont Gauthier

Développement sociocognitif au préscolaire et à l'élémentaire. Construction des savoirs en situation. Culture et cognition. Formation pratique en milieu scolaire. Ethnométhodologie.

Fernand Gervais

Épidémiologie et étiologie des blessures d'origine récréative et sportive. Prévention des blessures et promotion de la sécurité dans la pratique d'activités récréatives et sportives.

Claude Goulet

Formation pratique à l'enseignement. Supervision pédagogique. Analyses de pratique. Méthodologies collaboratives.

Transformation des pratiques. Innovation en enseignement. Prise de décision et environnement d'apprentissage. Médiation à l'aide des technologies. Gestion des interactions en classe. Intégration théorie pratique. Développement professionnel en contexte.

Christine Hamel

Environnements d'apprentissage contemporains. Processus enseignement-apprentissage et approche centrée sur l'expérience. Savoir pratique en enseignement. Identité professionnelle, analyse réflexive et formation continue des enseignantes et enseignants.

Thérèse Laferrière

Psychologie de l'adolescence et conséquences en éducation. Développement social et affectif à l'adolescence et relations avec les enseignants et avec les pairs. Intégration collégiale des étudiants à risque. Tutorat maître-élève.

Simon Larose

Analyse du vécu de la pratique éducative. Liens entre la transformation intérieure et le changement pédagogique. Explicitation du vécu de l'action. Formation des enseignants associés à la formation dans le contexte des stages en milieu scolaire. Éducation à la relation à l'environnement naturel.

Maurice Legault

Fondements de l'éducation. Histoire des idées pédagogiques. Sociologie de l'éducation. Culture scolaire. Politiques d'éducation.

Louis Levasseur

Littérature jeunesse et émergence de la littératie chez l'élève tout-venant ou en difficulté langagière. Perspective développementale. Difficultés d'apprentissage. Déficience auditive. Développement cognitif et construction du langage chez l'enfant sourd. Apprentissage de la lecture et de l'écriture. Problèmes de compréhension en lecture. Intervention auprès des élèves à risque. Intervention pédagogique auprès des enfants en difficulté. Difficultés d'apprentissage scolaire.

Hélène Makdissi

Pédagogie de l'éducation physique et sportive. Supervision de l'intervention en éducation physique et sportive.

Denis Martel

Éducation à la santé. Promotion de la pratique d'activités physiques en milieu scolaire. Efficacité de programmes en éducation physique et à la santé.

Valérie Michaud

Mesure de la performance en sport d'équipe. Mesure et évaluation en éducation physique et sportive. Éducation à la santé.

Luc Nadeau

Développement et apprentissage. Construction historico-culturelle de la pensée sociale. Neurophénoménologie, développement du cerveau et neuropédagogie. Facteurs sociaux intervenant dans le développement sociocognitif. Programme d'éducation sociocognitive en milieux préscolaire et scolaire.

Pierre Pagé

Protection de l'intégrité physique et mentale des athlètes. Abus, harcèlement et violence dans le sport. Prévention des traumatismes intentionnels dans le sport.

Sylvie Parent

Adaptation scolaire : services éducatifs offerts aux élèves présentant des difficultés d'adaptation ou des troubles de comportement à l'école.

Égide Royer

Pédagogie sportive. Efficacité des processus d'entraînement. Formation des entraîneurs sportifs. Formation de formateurs.

Claude Savard

Fondements de l'éducation. Enseignement et culture. Formation des maîtres.

Denis Simard

Apprentissage de l'écrit. Intervention auprès des élèves rencontrant des difficultés dans l'apprentissage de l'écrit. Apprentissages scolaires chez l'enfant sourd. Intégration scolaire de l'enfant sourd.

Pauline Sirois

Intervention éducative. Efficacité du processus enseignement-apprentissage. Apprendre à apprendre. Formation, perfectionnement et supervision pédagogique des éducateurs physiques. Pédagogie universitaire.

Serge Talbot

Dépistage, traitement, rééducation et prévention des blessures sportives. Plein air, santé et activité physique. Adaptation humaine au milieu naturel.

Germain Thériault

Interventions auprès des élèves ayant des difficultés d'apprentissage et d'adaptation (élèves à risque). Plus précisément, il s'intéresse à l'évaluation de dispositifs scolaires ou extrascolaires destinés à ces élèves (inclusion, classe spéciale, redoublement, discrimination positive, etc.). Ces dispositifs ayant comme mission d'apporter des réponses différentes de ceux des classes régulières, la pédagogie différenciée fait donc également partie de ses intérêts de recherche. Par ailleurs, ces dispositifs étant caractérisés par un apport de ressources humaines ou matérielles facilitant la différenciation, il s'intéresse également à l'adéquation

et aux synergies entre ces ressources (ex. : co-enseignement/co-intervention). Dans ce dernier cas, l'utilisation de recherche-action et collaborative a été privilégiée jusqu'ici.

Philippe Tremblay

Psychologie du sport. Préparation mentale et développement des habiletés de vie en contexte sportif. Analyse du rôle des entraîneurs sportifs et des parents auprès des athlètes.

Christiane Trottier

Maîtrise en psychopédagogie - adaptation scolaire (M.A.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 30 mai 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Exigences générales

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat, ou l'équivalent, qui comporte une préparation pertinente en adaptation scolaire et avoir conservé une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, d'au moins 3 sur 4,33, ou l'équivalent. Dans certains cas, notamment pour le candidat dont le baccalauréat n'est pas en éducation, une scolarité complémentaire ou probatoire de premier cycle (pouvant atteindre 30 crédits) peut être imposée par la direction de programme.

Exigences particulières

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (relevés de notes et trois rapports d'appréciation), le candidat doit joindre à sa demande un curriculum vitæ et un texte d'un maximum de deux pages. Ce texte doit comprendre la description de ses intérêts professionnels, une indication du ou des champs d'études et de recherche qui l'intéressent et des précisions sur le thème d'un éventuel essai.

Sélection

La direction de programme étudie chaque demande en fonction de l'ensemble du dossier d'admission et une attention particulière est portée à la qualité de l'écrit. La direction se réserve le droit d'exiger une entrevue.

Pour qu'un candidat soit admis à la maîtrise, il faut qu'un professeur ait accepté d'agir à titre de conseiller pour l'essai. Avant de déposer sa demande d'admission, le candidat est invité à consulter des professeurs afin de discuter des possibilités d'encadrement qui peuvent lui être offertes. Si le candidat n'a pas fait de suggestion, c'est à partir des indications accompagnant la demande d'admission que la direction de programme lui fournit une liste de professeurs susceptibles d'assurer l'encadrement à la maîtrise. Une offre d'admission ne sera faite que si l'encadrement peut être assuré.

Note - Ce programme ne conduit pas à l'obtention d'un permis d'enseignement.

Exigences linguistiques

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée pour la poursuite de ce programme. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la politique facultaire relative au français écrit est appliquée.

La poursuite de ce programme nécessite également une très bonne compréhension de l'anglais écrit. Cette compréhension est vérifiée au moyen d'un examen administré au début de la première session d'inscription. En cas d'échec à l'examen, l'étudiant devra suivre et réussir un cours d'anglais, avec une note égale ou supérieure à C, avant d'avoir accumulé 9 crédits d'inscription au programme.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne, hiver et été. On suggère au candidat qui désire s'inscrire à temps complet de commencer ses études à la session d'automne.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de maître ès arts (M.A.).

Responsable

Directeur du programme

Louis Levasseur

louis.levasseur@fse.ulaval.ca

Pour information :

Chantal Roy

418 656-5775

Télécopieur : 418 656-7347

chantal.roy@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences de l'éducation

Orientation et objectifs

Objectifs

Ce programme a pour objectif de favoriser chez l'étudiant l'acquisition d'une formation plus approfondie par l'étude de modèles théoriques, par le développement d'outils et de stratégies d'intervention et par l'analyse des pratiques pédagogiques. Certaines activités visent la reconnaissance de ses propres valeurs, habiletés et modèles conceptuels.

Ce programme est axé sur la formation professionnelle. L'étudiant acquerra cette formation par la poursuite de cours et par la rédaction d'un essai. Au terme de ses études, l'étudiant devrait:

- avoir acquis, en tant que professionnel, la capacité de réfléchir sur son action, lui permettant ainsi d'améliorer son intervention et de faire évoluer la pratique dans un champ d'activité professionnelle lié à l'adaptation scolaire;
- avoir enrichi sa connaissance d'un champ d'activité professionnelle en rapport avec la psychopédagogie et l'adaptation scolaire et en avoir maîtrisé les méthodologies;
- avoir acquis une attitude critique par rapport à sa pratique professionnelle et à celle de son milieu;
- s'être familiarisé avec la recherche en psychopédagogie et en adaptation scolaire;
- être en mesure de présenter, par écrit et de façon claire et cohérente, une synthèse de ses travaux témoignant de sa démarche.

Renseignements additionnels

Exigence de résidence

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins une session. Cette exigence de temps complet peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

Remarques sur les cours

Dépôt du programme d'études

Au cours de sa première session d'inscription au programme, l'étudiant doit déposer un programme d'études. Il élabore ce programme conjointement avec le conseiller ou le directeur de recherche, en fonction du thème de l'essai ou du mémoire, de ses objectifs de formation, de ses intérêts personnels et de l'obligation d'acquérir 15 ou 18 crédits de cours parmi ceux de la concentration en adaptation scolaire. Il est possible de suivre certains cours dans d'autres programmes d'études aux cycles supérieurs. L'étudiant doit nécessairement ajuster ses intérêts aux possibilités offertes. Ce programme d'études est soumis à l'approbation de la direction de programme.

Travail de recherche

Dépôt du projet d'essai

L'étudiant doit présenter à son conseiller un projet d'essai (deux à trois pages) comprenant le titre provisoire de l'essai, la problématique et les objectifs, le plan et les étapes de réalisation, le calendrier et une bibliographie sommaire. Ce projet sera déposé, accompagné du formulaire approprié, et soumis à l'approbation de la direction de programme. Si le projet est accepté, le sujet de recherche sera réservé pour la durée des études de maîtrise (quatre ans au maximum, à partir de la première inscription au programme).

L'étudiant doit satisfaire à cette exigence au plus tard avant d'avoir accumulé 27 crédits (cours et recherche). L'étudiant qui ne satisfait pas à cette exigence pourra être exclu du programme.

L'essai que doit présenter l'étudiant est un travail de synthèse, c'est-à-dire de réflexion et d'interprétation, réalisé sous la supervision d'un conseiller. Il peut prendre plusieurs formes (revue de littérature sur un thème précis, analyse d'une intervention de pratiques pédagogiques, production de matériel didactique, monographies, étude de cas, études historiques, dissertation). Il doit satisfaire aux exigences universitaires inhérentes à l'obtention de 12 crédits.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 22 crédits

Activités de formation communes

Adaptation scolaire (45 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
PPG-6005	Essai	12,0

1. 3 crédits parmi :

DID-7006, DID-7011, EDC-7003, PPG-7001, PPG-7024

2. 18 à 30 crédits parmi :

DID-7003, DID-7004, DID-7013, DID-7030, MEV-7005, PPG-6016, PPG-6017, PPG-7000, PPG-7004 à PPG-7006, PPG-7022, PPG-7028, PPG-7043, PPG-7044

3. 0 à 12 crédits parmi :

EDC-7002, EDC-7010, EDC-7013, EDC-7014, PPG-6021, PPG-7002, PPG-7012, PPG-7018 à PPG-7021, PPG-7027, PPG-7032, PPG-7033, PPG-7036 à PPG-7048, PPG-7050, PPG-7051

Recherche

Adaptation scolaire/inclusion/enseignement spécialisé

Philippe Tremblay

Co-enseignement/co-intervention

Philippe Tremblay

Développement

Caroline Bouchard

Difficultés d'apprentissage

Lucie DeBlois, Hélène Makdissi, Pauline Sirois,

Évaluation de dispositifs scolaires

Philippe Tremblay

Extrascolaire
Philippe Tremblay

Intervention pédagogique
Caroline Bouchard

Pédagogie différenciée
Philippe Tremblay

Petite enfance
Caroline Bouchard

Troubles de comportement
Claire Beaumont, Stéphane Duchesne, Pierre Pagé, Égide Royer

Sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à conseiller l'étudiant.

Adaptation scolaire. Troubles du comportement.
Claire Beaumont

Contextes éducatifs de la maternelle, du service de garde à la petite enfance et en milieu scolaire, préparation à l'école, transition et maturité scolaires, développement global de l'enfant (0-6 ans), différences garçons-filles, comportements prosociaux et langage (pragmatique), éveil à l'écrit en service de garde et pratiques pédagogiques.
Caroline Bouchard

Rôle de la famille dans le développement psychosocial des adolescents. Transition au secondaire comme contexte propice à l'apparition des difficultés d'adaptation psychosociale à l'adolescence. Problèmes de comportement et environnement pédagogique comme déterminants de l'inadaptation psychosociale au secondaire. Profils d'adolescents à risque de décrochage scolaire au secondaire.
Stéphane Duchesne

Littérature jeunesse et émergence de la littératie chez l'élève tout-venant ou en difficulté langagière. Perspective développementale. Difficultés d'apprentissage. Déficience auditive. Développement cognitif et construction du langage chez l'enfant sourd. Apprentissage de la lecture et de l'écriture. Problèmes de compréhension en lecture. Intervention auprès des élèves à risque. Intervention pédagogique auprès des enfants en difficulté. Difficultés d'apprentissage scolaire.
Hélène Makdissi

Développement et apprentissage. Construction historico-culturelle de la pensée sociale. Neurophénoménologie, développement du cerveau et neuropédagogie. Facteurs sociaux intervenant dans le développement sociocognitif. Programme d'éducation sociocognitive en milieux préscolaire et scolaire.
Pierre Pagé

Adaptation scolaire : services éducatifs offerts aux élèves présentant des difficultés d'adaptation ou des troubles de comportement à l'école.
Égide Royer

Apprentissage de l'écrit. Intervention auprès des élèves rencontrant des difficultés dans l'apprentissage de l'écrit. Apprentissages scolaires chez l'enfant sourd. Intégration scolaire de l'enfant sourd.
Pauline Sirois

Autres sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à conseiller l'étudiant.

Didactique des mathématiques. Processus d'apprentissage chez des élèves éprouvant des difficultés d'apprentissage en mathématiques. Relations entre interprétation des activités cognitives des élèves et les interventions privilégiées au préscolaire, au primaire et au secondaire. Relations entre apprentissage et enseignement des mathématiques.
Lucie DeBlois

Formation des enseignants et contexte de pratique (stages de formation initiale et insertion professionnelle). Relation pédagogique et gestion de classe. Analyse réflexive et savoir pratique des enseignants. Approche narrative, récits de pratique et méthode de cas. Approche collaborative de recherche. Méthodologie qualitative; ethnographie et ethnométhodologie.

Serge Desgagné

Histoire des idées et des pratiques pédagogiques. Courants pédagogiques contemporains. Programmes scolaires.

Clermont Gauthier

Développement sociocognitif au préscolaire et à l'élémentaire. Construction des savoirs en situation. Culture et cognition. Formation pratique en milieu scolaire. Ethnométhodologie.

Fernand Gervais

Environnements d'apprentissage contemporains. Processus enseignement-apprentissage et approche centrée sur l'expérience. Savoir pratique en enseignement. Identité professionnelle, analyse réflexive et formation continue des enseignantes et enseignants.

Thérèse Laferrrière

Psychologie de l'adolescence et conséquences en éducation. Développement social et affectif à l'adolescence et relations avec les enseignants et avec les pairs. Intégration collégiale des étudiants à risque. Tutorat maître-élève.

Simon Larose

Analyse du vécu de la pratique éducative. Liens entre transformation intérieure et changement pédagogique. Explication du vécu de l'action. Formation des enseignants associés à la formation dans le contexte des stages en milieu scolaire. Éducation à la relation à l'environnement naturel.

Maurice Legault

Fondements de l'éducation. Enseignement et culture, formation des maîtres.

Denis Simard

Interventions auprès des élèves ayant des difficultés d'apprentissage et d'adaptation (élèves à risque). Plus précisément, il s'intéresse à l'évaluation de dispositifs scolaires ou extrascolaires destinés à ces élèves (inclusion, classe spéciale, redoublement, discrimination positive, etc.). Ces dispositifs ayant comme mission d'apporter des réponses différentes de ceux des classes régulières, la pédagogie différenciée fait donc également partie de ses intérêts de recherche. Par ailleurs, ces dispositifs étant caractérisés par un apport de ressources humaines ou matérielles facilitant la différenciation, il s'intéresse également à l'adéquation et aux synergies entre ces ressources (ex. : co-enseignement/co-intervention). Dans ce dernier cas, l'utilisation de recherche-action et collaborative a été privilégiée jusqu'ici.

Philippe Tremblay

Maîtrise en psychopédagogie - adaptation scolaire - avec mémoire (M.A.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 30 mai 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Exigences générales

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat, ou l'équivalent, qui comporte une préparation pertinente en adaptation scolaire et avoir conservé une moyenne de diplomation ou de cheminement d'au moins 3 sur 4,33, ou l'équivalent. Dans certains cas, notamment pour le candidat dont le baccalauréat n'est pas en éducation, une scolarité complémentaire ou probatoire de premier cycle (pouvant atteindre 30 crédits) peut être imposée par la direction de programme.

Exigences particulières

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (relevés de notes et trois rapports d'appréciation), le candidat doit joindre à sa demande un curriculum vitæ et un texte d'un maximum de cinq pages. Ce texte doit comprendre la description de ses intérêts professionnels, une indication du ou des champs d'études et de recherche qui l'intéressent et des précisions sur le thème d'un éventuel mémoire.

Sélection

La direction de programme étudie chaque demande en fonction de l'ensemble du dossier d'admission et une attention particulière est portée à la qualité de l'écrit. La direction se réserve le droit d'exiger une entrevue.

Pour qu'un candidat soit admis à la maîtrise, il faut qu'un professeur ait accepté d'agir à titre de directeur de recherche. Avant de déposer sa demande d'admission, le candidat est invité à consulter des professeurs afin de discuter des possibilités d'encadrement qui peuvent lui être offertes. Si le candidat n'a pas fait de suggestion, c'est à partir des indications accompagnant la demande d'admission que la direction de programme lui fournit une liste de professeurs susceptibles d'assurer l'encadrement à la maîtrise. Une offre d'admission ne sera faite que si l'encadrement peut être assuré.

Note - Ce programme ne conduit pas à l'obtention d'un permis d'enseignement.

Exigences linguistiques

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée pour la poursuite de ce programme. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la politique facultaire relative au français écrit est appliquée.

La poursuite de ce programme nécessite également une très bonne compréhension de l'anglais écrit. Cette compréhension est vérifiée au moyen d'un examen administré au début de la première session d'inscription. En cas d'échec à l'examen, l'étudiant devra suivre et réussir un cours d'anglais, avec une note égale ou supérieure à C, avant d'avoir accumulé 9 crédits d'inscription au programme.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été. On suggère au candidat qui désire s'inscrire à temps complet de commencer ses études à la session d'automne.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de maître ès arts (M.A.).

Responsable

Directeur du programme

Louis Levasseur

louis.levasseur@fse.ulaval.ca

Pour information :

Chantal Roy

418 656-5775

Télécopieur : 418 656-7347

chantal.roy@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences de l'éducation

Orientation et objectifs

Objectifs

Ce programme a pour objectif de favoriser chez l'étudiant l'acquisition d'une formation plus approfondie par l'étude de modèles théoriques, par le développement d'outils et de stratégies d'intervention et par l'analyse des pratiques pédagogiques. Certaines activités visent la reconnaissance de ses propres valeurs, habiletés et modèles conceptuels.

Ce programme est axé sur la formation en recherche. L'étudiant acquerra cette formation par la poursuite de cours et par la rédaction d'un mémoire. Au terme de ses études, l'étudiant devrait :

- avoir enrichi sa connaissance d'un champ d'activité professionnelle en rapport avec la psychopédagogie et l'adaptation scolaire;
- s'être familiarisé avec la recherche dans le champ d'activité de l'adaptation scolaire;
- avoir acquis une attitude critique par rapport à la recherche en éducation;
- avoir élargi ses habiletés de chercheur par la réalisation d'un projet de recherche;
- être en mesure de présenter, par écrit et de façon claire et cohérente, un projet de recherche (mémoire), la démarche de réalisation et les résultats obtenus dans le domaine de l'adaptation scolaire.

Renseignements additionnels

Exigence de résidence

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins une session. Cette exigence de temps complet peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

Remarques sur les cours

Dépôt du programme d'études

Au cours de sa première session d'inscription au programme, l'étudiant doit déposer un programme d'études. Il élabore ce programme conjointement avec le conseiller ou le directeur de recherche, en fonction du thème de l'essai ou du mémoire, de ses objectifs de formation, de ses intérêts personnels et de l'obligation d'acquérir 15 ou 18 crédits de cours parmi ceux de la concentration en adaptation scolaire. Il est possible de suivre certains cours dans d'autres programmes d'études aux cycles supérieurs. L'étudiant doit nécessairement ajuster ses intérêts aux possibilités offertes. Ce programme d'études est soumis à l'approbation de la direction de programme.

Comité d'éthique

Approbation du projet par le comité d'éthique

Tout étudiant inscrit à un programme de maîtrise avec mémoire est tenu de faire une déclaration au comité d'éthique de l'Université Laval (CERUL) précisant si son projet fera appel ou non à des sujets humains. Il remplit cette déclaration le plus tôt possible et s'assure qu'une copie de cette déclaration soit déposée à son dossier en la remettant au secrétariat de son programme. Si sa recherche fait appel à des sujets humains, l'étudiant doit, dans un premier temps, transmettre copie de sa déclaration au CERUL. Dans un deuxième temps, et au moment où, de l'avis de son directeur de recherche, son projet de recherche est suffisamment précis, il doit soumettre ce projet pour approbation au CERUL, selon les directives prévues à cette fin. Dans tous les cas, l'approbation du CERUL doit précéder le recrutement de sujets humains.

Il est important de noter que, comme le prévoit le **Règlement des études** (article 319f), l'étudiant qui réalise une recherche (mémoire) pour laquelle il n'aura pas obtenu l'approbation du comité d'éthique, ne pourra recevoir son diplôme (maîtrise).

Travail de recherche

Dépôt du projet de recherche

Avant d'avoir accumulé 27 crédits (cours et recherche), l'étudiant doit déposer, auprès de sa direction de programme, un projet de recherche, approuvé par son directeur de recherche.

Ce projet de mémoire (cinq pages) doit comporter le titre provisoire du mémoire, la problématique, la méthodologie, les étapes de réalisation, un calendrier et une bibliographie sommaire. Le programme permet que le mémoire soit présenté en insérant un ou des articles. On peut se procurer la réglementation pour ce genre de mémoire au secrétariat du programme. Dans le cas d'un mémoire avec insertion d'articles, l'étudiant doit soumettre le projet d'un ou de plusieurs articles répondant aux exigences précisées ci-dessus et montrer en quoi cela pourrait se substituer au texte d'un mémoire traditionnel, en précisant le nom du périodique avec comité de lecture auquel l'article ou les articles sera ou seront éventuellement soumis. L'une ou l'autre forme de projet sera déposée, accompagnée du formulaire approprié, et soumise à l'approbation de la direction de programme. Si le projet est accepté, le sujet de recherche sera réservé pour la durée des études de maîtrise (quatre ans au maximum, à partir de la première inscription au programme). L'étudiant qui ne satisfait pas à cette exigence pourra être exclu du programme.

Le projet devra ensuite être soumis, s'il y a lieu, au comité d'éthique. Les modalités relatives à cette approbation figurent au paragraphe intitulé « Approbation du projet par le comité d'éthique ».

L'un des objectifs de la maîtrise avec mémoire étant de s'initier à la conduite d'une recherche, quelque forme que celle-ci puisse prendre, le mémoire doit démontrer que l'étudiant a su concevoir et réaliser les différentes étapes d'un projet de recherche et ainsi satisfaire aux exigences universitaires inhérentes à l'obtention de 24 crédits.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 10 crédits

Activités de formation communes

Adaptation scolaire (21 crédits)

1. 6 crédits parmi :

DID-7006, DID-7011, EDC-7003, PPG-7001, PPG-7024, PPG-7032

2. 15 crédits parmi :

DID-7003, DID-7004, DID-7013, DID-7030, EDC-6000, EDC-7010, EDC-7013, EDC-7014, MEV-7005, PPG-6016, PPG-6017, PPG-6021, PPG-7004 à PPG-7006, PPG-7019, PPG-7022, PPG-7028, PPG-7043 à PPG-7048, PPG-7050, PPG-7051

Recherche adaptation scolaire

Description : L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
PPG-6811	Activité de recherche - mémoire 1	3,0
PPG-6812	Activité de recherche - mémoire 2	3,0
PPG-6813	Activité de recherche - mémoire 3	9,0 crédits/activité temps plein
PPG-6814	Activité de recherche - mémoire 4	9,0 crédits/activité temps plein

Recherche

Adaptation scolaire/inclusion/enseignement spécialisé
Philippe Tremblay

Co-enseignement/co-intervention
Philippe Tremblay

Développement
Caroline Bouchard

Difficultés d'apprentissage
Lucie DeBlois, Hélène Makdissi, Pauline Sirois

Évaluation de dispositifs scolaires
Philippe Tremblay

Extrascolaire
Philippe Tremblay

Intervention pédagogique
Caroline Bouchard

Pédagogie différenciée
Philippe Tremblay

Petite enfance
Caroline Bouchard

Troubles de comportement
Claire Beaumont, Stéphane Duchesne, Pierre Pagé, Égide Royer

Sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Adaptation scolaire. Troubles du comportement.
Claire Beaumont

Contextes éducatifs de la maternelle, du service de garde à la petite enfance et en milieu scolaire, préparation à l'école, transition et maturité scolaires, développement global de l'enfant (0-6 ans), différences garçons-filles, comportements prosociaux et langage (pragmatique), éveil à l'écrit en service de garde et pratiques pédagogiques.
Caroline Bouchard

Rôle de la famille dans le développement psychosocial des adolescents. Transition au secondaire comme contexte propice à l'apparition des difficultés d'adaptation psychosociale à l'adolescence. Problèmes de comportement et environnement pédagogique comme déterminants de l'inadaptation psychosociale au secondaire. Profils d'adolescents à risque de décrochage scolaire au secondaire.
Stéphane Duchesne

Littérature jeunesse et émergence de la littératie chez l'élève tout-venant ou en difficulté langagière. Perspective développementale. Difficultés d'apprentissage. Déficience auditive. Développement cognitif et construction du langage chez l'enfant sourd. Apprentissage de la lecture et de l'écriture. Problèmes de compréhension en lecture. Intervention auprès des élèves à risque. Intervention pédagogique auprès des enfants en difficulté. Difficultés d'apprentissage scolaire.

Hélène Makdissi

Développement et apprentissage. Construction historico-culturelle de la pensée sociale. Neurophénoménologie, développement du cerveau et neuropédagogie. Facteurs sociaux intervenant dans le développement sociocognitif. Programme d'éducation sociocognitive en milieux préscolaire et scolaire.

Pierre Pagé

Adaptation scolaire : services éducatifs offerts aux élèves présentant des difficultés d'adaptation ou des troubles de comportement à l'école.

Égide Royer

Apprentissage de l'écrit. Intervention auprès des élèves rencontrant des difficultés dans l'apprentissage de l'écrit. Apprentissages scolaires chez l'enfant sourd. Intégration scolaire de l'enfant sourd.

Pauline Sirois

Autres sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Didactique des mathématiques. Processus d'apprentissage chez des élèves éprouvant des difficultés d'apprentissage en mathématiques. Relations entre interprétation des activités cognitives des élèves et les interventions privilégiées au préscolaire, au primaire et au secondaire. Relations entre apprentissage et enseignement des mathématiques.

Lucie DeBlois

Formation des enseignants et contexte de pratique (stages de formation initiale et insertion professionnelle). Relation pédagogique et gestion de classe. Analyse réflexive et savoir pratique des enseignants. Approche narrative, récits de pratique et méthode de cas. Approche collaborative de recherche. Méthodologie qualitative; ethnographie et ethnométhodologie.

Serge Desgagné

Histoire des idées et des pratiques pédagogiques. Courants pédagogiques contemporains. Programmes scolaires.

Clermont Gauthier

Développement sociocognitif au préscolaire et à l'élémentaire. Construction des savoirs en situation. Culture et cognition. Formation pratique en milieu scolaire. Ethnométhodologie.

Fernand Gervais

Environnements d'apprentissage contemporains. Processus enseignement-apprentissage et approche centrée sur l'expérience. Savoir pratique en enseignement. Identité professionnelle, analyse réflexive et formation continue des enseignantes et enseignants.

Thérèse Laferrière

Psychologie de l'adolescence et conséquences en éducation. Développement social et affectif à l'adolescence et relations avec les enseignants et avec les pairs. Intégration collégiale des étudiants à risque. Tutorat maître-élève.

Simon Larose

Analyse du vécu de la pratique éducative. Liens entre transformation intérieure et changement pédagogique. Explicitation du vécu de l'action. Formation des enseignants associés à la formation dans le contexte des stages en milieu scolaire. Éducation à la relation à l'environnement naturel.

Maurice Legault

Fondements de l'éducation. Enseignement et culture, formation des maîtres.

Denis Simard

Interventions auprès des élèves ayant des difficultés d'apprentissage et d'adaptation (élèves à risque). Plus précisément, il s'intéresse à l'évaluation de dispositifs scolaires ou extrascolaires destinés à ces élèves (inclusion, classe spéciale, redoublement, discrimination positive, etc.). Ces dispositifs ayant comme mission d'apporter des réponses différentes de ceux des classes régulières, la pédagogie différenciée fait donc également partie de ses intérêts de recherche. Par ailleurs, ces dispositifs étant caractérisés par un apport de ressources humaines ou matérielles facilitant la différenciation, il s'intéresse également à l'adéquation et aux synergies entre ces ressources (ex. : co-enseignement/co-intervention). Dans ce dernier cas, l'utilisation de recherche-action et collaborative a été privilégiée jusqu'ici.

Philippe Tremblay

Microprogramme de deuxième cycle en prévention de la violence en milieu scolaire

Admission

Exigences d'admission

Être titulaire d'un baccalauréat en sciences de l'éducation ou en sciences sociales, ou l'équivalent, et avoir obtenu une moyenne de diplomation d'au moins 3,0 sur 4,33.

Exigences particulières

Pendant toute la durée du programme, le candidat devra être en mesure de trouver un établissement scolaire pour réaliser certains travaux afin de permettre le transfert et l'adaptation de ses connaissances en milieu scolaire réel.

Sessions d'admission

Ce microprogramme accepte de nouveaux candidats aux sessions d'automne et d'hiver.

Responsable

Claire Beaumont
418 656-2131, poste 4178
claire.beaumont@fse.ulaval.ca

Pour information :
Denise Fréchette
418 656-5685
Télécopieur : 418 656-7347
denise.frechette@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement
Faculté des sciences de l'éducation

Orientation et objectifs

Objectifs

Ce microprogramme vise le perfectionnement du personnel scolaire ou de la personne qui travaille en partenariat avec le milieu éducatif pour prévenir et réduire la violence à l'intérieur et autour des établissements d'enseignement.

L'objectif général de ce programme est de favoriser le développement de compétences nécessaires à l'élaboration de stratégies visant la création et le maintien d'un climat éducatif sain et sécuritaire dans les écoles. C'est dans une perspective d'apprentissage collaboratif que les activités pédagogiques offertes dans ce microprogramme permettent à l'étudiant d'interpréter les situations, de développer son esprit critique, de puiser dans ses ressources (savoirs, savoir-faire, attitudes) pour adapter ses interventions en considérant les élèves, les adultes, les parents, les partenaires et la communauté comme des acteurs jouant un rôle important dans la création de climats scolaires favorisant les apprentissages des élèves.

Les objectifs généraux poursuivis par ce microprogramme visent à permettre à l'étudiant :

- d'accéder à la documentation spécialisée et de développer un esprit critique sur l'abondante littérature professionnelle et scientifique dans le domaine;
- d'utiliser les connaissances spécialisées de façon appropriée dans des contextes scolaires variés;
- d'examiner, de façon critique, à la lumière des connaissances acquises, les pratiques efficaces utilisées en prévention et en intervention concernant la violence en milieu scolaire;

- d'approfondir des principes, concepts fondamentaux, méthodes et interventions propres au domaine de la prévention de la violence en milieu scolaire.

Renseignements additionnels

Exigences linguistiques

La personne inscrite à ce microprogramme est soumise à la politique facultaire relative au français écrit. De plus, comme tout programme de deuxième ou de troisième cycle de l'Université Laval comporte des exigences d'ordre linguistique minimales concernant, notamment, la capacité de comprendre l'anglais, le candidat doit être capable de lire et d'analyser des textes en anglais. L'évaluation peut se faire à partir de ces textes.

Remarques sur les cours

Les activités du cours sont présentées en ligne et peuvent adopter plusieurs formes pédagogiques (recherche documentaire, partage d'information, apprentissage par problèmes et par projets, présentations PowerPoint, etc.). Elles permettent à l'étudiant de travailler sur des problématiques issues de sa pratique et de son expérience. Plusieurs activités pédagogiques sont asynchrones (l'étudiant peut référer à l'information au moment qui lui convient) alors que les sessions de travail en sous-groupes utilisent des forums de discussion et d'échanges en temps réel via le WEB (Skype, MSN, Elluminate ou autres technologies).

Les modes d'évaluation tiennent compte des particularités des étudiants et des objectifs visés par le microprogramme; il s'agira dans la plupart des cas de travaux courts ou longs, d'analyses de cas, d'analyses de pratiques, de participation à des forums de discussion et tiendront compte, non seulement de la finalité du travail (individuel ou collaboratif), mais aussi d'une réflexion sur la démarche entreprise pour l'atteinte des objectifs.

Insertion d'un programme court dans un autre programme

La personne qui a suivi avec succès ce microprogramme pourra l'intégrer dans un programme universitaire plus long. Cette intégration doit également respecter les conditions générales d'obtention d'un grade ou d'un diplôme à l'Université.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 9 crédits

Activités de formation communes

Prévention de la violence en milieu scolaire (9 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-7010	Violences à l'école : caractéristiques, contextes et enjeux	3,0
EDC-7013	Gestion de plans d'action locaux pour réduire et prévenir la violence en milieu scolaire	3,0
EDC-7014	Principes et modalités d'intervention face à la violence à l'école	3,0

Doctorat en sciences de l'orientation (Ph. D.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 11 juin 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Exigence générale

Le titulaire d'une maîtrise en sciences de l'orientation, en sciences de l'éducation (orientation), d'une maîtrise ès arts (orientation) ou d'un diplôme jugé équivalent peut être admissible au doctorat.

Exigences particulières

Le candidat doit, avant d'être admis, établir une entente avec son directeur de recherche. Avec sa demande d'admission, le candidat doit inclure un texte de 10 à 15 pages présentant son sujet de recherche, les objectifs généraux poursuivis, ainsi qu'une brève bibliographie pertinente. Ce projet de recherche provisoire servira aux fins de l'examen d'admission. Cet examen oral porte sur les connaissances du candidat, connaissances acquises lors de ses études antérieures et dans ses expériences de travail, ainsi que sur ses connaissances relatives à son sujet de thèse de doctorat. Toutefois, les modalités de recherche ne sont pas évaluées à cette étape. Le jury doit pouvoir déterminer s'il y a bien matière à thèse doctorale dans le sujet choisi et si le département d'accueil dispose des ressources pour bien encadrer la personne.

Sélection

La direction de programme étudie chaque demande d'admission et tient compte, dans son évaluation, de l'ensemble du dossier (dossier scolaire, rapports d'appréciation, curriculum vitæ, texte soumis, recommandation du jury de l'examen d'admission). De plus, l'admission au programme dépend de l'adéquation des intérêts du candidat avec les champs de recherche des professeurs intervenant dans ce programme. Elle dépend aussi de la capacité des professeurs à recevoir de nouveaux étudiants. Aucune personne n'est admise sans directeur de recherche.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de *Philosophiæ doctor* (Ph. D.).

Responsable

Directeur du programme

Frédéric Guay
frederic.guay@fse.ulaval.ca

Pour information :

Martine Boucher
martine.boucher@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences de l'éducation

Orientation et objectifs

Objectifs

Ce programme a pour objectif de former un spécialiste capable d'enrichir le savoir scientifique dans les champs relatifs au développement personnel, vocationnel et social d'individus et de groupes.

Au terme de ses études, la personne qui obtient son doctorat devrait :

- faire la preuve d'une connaissance approfondie en sciences de l'orientation;
- avoir acquis une grande capacité d'analyse critique des savoirs et des interventions en sciences de l'orientation;
- connaître et appliquer au champ de spécialisation choisi les méthodes et modèles d'analyse appropriés;
- être capable de mener des recherches originales de façon autonome;
- pouvoir contribuer à l'avancement des connaissances en sciences de l'orientation.

Renseignements additionnels

Exigence de résidence

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois sessions, dont deux doivent être consécutives. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, après entente avec le directeur de recherche et la direction de programme. Afin de satisfaire à cette exigence, une seule session d'été peut être admise comme scolarité continue. Tout en tenant compte des exigences de temps complet qu'il comporte, le programme de doctorat peut être poursuivi à temps partiel.

Remarques sur les cours

Le plus tôt possible après son admission et au plus tard au début de la deuxième session d'inscription, l'étudiant inscrit au doctorat élabore son programme d'études. Ce programme d'études, précisant et justifiant tous les cours ou séminaires prévus en fonction du projet de recherche, doit être approuvé par le directeur de recherche et être soumis à la direction de programme.

Comité d'éthique

Approbation du projet par le Comité d'éthique

Tout étudiant inscrit à un programme de maîtrise avec mémoire ou de doctorat est tenu de faire une déclaration au Comité d'éthique de l'Université Laval (CERUL) précisant si son projet fera appel à des sujets humains. Il remplit cette déclaration le plus tôt possible et s'assure qu'une copie de cette déclaration sera déposée à son dossier en remettant une copie au secrétariat de son programme. S'il fait appel à des sujets humains, il doit transmettre copie de la déclaration au CERUL et, au moment où, de l'avis de son directeur de recherche, son projet de recherche est suffisamment précis, soumet ce projet pour approbation au CERUL au moyen du formulaire prévu à cette fin. Dans tous les cas, l'approbation du CERUL doit précéder le recrutement de sujets humains. L'étudiant qui réalise sa recherche dans le cadre d'une recherche subventionnée pour laquelle une approbation du CERUL a déjà été obtenue doit déposer une demande d'exemption au CERUL.

Il est important de noter que, comme le prévoit le **Règlement des études** (article 319f), l'étudiant qui réalise une recherche (mémoire ou thèse) pour laquelle il n'aura pas obtenu l'approbation du Comité d'éthique, ne pourra recevoir son diplôme (maîtrise ou doctorat).

Travail de rédaction

Thèse

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse. La prélecture est une étape obligatoire de l'évaluation de la thèse (**Règlement des études**, art. 280). Elle consiste à faire lire la version originale du mémoire ou de la thèse par un professeur étranger au travail de l'étudiant. Cette étape précède l'autorisation de déposer la version qui sera soumise à l'évaluation par un jury

composé d'au moins quatre examinateurs, dont l'un est un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est publique et ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins trois examinateurs.

Travail de recherche

Comité de thèse

L'étudiant doit former son comité de thèse, composé d'au moins deux membres du corps professoral, en plus du directeur de recherche. Ce comité, présidé par son directeur de recherche, le conseillera dans la réalisation de son projet de recherche et participera au séminaire de recherche obligatoire pour tout étudiant au doctorat. La composition du comité doit être approuvée dès que possible par la direction de programme.

Examen de doctorat

L'examen de doctorat a pour objectif d'évaluer le potentiel d'un étudiant à poursuivre ses études doctorales et à mener à bien sa thèse de doctorat. Dans la mesure où l'étudiant réussit l'examen, il recevra également des recommandations pour la poursuite de ses travaux de recherche.

Cet examen doit comporter deux volets, l'un rétrospectif et l'autre prospectif. Il a une valeur de 3 crédits et fait partie des 21 crédits de scolarité du programme d'études de l'étudiant. Avant de s'y inscrire, l'étudiant doit avoir acquis un minimum de 12 crédits de cours, mais ne pas avoir dépassé 36 crédits (cours et recherche). Au moins deux mois avant la date prévue pour la partie orale de l'examen (date déterminée par l'étudiant, en concertation avec son directeur de recherche), l'étudiant et son directeur proposent un jury d'examen. Ce jury comprend le directeur et au moins deux autres professeurs et pourra, le cas échéant, devenir le comité de thèse une fois l'examen réussi. La composition du jury est soumise à l'approbation de la direction de programme. L'étudiant doit, au même moment ou avant si possible, soumettre à l'approbation de la direction de programme son plan d'examen.

L'examen de doctorat est soit privé, soit public. La note est attribuée en fonction du système de notation en vigueur au troisième cycle (A+ à E). La réussite de l'examen est obligatoire pour la poursuite du programme. En cas d'échec, une seule reprise est permise par décision unanime des membres du jury seulement.

Le texte complet de la politique de l'examen de doctorat et les formulaires à remplir pour le dépôt du plan d'examen et pour l'approbation du jury peuvent être obtenus au secrétariat du programme.

Séminaire de recherche de doctorat

Le séminaire de recherche de doctorat fait suite à l'examen de doctorat et permet à l'étudiant de présenter ses objectifs particuliers de recherche, ainsi que la méthodologie qu'il se propose d'utiliser pour les atteindre. Ce séminaire doit impérativement être tenu avant toute collecte de données, puisqu'il doit permettre de préciser suffisamment le projet pour être en mesure de déposer, s'il y a lieu, une demande d'approbation au Comité d'éthique.

Le séminaire est suivi d'une évaluation qui prend la forme d'un rapport rédigé par le directeur de recherche, avec la participation des membres du comité de thèse, et remis au directeur de programme qui se charge ensuite de le faire parvenir à l'étudiant.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 10 crédits

Activités de formation communes

Sciences de l'orientation (21 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
CSO-8000	Examen de doctorat	3,0
CSO-8002	Séminaire de recherche de doctorat	3,0
EDC-8002	Séminaire doctoral: réflexions critiques sur la recherche	3,0

1. 12 crédits

Réussir 12 crédits pertinents aux objectifs de recherche (avec approbation de la direction de programme).

Recherche

Description : L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
CSO-8801	Activité de recherche - thèse 1	9,0 crédits/activité temps plein
CSO-8802	Activité de recherche - thèse 2	9,0 crédits/activité temps plein
CSO-8803	Activité de recherche - thèse 3	9,0 crédits/activité temps plein
CSO-8804	Activité de recherche - thèse 4	9,0 crédits/activité temps plein
CSO-8805	Activité de recherche - thèse 5	9,0 crédits/activité temps plein
CSO-8806	Activité de recherche - thèse 6	8,0 crédits/activité temps plein
CSO-8807	Activité de recherche - thèse 7	8,0 crédits/activité temps plein
CSO-8808	Activité de recherche - thèse 8	8,0 crédits/activité temps plein

Recherche

Thèmes de recherche des professeurs habilités à diriger l'étudiant

Empathie et counseling. Identité. Insertion, réinsertion et réintégration socioprofessionnelle de personnes vulnérables. Dépendance aux substances psychoactives et aux jeux.

Marie-Denyse Boivin

Gestion et supervision (scolaire et pédagogique). Éducation interculturelle. Communauté d'apprentissage professionnelle. Leadership pédagogique. Minorités linguistiques et culturelles. Réussite scolaire.

Yamina Bouchamma

Analyse réflexive et transformation des pratiques professionnelles. Intégration socioprofessionnelle. Intervention éducative et apprentissage expérientiel. Supervision et formation. Recherche participative. Intégration, accompagnement et maintien en emploi. Santé mentale au travail. Recherche-action.

Bruno Bourassa

Développement et choix professionnel. Psychologie sociale et organisationnelle. Psychologie interculturelle. Identité, stratégies identitaires et insertion socioprofessionnelle.

Hélène Cardu

Counseling psychologique et orientation de vie. Adaptation, insertion sociale et projets de vie. Développement de l'adulte et cheminement existentiel.

Jean-Louis Drolet

Trajectoires professionnelles atypiques. Transitions socioprofessionnelles. Identité et rapport au travail. Dimensions historiques, psychologiques et sociales du travail. Insertion socioprofessionnelle. Développement personnel et professionnel. Supervision en counseling.

Geneviève Fournier

Développement et évaluation des dispositifs en orientation et en insertion sur le marché du travail. Applications des fondements et des enjeux d'orientation et d'insertion professionnelle. Modalités d'accompagnement et de supervision en counseling. Auto-orientation. Reconnaissance des acquis, validation de l'expérience et développement des compétences. Mobilités, transitions, expériences éducatives de diverses populations. Fondements et pratiques en counseling et en orientation professionnelle. Reconnaissance des acquis et développement des compétences (RAC). Pratiques individuelles et organisationnelles de bilans. Évaluation des processus (programmes, outils) et des résultats avec et sans accompagnement. Enjeux carriéologiques de populations adultes : expériences d'adaptation, d'insertion, de maintien, d'apprentissage, de transition et de mobilité, etc.

Liette Goyer

Motivation, réussite et persévérance scolaires. Dimensions psychosociales associées à l'orientation scolaire et professionnelle des adolescents et des jeunes adultes.

Frédéric Guay

Analyse et évaluation des politiques et systèmes éducatifs. Genre et éducation. Histoire de l'éducation. Politique et éducation. Sociologie de l'éducation. Organisations et institutions.

Thérèse Hamel

Planification et gestion de l'éducation. Analyse des systèmes d'enseignement supérieur (collégial et universitaire). Étude du travail des gestionnaires dans les organisations d'enseignement. Gestion des personnes et des organisations. Étude du changement en éducation.

Lucie Héon

Développement de carrière. Psychométrie. Évaluation institutionnelle et évaluation de programmes. Méthodologie de la recherche. Organisations et institutions.

Chantale Jeanrie

Intervention psychoéducative. Déficience intellectuelle. Troubles envahissants du développement. Développement et éducation des jeunes enfants qui ont des incapacités.

Francine Julien-Gauthier

Leadership éducationnel et réussite scolaire. Analyse féministe de l'éducation. Leadership et éducation en milieu linguistique minoritaire. Leadership éthique et culture organisationnelle.

Claire Lapointe

Psychologie communautaire. Psychosociologie des pratiques sociales et éducatives. Processus fondamentaux et appliqués du développement du pouvoir d'agir (empowerment) des personnes et des collectivités. Psychologie de l'adulte au travail. Psychologie du développement. Évaluation de programmes.

Yann Le Bossé

Psychosociologie des groupes. Intervention et recherche en groupe. Santé psychologique au travail. Travail professoral. Analyse et transformation des pratiques professionnelles dans les services liés à l'emploi. Pratiques réflexives et savoirs d'expérience. Élaboration et évaluation de programmes.

Chantal Leclerc

Pratiques éducatives parentales. Collaboration parent/enseignant ou parent/éducatrice. Trouble du déficit d'attention avec hyperactivité (TDAH).

Julie Lessard

Prévention de l'inadaptation psychosociale. Petite enfance autochtone et allochtone. Recherche appliquée en psychoéducation.

Suzanne Manningham

Sociologie du travail. Santé mentale au travail. Alcoolisme et toxicomanies. Psychodynamique du travail. Marché du travail.

Marie-France Maranda

Psychologie de l'orientation. Transition école travail. Identité professionnelle. Rapport au travail. Formation professionnelle. Décrochage scolaire et professionnel. Efficacité de l'orientation. Alliance de travail.

Jonas Masdonati

Phénomènes de groupes. Relations parents-enfants. Développement de l'enfant. Éducation psychologique.

Marcel Monette

Psychométrie. Troubles de comportement des enfants et résilience. Conséquences liées aux sévices sexuels ou aux autres formes d'abus. Évaluation des enfants dans les cas de garde d'enfants, d'abus et de négligence et recherche sur l'adaptation de ces enfants. Évaluation de programmes. Élaboration d'instruments de mesure.

Nathalie Parent

Pratiques de l'orientation. Transition à l'enseignement supérieur. Parcours scolaire et résilience. Développement des pratiques de l'orientation dans le domaine scolaire. Problématiques d'orientation scolaire. Analyse critique des déterminants structurels de l'orientation scolaire. Cheminement des étudiants et transitions à l'enseignement supérieur. Analyse critique des retombées des expériences de formation internationale sur le cheminement scolaire et professionnel.

France Picard

Sociologie de l'éducation. Construction identitaire. Sociologie de la jeunesse. Rapports d'altérité et éducation interculturelle. Minorités linguistiques et culturelles. Parcours éducatifs. Mobilité géographique.

Annie Pilote

Psychologie de la motivation et des relations interpersonnelles appliquée à l'éducation et à l'orientation. Contribution des parents au développement motivationnel et vocationnel. Déterminants des comportements parentaux.

Catherine Ratelle

Psychologie de la personnalité et son évaluation. Processus adaptatif. Psychopathologies du développement et problématiques psychosociales (toxicomanie, délinquance, troubles mentaux graves, etc.) Counseling en vue de la réadaptation. Fondements de l'accompagnement en counseling et en psychothérapie. Méthodes qualitatives en recherche : ethnographie, phénoménologie, herméneutique, méthode coopérative expérientielle.

Jimmy Ratté

Évaluation institutionnelle, évaluation de programme. Élaboration de programmes. Prévion et suivi des clientèles scolaires. Tableaux de bord de gestion. Études comparatives. Méthodes quantitatives. Méthodologie de la recherche.

Denis Savard

Psychodynamique du travail. Santé mentale au travail. Intégration professionnelle et maintien en emploi. Programme d'aide aux employés. Clinique du travail. Intégration professionnelle et environnement de travail. Santé mentale et retour au travail.

Louise St-Arnaud

Évaluation des apprentissages. Mesure des attitudes. Éducation pour la santé.

Pierre Valois

Centre de recherche et d'intervention sur l'éducation et la vie au travail

Chef de file scientifique au Québec et au Canada, le CRIEVAT se consacre particulièrement à l'étude des relations individu/formation/vie au travail et des pratiques qui y sont associées. La programmation du CRIEVAT cherche à éclairer la façon dont se fait le pont entre l'école et le monde du travail, de même que les diverses discontinuités et ruptures dans la vie au travail qui peuvent survenir par la suite. L'équipe du CRIEVAT compte 43 chercheurs réguliers et associés qui œuvrent dans divers milieux tels que les institutions scolaires, les organismes communautaires, les entreprises, les services d'aide à l'employabilité, etc.

Le CRIEVAT est la seule instance québécoise, et une des rares instances canadiennes, à regrouper toute l'expertise scientifique pertinente pour construire des savoirs théoriques et pratiques qui visent globalement à :

- analyser et comprendre les nouveaux enjeux liés à la préparation, à l'insertion et à l'intégration socioprofessionnelle de la main-d'œuvre;
- évaluer, adapter et créer des outils de recherche et d'intervention en lien avec ces nouvelles connaissances.

Les travaux du CRIEVAT apportent des éléments de solution à au moins quatre problématiques sociales majeures qui exigent des interventions immédiates :

- les difficultés à préparer les jeunes aux réalités du travail;
- le décrochage socioprofessionnel;
- les inégalités et les difficultés vécues au travail;
- le besoin de solutions novatrices pour soutenir les travailleurs en difficulté.

La programmation scientifique s'organise autour de trois volets de recherche distincts et complémentaires, regroupant cinq axes de recherche étroitement liés :

Volet 1 Préparation à la vie au travail, expériences éducatives et transition vers le marché du travail

Axe 1. Choix professionnels, parcours scolaires et insertion socioprofessionnelle

Volet 2. Diversité des trajectoires professionnelles et dynamiques de maintien durable en emploi

Axe 2. Développement psychosocial des personnes au travail

Axe 3. Santé psychologique au travail et environnement psychosocial de travail

Volet 3. Développement des pratiques d'accompagnement individuel et collectif

Axe 4. Analyse et transformation des pratiques professionnelles et de soutien organisationnel

Axe 5. Développement, implantation et évaluation d'outils d'orientation scolaire et professionnelle

Maîtrise en sciences de l'orientation (M.A.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 27 mars 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Le baccalauréat en sciences de l'orientation, obtenu avec une moyenne de cheminement ou de diplomation, le cas échéant, d'au moins 3 sur 4,33, constitue l'exigence minimale d'admission. Le titulaire d'un baccalauréat autre qu'en orientation, comportant au moins 30 crédits pertinents en sciences humaines, peut également être admis sous réserve d'une scolarité préparatoire. Le maintien d'une moyenne de 3 sur 4,33 pour l'ensemble des cours de cette scolarité préparatoire est exigé pour l'admission définitive à la maîtrise.

Cours pouvant être exigés en scolarité préparatoire

CSO 1002	Le travail humain
CSO 1005	Théories de la personnalité
CSO 1007	Information et processus d'orientation
CSO 1008	Psychopathologie
CSO 1009	Orientation : perspectives éducative et psychologique
CSO 1101	Psychologie du développement et de l'adaptation
CSO 2000	Choix professionnel et développement de carrière
CSO 2001	Théories du counseling
CSO 2002	Développement des habiletés relationnelles II
CSO 2200	Intervention psychosociale
CSO 2201	Intervention individuelle en orientation
CSO 2202	Intervention de groupe en orientation
MEV 1903	Recherche appliquée en éducation
MEV 1905	Conception et analyse de mesures psychologiques
MEV 3900	Utilisation de tests psychométriques
MEV 3901	Interprétation des tests

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences ci-dessus n'entraîne pas automatiquement l'admission. Chaque demande est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de la qualité du dossier soumis et des ressources du département d'accueil.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Cependant, le cheminement de l'étudiant admis à la session d'hiver est susceptible d'être plus long, compte tenu du fait que certains cours ne peuvent être donnés durant cette session et que les stages ne peuvent être entrepris qu'à la session d'automne.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de maître ès arts (M.A.).

Responsable

Directeur du programme

Frédéric Guay

frederic.guay@fse.ulaval.ca

Pour information :

Martine Boucher
agente de gestion des études
martine.boucher@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences de l'éducation

Orientation et objectifs

Objectifs

Ce programme met l'accent sur l'acquisition de connaissances et de compétences d'analyse et d'intervention auprès des individus, des groupes et des organisations en vue de faciliter l'intégration socioprofessionnelle des personnes et de soutenir leur capacité individuelle et collective de s'orienter et d'occuper une place qui leur convient dans leur environnement immédiat, dans la société et plus particulièrement dans le champ professionnel. Ces connaissances et ces compétences prennent en compte les dimensions individuelles, psychosociales et contextuelles de l'orientation. Les activités d'enseignement, de recherche ou de formation pratique qui composent ce programme visent à établir une compétence professionnelle en intervention.

Ce programme est axé sur le développement de compétences d'intervention et rend admissible à l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec (OCCOQ).

Au terme de ses études, le diplômé devrait être en mesure de :

- faire preuve d'une connaissance approfondie des fondements de l'orientation, du counseling, de l'intervention psychosociologique et de l'intervention éducative en orientation;
- maîtriser des modes d'intervention propres au domaine de l'orientation;
- démontrer une attitude critique relativement à sa pratique professionnelle et aux connaissances scientifiques sur lesquelles elle se fonde;
- évaluer et intervenir de façon judicieuse et éthique dans le domaine des sciences de l'orientation;
- présenter, oralement et par écrit, une problématique d'une certaine complexité, de façon claire et cohérente, en précisant l'éclairage théorique qui a servi à son élaboration et en la situant dans le cadre des connaissances actuelles sur le sujet.

Renseignements additionnels

Durée et régime d'études

Pour réaliser les stages, l'étudiant doit être inscrit à temps complet. Mis à part les stages, la scolarité peut être réalisée à temps partiel.

Exigences linguistiques

En plus d'une très bonne connaissance du français parlé et écrit, la poursuite de ce programme exige une bonne compréhension de l'anglais écrit. Cette compréhension est vérifiée par un examen administré au début de la première session d'inscription. Selon les résultats obtenus, des cours de mise à niveau peuvent être exigés.

Remarques sur les cours

L'étudiant réalise une composante principale de stage de 12 crédits, soit en interactionnisme-stratégique (I-S), soit en humanisme-existentialisme (H-E), tout en devant s'initier à l'autre perspective (H-E ou I-S) à l'intérieur d'un stage complémentaire de 6 crédits. Les supervisions de stages se font à l'Université, en collaboration avec les responsables des milieux de pratique où sont réalisées les interventions.

Travail de rédaction**Projet d'intervention**

L'étudiant doit réaliser un rapport de projet d'intervention présentant une dimension de recherche réflexive étayée par une littérature provenant du champ professionnel ainsi que par des théories et des recherches pertinentes. Ce rapport peut prendre plusieurs formes. L'étudiant doit suivre les paramètres énoncés dans le plan de cours de l'activité **CSO-6028**. Cette activité de rédaction, qui se déroule sur une session, est encadrée par des séminaires de groupe.

Le rapport de projet d'intervention doit être déposé pour évaluation à la personne responsable de l'activité. Il est ensuite évalué par celle-ci conformément à l'article 107 du **Règlement des études** qui précise la nature du travail de rédaction.

Essai

L'étudiant peut, avec l'approbation de la direction de programme, remplacer **CSO-6028** Rapport de projet d'intervention (6 crédits) et deux cours (6 crédits) par **CSO-6027** Essai (9 crédits) et le cours **CSO-7024** Recherche quantitative (3 crédits) ou le cours **ADS-7013** Recherche qualitative (3 crédits). Il doit alors rédiger un essai faisant état des connaissances dans un domaine du savoir et y traiter rigoureusement d'un sujet pertinent à son champ d'études.

L'étudiant doit se procurer, au secrétariat des études, le document intitulé *Essai de maîtrise* dans lequel sont notamment précisés les objectifs de l'essai, les formes qu'il peut prendre ainsi que les étapes à suivre. L'essai peut, en outre, s'articuler autour d'une problématique soulevée lors des stages.

Il est de la responsabilité de l'étudiant de s'assurer de la collaboration d'un membre du corps professoral pour réaliser son essai, conformément à l'article 214 du **Règlement des études**. Dès qu'un professeur a accepté d'agir comme conseiller de son essai, l'étudiant doit en informer la direction de programme en remplissant le formulaire Choix du conseiller et du sujet d'essai qu'il peut se procurer au secrétariat des études. La décision concernant les détails relatifs à chaque essai relève d'une entente entre l'étudiant et le conseiller d'essai. Une fois conclue, cette entente est soumise, sous forme de projet, à l'approbation de la direction de programme.

L'essai doit être déposé pour évaluation au secrétariat des études après approbation du conseiller. Il est évalué par deux professeurs, dont celui qui a agi comme conseiller, et ce conformément aux articles 107, 154 et 278 du **Règlement des études**.

Profil

Profil international

Le profil international permet d'obtenir un soutien financier et logistique pour effectuer une session d'études dans une université partenaire. L'étudiant intéressé à s'en prévaloir est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 22 crédits

Activités de formation communes

Sciences de l'orientation (45 crédits)

Description : L'étudiant peut, avec l'approbation de la direction de programme, remplacer **CSO-6028** (6 crédits) et deux cours (6 crédits) par **CSO-6027** (9 crédits) et **CSO-7024** (3 crédits) ou **ADS-7013** (3 crédits). Il doit alors rédiger un essai faisant état des connaissances dans un domaine du savoir et y traiter rigoureusement d'un sujet pertinent à son champ d'études.

Cours	Titre	Crédits exigés
CSO-6028	Rapport de projet d'intervention	6,0
CSO-7004	Éthique de l'intervention et de la recherche	3,0
CSO-7011	Modèles de l'intervention éducative	3,0
CSO-7022	Planification et évaluation d'une intervention de groupe	3,0
CSO-7023	Principes et enjeux de l'évaluation dans un processus d'orientation	3,0

1. 18 crédits parmi :

CSO-6501, **CSO-6502** et **CSO-6700** ou
CSO-6701, **CSO-6702**, **CSO-6521** et **CSO-6522**

2. 9 crédits parmi :

ADS-7001, **ADS-7004**, **ADS-7008**, **CSO-7000**, **CSO-7002**, **CSO-7008** à **CSO-7010**, **CSO-7013** à **CSO-7021**, **CSO-7025** à **CSO-7029**, **FEM-6003**, **MEV-7003**, **MEV-7013**, **SVS-7007**

Profil

Profil international

Description : Le profil international n'est pas accessible à l'étudiant inscrit en psychoéducation.

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-6ORN	Études - Profil international - Maîtrise en sciences de l'orientation	12,0

Recherche

Thèmes de recherche des professeurs habilités à diriger l'étudiant

Empathie et counseling. Identité. Insertion, réinsertion et réintégration socioprofessionnelle de personnes vulnérables. Dépendance aux substances psychoactives et aux jeux.

Marie-Denyse Boivin

Gestion et supervision (scolaire et pédagogique). Éducation interculturelle. Communauté d'apprentissage professionnelle. Leadership pédagogique. Minorités linguistiques et culturelles. Réussite scolaire.

Yamina Bouchamma

Analyse réflexive et transformation des pratiques professionnelles. Intégration socioprofessionnelle. Intervention éducative et apprentissage expérientiel. Supervision et formation. Recherche participative. Intégration, accompagnement et maintien en emploi. Santé mentale au travail. Recherche-action.

Bruno Bourassa

Développement et choix professionnel. Psychologie sociale et organisationnelle. Psychologie interculturelle. Identité, stratégies identitaires et insertion socioprofessionnelle.

Hélène Cardu

Counseling psychologique et orientation de vie. Adaptation, insertion sociale et projets de vie. Développement de l'adulte et cheminement existentiel.

Jean-Louis Drolet

Trajectoires professionnelles atypiques. Transitions socioprofessionnelles. Identité et rapport au travail. Dimensions historiques, psychologiques et sociales du travail. Insertion socioprofessionnelle. Développement personnel et professionnel. Supervision en counseling.

Geneviève Fournier

Développement et évaluation des dispositifs en orientation et en insertion sur le marché du travail. Applications des fondements et des enjeux d'orientation et d'insertion professionnelle. Modalités d'accompagnement et de supervision en counseling. Auto-orientation. Reconnaissance des acquis, validation de l'expérience et développement des compétences. Mobilités, transitions, expériences éducatives de diverses populations. Fondements et pratiques en counseling et en orientation professionnelle. Reconnaissance des acquis et développement des compétences (RAC) ; pratiques individuelles et organisationnelles de bilans. Évaluation des processus (programmes, outils) et des résultats avec et sans accompagnement. Enjeux carriérogiques de populations adultes: expériences d'adaptation, d'insertion, de maintien, d'apprentissage, de transition et de mobilité, etc.

Liette Goyer

Motivation, réussite et persévérance scolaires. Dimensions psychosociales associées à l'orientation scolaire et professionnelle des adolescents et des jeunes adultes.

Frédéric Guay

Analyse et évaluation des politiques et systèmes éducatifs. Genre et éducation. Histoire de l'éducation. Politique et éducation. Sociologie de l'éducation. Organisations et institutions.

Thérèse Hamel

Planification et gestion de l'éducation. Analyse des systèmes d'enseignement supérieur (collégial et universitaire). Étude du travail des gestionnaires dans les organisations d'enseignement. Gestion des personnes et des organisations. Étude du changement en éducation.

Lucie Héon

Développement de carrière. Psychométrie. Évaluation institutionnelle et évaluation de programmes. Méthodologie de la recherche. Organisations et institutions.

Chantale Jeanrie

Intervention psychoéducative. Déficience intellectuelle. Troubles envahissants du développement. Développement et éducation des jeunes enfants qui ont des incapacités.

Francine Julien-Gauthier

Leadership éducationnel et réussite scolaire. Analyse féministe de l'éducation. Leadership et éducation en milieu linguistique minoritaire. Leadership éthique et culture organisationnelle.

Claire Lapointe

Psychologie communautaire. Psychosociologie des pratiques sociales et éducatives. Processus fondamentaux et appliqués du Développement du Pouvoir d'Agir (Empowerment) des personnes et des collectivités. Psychologie de l'adulte au travail. Psychologie du développement. Évaluation de programmes.

Yann Le Bossé

Psychosociologie des groupes. Intervention et recherche en groupe. Santé psychologique au travail. Travail professoral. Analyse et transformation des pratiques professionnelles dans les services liés à l'emploi. Pratiques réflexives et savoirs d'expérience. Élaboration et évaluation de programmes.

Chantal Leclerc

Pratiques éducatives parentales. Collaboration parent/enseignant ou parent/éducatrice. Trouble du déficit d'attention avec hyperactivité (TDAH).

Julie Lessard

Prévention de l'inadaptation psychosociale. Petite enfance autochtone et allochtone. Recherche appliquée en psychoéducation.

Suzanne Manningham

Sociologie du travail. Santé mentale au travail. Alcoolisme et toxicomanies. Psychodynamique du travail. Marché du travail.

Marie-France Maranda

Psychologie de l'orientation. Transition école travail. Identité professionnelle. Rapport au travail. Formation professionnelle. Décrochage scolaire et professionnel. Efficacité de l'orientation. Alliance de travail.

Jonas Masdonati

Phénomènes de groupes. Relations parents-enfants. Développement de l'enfant. Éducation psychologique.

Marcel Monette

Psychométrie. Troubles de comportement des enfants et résilience. Conséquences liées aux sévices sexuels ou aux autres formes d'abus. Évaluation des enfants dans les cas de garde d'enfants, d'abus et de négligence et recherche sur l'adaptation de ces enfants. Évaluation de programmes. Élaboration d'instruments de mesure.

Nathalie Parent

Pratiques de l'orientation. Transition à l'enseignement supérieur. Parcours scolaire et résilience. Développement des pratiques de l'orientation dans le domaine scolaire. Problématiques d'orientation scolaire. Analyse critique des déterminants structurels de l'orientation scolaire. Cheminement des étudiantes et étudiants et transitions à l'enseignement supérieur. Analyse critique des retombées des expériences de formation internationale sur le cheminement scolaire et professionnel.

France Picard

Sociologie de l'éducation. Construction identitaire. Sociologie de la jeunesse. Rapports d'altérité et éducation interculturelle. Minorités linguistiques et culturelles. Parcours éducatifs. Mobilité géographique.

Annie Pilote

Psychologie de la motivation et des relations interpersonnelles appliquée à l'éducation et à l'orientation. Contribution des parents au développement motivationnel et vocationnel. Déterminants des comportements parentaux.

Catherine Ratelle

Psychologie de la personnalité et son évaluation. Processus adaptatif. Psychopathologies du développement et problématiques psychosociales (ex. : toxicomanie, délinquance, troubles mentaux graves). Counseling en vue de la réadaptation. Fondements de l'accompagnement en counseling et en psychothérapie. Méthodes qualitatives en recherche : ethnographie, phénoménologie, herméneutique, méthode coopérative expérientielle.

Jimmy Ratté

Évaluation institutionnelle, évaluation de programme. Élaboration de programmes. Prévion et suivi des clientèles scolaires. Tableaux de bord de gestion. Études comparatives. Méthodes quantitatives. Méthodologie de la recherche.

Denis Savard

Psychodynamique du travail. Santé mentale au travail. Intégration professionnelle et maintien en emploi. Programme d'aide aux employés. Clinique du travail. Intégration professionnelle et environnement de travail. Santé mentale et retour au travail.

Louise St-Arnaud

Évaluation des apprentissages. Mesure des attitudes. Éducation pour la santé.

Pierre Valois

Centre de recherche et d'intervention sur l'éducation et la vie au travail

Chef de file scientifique au Québec et au Canada, le CRIEVAT se consacre spécifiquement à l'étude des relations **individu/formation/vie au travail** et des pratiques qui y sont associées. La programmation du CRIEVAT cherche à éclairer la façon dont se fait le pont entre l'école et le monde du travail, de même que les diverses discontinuités et ruptures dans la vie au travail qui peuvent y survenir par la suite. L'équipe du CRIEVAT compte 43 chercheurs réguliers et associés qui œuvrent dans divers milieux tels que les institutions scolaires, les organismes communautaires, les entreprises, les services d'aide à l'employabilité, etc.

Le CRIEVAT est la seule instance québécoise, et une des rares instances canadiennes, à regrouper toute l'expertise scientifique pertinente pour construire des savoirs théoriques et pratiques qui visent globalement à : a) analyser et comprendre les nouveaux enjeux liés à la préparation, à l'insertion et à l'intégration socioprofessionnelle de la main-d'œuvre, et b) évaluer, adapter et créer des outils de recherche et d'intervention en lien avec ces nouvelles connaissances.

Les travaux du CRIEVAT apportent des éléments de solution à au moins **quatre problématiques** sociales majeures qui exigent des interventions immédiates : 1) les difficultés à préparer les jeunes aux réalités du travail; 2) le décrochage socioprofessionnel; 3) les inégalités et les difficultés vécues au travail; 4) le besoin de solutions novatrices pour soutenir les travailleurs en difficulté.

La programmation scientifique s'organise autour de trois volets de recherche distincts et complémentaires, regroupant cinq axes de recherche étroitement reliés :

Volet 1. Préparation à la vie au travail, expériences éducatives et transition vers le marché du travail

Axe 1. Choix professionnels, parcours scolaires et insertion socioprofessionnelle

Volet 2. Diversité des trajectoires professionnelles et dynamiques de maintien durable en emploi

Axe 2. Développement psychosocial des personnes au travail

Axe 3. Santé psychologique au travail et environnement psychosocial de travail

Volet 3. Développement des pratiques d'accompagnement individuel et collectif

Axe 4. Analyse et transformation des pratiques professionnelles et de soutien organisationnel

Axe 5. Développement, implantation et évaluation d'outils d'orientation scolaire et professionnelle

Maîtrise en sciences de l'orientation - avec mémoire (M.A.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 14 mai 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Exigences générales

Le baccalauréat en sciences de l'orientation, obtenu avec une moyenne de cheminement ou de diplomation, le cas échéant, d'au moins 3 sur 4,33, constitue l'exigence minimale d'admission. Le titulaire d'un baccalauréat autre qu'en sciences de l'orientation, comportant au moins 30 crédits pertinents en sciences humaines, peut aussi être admissible sous réserve d'une scolarité préparatoire ou complémentaire, à la discrétion de la direction de programme et selon la préparation antérieure du candidat. Le maintien d'une moyenne de 3 sur 4,33 pour l'ensemble des cours de cette scolarité probatoire est exigé pour l'admission définitive à la maîtrise.

Exigences particulières

Le candidat doit, avant d'être admis, établir une entente avec un professeur qui agira en tant que directeur de recherche (voir section Recherche ci-dessous); il peut y avoir codirection. Après son admission définitive, le candidat doit présenter un texte d'environ cinq pages qui précise le sujet de recherche envisagé, les objectifs généraux poursuivis ainsi qu'une brève bibliographie pertinente. Ce texte doit être contresigné par le professeur qui a accepté la direction de la recherche et entériné par le directeur du programme. Il doit être déposé auprès des gestionnaires d'études du programme au plus tard à la fin de la première session d'études.

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences ci-dessus n'entraîne pas automatiquement l'admission. Chaque demande est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de la qualité du dossier soumis et des ressources du département d'accueil.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne et hiver.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de maître ès arts (M.A.).

Responsable

Directeur du programme

Frédéric Guay

Frederic.Guay@fse.ulaval.ca

Pour information :

Martine Boucher

martine.boucher@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences de l'éducation

Orientation et objectifs

Orientation

Ce programme met l'accent sur l'acquisition de connaissances et de compétences d'analyse, de recherche et d'intervention auprès des individus, des groupes et des organisations en vue de faciliter l'intégration socioprofessionnelle des personnes et de soutenir leur capacité individuelle et collective de s'orienter et d'occuper une place qui leur convient dans leur environnement immédiat, dans la société et plus particulièrement dans le champ professionnel. Ces connaissances et ces compétences prennent en compte les dimensions individuelles, psychosociales et contextuelles de l'orientation. Les activités d'enseignement, de recherche ou de formation pratique visent à établir une compétence professionnelle en recherche.

Objectifs

Ce programme est axé principalement sur le développement de compétences en recherche et ne rend pas admissible à l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec (OCCOQ).

Au terme de ses études, le diplômé devrait être en mesure de :

- faire preuve d'une connaissance approfondie des fondements de l'orientation, du counseling, de l'intervention psychosociologique et de l'intervention éducative en orientation;
- démontrer une attitude critique face à la pratique professionnelle en orientation et aux connaissances scientifiques sur lesquelles elle se fonde;
- démontrer un sens éthique dans le domaine de la recherche en sciences de l'orientation;
- présenter, oralement et par écrit, une problématique d'une certaine complexité de façon claire et cohérente, en précisant l'éclairage théorique qui a servi à son élaboration et en la situant dans le cadre des connaissances actuelles sur le sujet;
- réaliser et présenter par écrit une recherche scientifique mettant à profit une méthode reconnue et rigoureuse.

Renseignements additionnels

Durée et régime d'études

L'étudiant peut poursuivre ce programme à temps complet ou à temps partiel.

Exigences linguistiques

En plus d'une très bonne connaissance du français parlé et écrit, la poursuite de ce programme exige une bonne compréhension de l'anglais écrit. Cette compréhension est vérifiée par un examen administré au début de la première session d'inscription. Selon les résultats obtenus, des cours de mise à niveau peuvent être exigés.

Remarques sur les cours

Deux cours de formation à la recherche sont proposés à l'étudiant dans le cadre de ce programme : l'un portant sur la recherche qualitative, l'autre portant sur la recherche quantitative. L'étudiant doit obligatoirement réussir l'un de ces deux cours pour satisfaire aux exigences d'obtention du diplôme. Toutefois, l'étudiant qui le désire peut suivre ces deux cours.

Passage accéléré au doctorat

L'étudiant désireux de faire un passage accéléré de la maîtrise avec mémoire vers le doctorat doit avoir suivi avec succès tous les cours de son programme de maîtrise. Il doit aussi démontrer, à la satisfaction du directeur de recherche et du directeur de programme, que son projet de recherche comporte suffisamment d'ampleur et d'originalité pour constituer une thèse et qu'il a les aptitudes nécessaires à la poursuite d'études de troisième cycle. À cet effet, il doit soumettre une demande par écrit et faire état de l'avancement de ses travaux de recherche (article 175 du [Règlement des études](#)). Dans le cas du passage accéléré de la maîtrise vers le doctorat, le grade de maîtrise est décerné au candidat ayant acquis au moins 45 crédits d'activités de formation aux 2^e et 3^e cycles, cette scolarité comprenant la totalité de la scolarité de maîtrise, la totalité de la scolarité de doctorat et l'examen de doctorat. Enfin, l'étudiant doit avoir satisfait aux autres exigences du grade, y compris celles ayant trait à l'éthique de la recherche (article 322 du [Règlement des études](#)).

Travail de recherche

Vingt-quatre crédits sont alloués à la réalisation du mémoire. Celui-ci comprend, *au minimum*, l'élaboration d'une problématique, le cadre théorique qui sous-tend sa ou ses questions de recherche, la description de la méthode choisie pour y répondre et ses

conclusions. Cet écrit est évalué par deux professeurs, en plus du directeur de recherche et du codirecteur le cas échéant. Il n'y a ni prélecture ni exposé oral.

Le plus tôt possible après son admission et au plus tard au début de la deuxième session d'inscription, l'étudiant élabore son cheminement d'études. Ce cheminement, précisant et justifiant tous les cours ou les séminaires prévus en fonction du projet de recherche, doit être approuvé par le directeur de recherche et être soumis à la direction de programme.

Approbation du projet par le Comité d'éthique

Tout étudiant inscrit à un programme de maîtrise qui comporte un mémoire est tenu de faire une déclaration au Comité d'éthique de l'Université Laval (CERUL) précisant si son projet fait appel à des sujets humains, au moyen du formulaire prévu à cette fin. Il remplit cette obligation le plus tôt possible après approbation de son projet par son directeur de recherche et s'assure qu'une copie de cette déclaration sera déposée à son dossier; il fait parvenir cette copie aux gestionnaires d'études du programme. L'étudiant qui réalise son expérimentation dans le cadre d'une recherche subventionnée pour laquelle une approbation du CERUL a déjà été obtenue doit déposer une demande d'exemption au CERUL.

Il est important de noter que, comme le prévoit le **Règlement des études** (article 319f), l'étudiant qui réalise une recherche pour laquelle il n'aura pas obtenu l'approbation du Comité d'éthique ne pourra recevoir son diplôme.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 10 crédits

Activités de formation communes

Sciences de l'orientation (21 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
CSO-7004	Éthique de l'intervention et de la recherche	3,0
CSO-7011	Modèles de l'intervention éducative	3,0

1. 3 à 6 crédits parmi :

ADS-7013, CSO-7024

2. 9 à 12 crédits parmi :

ADS-7001, ADS-7004, ADS-7008, CSO-7000, CSO-7002, CSO-7008 à CSO-7010, CSO-7013 à CSO-7021, CSO-7025 à CSO-7029, FEM-6003, MEV-7003, MEV-7013, SVS-7007

Recherche sciences de orientation

Description : L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
CSO-6801	Activité de recherche - mémoire 1	3,0
CSO-6802	Activité de recherche - mémoire 2	7,0 crédits/activité temps plein
CSO-6803	Activité de recherche - mémoire 3	7,0 crédits/activité temps plein
CSO-6804	Activité de recherche - mémoire 4	7,0 crédits/activité temps plein

Recherche

Thèmes de recherche des professeurs habilités à diriger l'étudiant

Empathie et counseling. Identité. Insertion, réinsertion et réintégration socioprofessionnelle de personnes vulnérables. Dépendance aux substances psychoactives et aux jeux.

Marie-Denyse Boivin

Gestion et supervision (scolaire et pédagogique). Éducation interculturelle. Communauté d'apprentissage professionnelle. Leadership pédagogique. Minorités linguistiques et culturelles. Réussite scolaire.

Yamina Bouchamma

Analyse réflexive et transformation des pratiques professionnelles. Intégration socioprofessionnelle. Intervention éducative et apprentissage expérientiel. Supervision et formation. Recherche participative. Intégration, accompagnement et maintien en emploi. Santé mentale au travail. Recherche-action.

Bruno Bourassa

Développement et choix professionnel. Psychologie sociale et organisationnelle. Psychologie interculturelle. Identité, stratégies identitaires et insertion socioprofessionnelle.

Hélène Cardu

Counseling psychologique et orientation de vie. Adaptation, insertion sociale et projets de vie. Développement de l'adulte et cheminement existentiel.

Jean-Louis Drolet

Trajectoires professionnelles atypiques. Transitions socioprofessionnelles. Identité et rapport au travail. Dimensions historiques, psychologiques et sociales du travail. Insertion socioprofessionnelle. Développement personnel et professionnel. Supervision en counseling.

Geneviève Fournier

Développement et évaluation des dispositifs en orientation et en insertion sur le marché du travail. Applications des fondements et des enjeux d'orientation et d'insertion professionnelle. Modalités d'accompagnement et de supervision en counseling. Auto-orientation. Reconnaissance des acquis, validation de l'expérience et développement des compétences. Mobilités, transitions, expériences éducatives de diverses populations. Fondements et pratiques en counseling et en orientation professionnelle. Reconnaissance des acquis et développement des compétences (RAC) ; pratiques individuelles et organisationnelles de bilans. Évaluation des processus (programmes, outils) et des résultats avec et sans accompagnement. Enjeux carriéologiques de populations adultes: expériences d'adaptation, d'insertion, de maintien, d'apprentissage, de transition et de mobilité, etc.

Liette Goyer

Motivation, réussite et persévérance scolaires. Dimensions psychosociales associées à l'orientation scolaire et professionnelle des adolescents et des jeunes adultes.

Frédéric Guay

Analyse et évaluation des politiques et systèmes éducatifs. Genre et éducation. Histoire de l'éducation. Politique et éducation. Sociologie de l'éducation. Organisations et institutions.

Thérèse Hamel

Planification et gestion de l'éducation. Analyse des systèmes d'enseignement supérieur (collégial et universitaire). Étude du travail des gestionnaires dans les organisations d'enseignement. Gestion des personnes et des organisations. Étude du changement en éducation.

Lucie Héon

Développement de carrière. Psychométrie. Évaluation institutionnelle et évaluation de programmes. Méthodologie de la recherche. Organisations et institutions.

Chantale Jeanrie

Intervention psychoéducative. Déficience intellectuelle. Troubles envahissants du développement. Développement et éducation des jeunes enfants qui ont des incapacités.

Francine Julien-Gauthier

Leadership éducationnel et réussite scolaire. Analyse féministe de l'éducation. Leadership et éducation en milieu linguistique minoritaire. Leadership éthique et culture organisationnelle.

Claire Lapointe

Psychologie communautaire. Psychosociologie des pratiques sociales et éducatives. Processus fondamentaux et appliqués du Développement du Pouvoir d'Agir (empowerment) des personnes et des collectivités. Psychologie de l'adulte au travail. Psychologie du développement. Évaluation de programmes.

Yann Le Bossé

Psychosociologie des groupes. Intervention et recherche en groupe. Santé psychologique au travail. Travail professoral. Analyse et transformation des pratiques professionnelles dans les services liés à l'emploi. Pratiques réflexives et savoirs d'expérience. Élaboration et évaluation de programmes.

Chantal Leclerc

Pratiques éducatives parentales. Collaboration parent/enseignant ou parent/éducatrice. Trouble du déficit d'attention avec hyperactivité (TDAH).

Julie Lessard

Prévention de l'inadaptation psychosociale. Petite enfance autochtone et allochtone. Recherche appliquée en psychoéducation.

Suzanne Manningham

Sociologie du travail. Santé mentale au travail. Alcoolisme et toxicomanies. Psychodynamique du travail. Marché du travail.

Marie-France Maranda

Psychologie de l'orientation. Transition école travail. Identité professionnelle. Rapport au travail. Formation professionnelle. Décrochage scolaire et professionnel. Efficacité de l'orientation. Alliance de travail.

Jonas Masdonati

Phénomènes de groupes. Relations parents-enfants. Développement de l'enfant. Éducation psychologique.

Marcel Monette

Psychométrie. Troubles de comportement des enfants et résilience. Conséquences liées aux sévices sexuels ou aux autres formes d'abus. Évaluation des enfants dans les cas de garde d'enfants, d'abus et de négligence et recherche sur l'adaptation de ces enfants. Évaluation de programmes. Élaboration d'instruments de mesure.

Nathalie Parent

Pratiques de l'orientation. Transition à l'enseignement supérieur. Parcours scolaire et résilience. Développement des pratiques de l'orientation dans le domaine scolaire. Problématiques d'orientation scolaire. Analyse critique des déterminants structurels de l'orientation scolaire. Cheminement des étudiantes et étudiants et transitions à l'enseignement supérieur. Analyse critique des retombées des expériences de formation internationale sur le cheminement scolaire et professionnel.

France Picard

Sociologie de l'éducation. Construction identitaire. Sociologie de la jeunesse. Rapports d'altérité et éducation interculturelle. Minorités linguistiques et culturelles. Parcours éducatifs. Mobilité géographique.

Annie Pilote

Psychologie de la motivation et des relations interpersonnelles appliquée à l'éducation et à l'orientation. Contribution des parents au développement motivationnel et vocationnel. Déterminants des comportements parentaux.

Catherine Ratelle

Psychologie de la personnalité et son évaluation. Processus adaptatif. Psychopathologies du développement et problématiques psychosociales (ex. : toxicomanie, délinquance, troubles mentaux graves). Counseling en vue de la réadaptation. Fondements de l'accompagnement en counseling et en psychothérapie. Méthodes qualitatives en recherche : ethnographie, phénoménologie, herméneutique, méthode coopérative expérientielle.

Jimmy Ratté

Évaluation institutionnelle, évaluation de programme. Élaboration de programmes. Prévion et suivi des clientèles scolaires. Tableaux de bord de gestion. Études comparatives. Méthodes quantitatives. Méthodologie de la recherche.

Denis Savard

Psychodynamique du travail. Santé mentale au travail. Intégration professionnelle et maintien en emploi. Programme d'aide aux employés. Clinique du travail. Intégration professionnelle et environnement de travail. Santé mentale et retour au travail.

Louise St-Arnaud

Évaluation des apprentissages. Mesure des attitudes. Éducation pour la santé.

Pierre Valois

Centre de recherche et d'intervention sur l'éducation et la vie au travail

Chef de file scientifique au Québec et au Canada, le CRIEVAT se consacre particulièrement à l'étude des relations individu/formation/vie au travail et des pratiques qui y sont associées. La programmation du CRIEVAT cherche à éclairer la façon dont se fait le pont entre l'école et le monde du travail, de même que les diverses discontinuités et ruptures dans la vie au travail qui peuvent y survenir par la suite. L'équipe du CRIEVAT compte 43 chercheurs réguliers et associés qui œuvrent dans divers milieux tels que les établissements scolaires, les organismes communautaires, les entreprises, les services d'aide à l'employabilité, etc.

Le CRIEVAT est la seule instance québécoise, et une des rares instances canadiennes, à regrouper toute l'expertise scientifique pertinente pour construire des savoirs théoriques et pratiques qui visent globalement à : a) analyser et comprendre les nouveaux enjeux liés à la préparation, à l'insertion et à l'intégration socioprofessionnelle de la main-d'œuvre, et b) évaluer, adapter et créer des outils de recherche et d'intervention en lien avec ces nouvelles connaissances.

Les travaux du CRIEVAT apportent des éléments de solution à au moins **quatre problématiques** sociales majeures qui exigent des interventions immédiates : 1) les difficultés à préparer les jeunes aux réalités du travail; 2) le décrochage socioprofessionnel; 3) les inégalités et les difficultés vécues au travail; 4) le besoin de solutions novatrices pour soutenir les travailleurs en difficulté.

La programmation scientifique s'organise autour de trois volets de recherche distincts et complémentaires, regroupant cinq axes de recherche étroitement liés :

Volet 1 Préparation à la vie au travail, expériences éducatives et transition vers le marché du travail

Axe 1. Choix professionnels, parcours scolaires et insertion socioprofessionnelle

Volet 2. Diversité des trajectoires professionnelles et dynamiques de maintien durable en emploi

Axe 2. Développement psychosocial des personnes au travail

Axe 3. Santé psychologique au travail et environnement psychosocial de travail

Volet 3. Développement des pratiques d'accompagnement individuel et collectif

Axe 4. Analyse et transformation des pratiques professionnelles et de soutien organisationnel

Axe 5. Développement, implantation et évaluation d'outils d'orientation scolaire et professionnelle

Maîtrise en sciences de l'orientation - psychoéducation (M.A.)

Admission

Exigences d'admission

Être titulaire d'un baccalauréat en orientation, majeure psychoéducation ou d'un baccalauréat en psychoéducation obtenu avec une moyenne de cheminement ou de diplomation égale ou supérieure à 3,2 sur 4,33.

En plus d'une très bonne connaissance du français parlé et écrit, la poursuite de ce programme exige une bonne compréhension de l'anglais écrit. Cette compréhension est vérifiée par un examen administré au début de la première session d'inscription. Selon les résultats obtenus, des cours de mise à niveau peuvent être exigés.

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences ci-dessus n'entraîne pas automatiquement l'admission. Chaque demande est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de la qualité du dossier soumis et des ressources du département d'accueil.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats à la session d'automne seulement.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de maître ès arts (M.A.).

Responsable

Directrice du programme

Suzanne Manningham

suzanne.manningham@fse.ulaval.ca

Pour information :

Martine Boucher

agente de gestion des études

martine.boucher@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences de l'éducation

Orientation et objectifs

Objectifs

Ce programme met l'accent sur l'acquisition de compétences professionnelles visant à rendre l'étudiant apte à favoriser, par des interventions éducatives, le développement personnel et l'insertion sociale d'individus et de groupes d'individus. Cette formation mène à l'obtention du titre de psychoéducateur (en attente d'autorisation des instances concernées).

Au terme de sa formation, l'étudiant aura acquis les compétences suivantes :

- agir dans un rôle-conseil auprès d'autres acteurs;
- prendre en charge son développement professionnel et la mise à jour de ses connaissances;
- contribuer à l'évolution des pratiques qui sont centrales pour le domaine de la psychoéducation;
- adopter une posture de praticien réflexif qui respecte les règles éthiques de la profession;

- démontrer une attitude critique quant à la pratique professionnelle de la psychoéducation et aux connaissances scientifiques sur lesquelles celle-ci se fonde;
- exécuter des activités à risque de préjudice dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines en tenant compte des principes éthiques de la profession;
- traiter, oralement ou par écrit, un problème intellectuel d'une certaine complexité.

Profil

Profil international

Le profil international permet d'obtenir un soutien financier et logistique pour effectuer une session d'études dans une université partenaire. L'étudiant intéressé à s'en prévaloir est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 22 crédits

Activités de formation communes

Psychoéducation (45 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
CSO-7000	Analyse critique d'interventions	3,0
MEV-7003	Élaboration/évaluation: programme d'intervention	3,0
PSE-6001	Utilisation d'instruments de mesure et d'évaluation en psychoéducation	3,0
PSE-6002	Évaluation psychoéducative et plan d'intervention	3,0
PSE-6003	Gestion clinique et rôle conseil en intervention psychoéducative	3,0
PSE-6004	Organisation professionnelle, éthique et déontologie	3,0
PSE-6005	Stage I en psychoéducation	6,0
PSE-6006	Stage II en psychoéducation	6,0
PSE-6007	Rapport de projet d'intervention	6,0

1. 3 crédits parmi :
ADS-7013, PPG-7024

2. 6 crédits parmi :
CSO-7002, CSO-7019, EDC-7010, EDC-7014, PPG-7022, PPG-7043, PSY-7006

Avec l'approbation de la direction de programme, l'étudiant peut choisir d'autres cours qui sont complémentaires à sa formation.

Profil

Profil international

Description : Le profil international n'est pas accessible à l'étudiant inscrit en psychoéducation.

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-6ORN	Études - Profil international - Maîtrise en sciences de l'orientation	12,0

Recherche

Champs de recherche, suivis du nom des professeurs qui y travaillent.

Éthique de l'intervention et de la recherche. Théories de l'éducation des adultes. Intervention éducative auprès d'adultes. Recherche-intervention. Apprentissage expérientiel.

Merardo Arriola-Socol

Insertion. Réinsertion et réintégration socioprofessionnelles. Toxicomanie et santé mentale. Accompagnement en counseling et orientation. Temporalité.

Marie-Denyse Boivin

Minorités linguistiques. Administration scolaire. Leadership éducationnel. Formation des maîtres. Évaluation du personnel. Pratiques de gestion. Attributions causales. Réussite scolaire.

Yamina Bouchamma

Intégration au travail des jeunes adultes en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. Partenariat école-travail. Alternance travail-étude. Formation en entreprise. Psychologie des groupes. Pratique réflexive et apprentissage expérientiel.

Bruno Bourassa

Développement et choix professionnel. Psychologie sociale et organisationnelle. Psychologie interculturelle. Identité, stratégies identitaires et insertion socioprofessionnelle.

Hélène Cardu

Counseling psychologique et orientation de vie. Adaptation, insertion sociale et projets de vie. Développement de l'adulte et cheminement existentiel.

Jean-Louis Drolet

Dimensions historiques, psychologiques et sociales du travail. Insertion socioprofessionnelle. Développement personnel et professionnel. Supervision en counseling.

Geneviève Fournier

Motivation scolaire et dimensions psychosociales associées à l'orientation scolaire et professionnelle.

Frédéric Guay

Psychométrie.

Chantale Jeanrie

Intervention psychoéducative en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement, développement et éducation des jeunes enfants qui ont des incapacités, transition de l'école à la vie active des jeunes (15-25 ans) qui ont des incapacités.

Francine Julien-Gauthier

Relations éducation-travail : partenariat, formations en alternance. Rapports école-communauté. Formation professionnelle et technique : fondements et organisation. Éducation des adultes et formation continue. Projet et rapport au savoir. Recherche collaborative et qualitative.

Carol Landry

Psychologie communautaire. Psychologie de l'adulte au travail. Psychologie du développement. Évaluation de programmes.

Yann Le Bossé

Psychosociologie et animation de groupes. Intervention et recherche en groupe. Pratiques réflexives et savoirs d'expérience. Analyse critique des services liés à l'emploi et des pratiques de gestion des ressources humaines. Élaboration et évaluation de programmes.

Chantal Leclerc

Habilités parentales, collaboration famille-école, dérogation scolaire, trouble déficitaire de l'attention chez l'enfant, hyperactivité.

Julie Lessard

Prévention et intervention psychoéducative précoce, prévention de l'inadaptation, facteurs d'exclusion sociale chez l'enfant, psychiatrie infantile, relation d'aide, évaluation psychoéducative, pratiques éducatives et psychoéducatives au préscolaire.

Suzanne Manningham

Sociologie du travail. Santé mentale au travail. Alcoolisme et toxicomanies. Psychodynamique du travail. Marché du travail.

Marie-France Maranda

Psychologie de l'orientation. Transition école-travail. Identité professionnelle. Rapport au travail. Formation professionnelle. Décrochage scolaire et professionnel. Efficacité de l'orientation. Alliance de travail.

Jonas Masdonati

Protection de la jeunesse, troubles de comportement en milieu scolaire, services à l'enfance et à la famille, évaluation de programmes.

Sylvie Moisan

Phénomènes de groupes. Relations parents-enfants. Développement de l'enfant. Éducation psychologique.

Marcel Monette

Psychométrie (tests d'intérêt de personnalité, d'aptitudes, d'intelligence employés en orientation et en psychologie). Évaluation des enfants dans les cas de garde d'enfants, d'abus et de négligence et recherche sur l'adaptation de ces enfants. Évaluation de programmes. Élaboration d'instruments de mesure.

Nathalie Parent

Construction de l'identité. Rapports ethniques et interculturels. Politiques et droits linguistiques. Sociologie de la jeunesse. Mobilités étudiantes.

Annie Pilote

Psychologie de la personnalité. Processus adaptatif durant l'enfance, l'adolescence et au début de la vie adulte. Psychopathologies du développement. Counseling en vue de la réadaptation.

Jimmy Ratté

Évaluation institutionnelle de programme, des apprentissages. Élaboration de programmes. Prévion et suivi des clientèles scolaires. Tableaux de bord de gestion. Études comparatives. Méthodes quantitatives. Méthodologie de la recherche.

Denis Savard

Évaluation des apprentissages. Mesure des attitudes. Éducation pour la santé.

Pierre Valois

Maîtrise en sciences de l'orientation - recherche et intervention - avec mémoire (M.A.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 14 mai 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Exigences générales

Le baccalauréat en sciences de l'orientation, obtenu avec une moyenne de cheminement ou de diplomation, le cas échéant, d'au moins 3 sur 4,33, constitue l'exigence minimale d'admission. Le titulaire d'un baccalauréat autre qu'en sciences de l'orientation, comportant au moins 30 crédits pertinents en sciences humaines, peut également être admis sous réserve d'une scolarité préparatoire. Le maintien d'une moyenne également de 3 sur 4,33 pour l'ensemble des cours de cette scolarité préparatoire est exigé pour l'admission définitive à la maîtrise.

COURS POUVANT ÊTRE EXIGÉS EN SCOLARITÉ PRÉPARATOIRE :

- CSO 1002 Le travail humain
- CSO 1005 Théories de la personnalité
- CSO 1007 Information et processus d'orientation
- CSO 1008 Psychopathologie
- CSO 1009 Orientation : perspectives éducative et psychologique
- CSO 1101 Psychologie du développement et de l'adaptation
- CSO 2000 Choix professionnel et développement de carrière
- CSO 2001 Théories du counseling
- CSO 2002 Développement des habiletés relationnelles II
- CSO 2200 Intervention psychosociale
- CSO 2201 Intervention individuelle en orientation
- CSO 2202 Intervention de groupe en orientation
- MEV 1903 Recherche appliquée en éducation
- MEV 1905 Conception et analyse de mesures psychologiques
- MEV 3900 Utilisation de tests psychométriques
- MEV 3901 Interprétation des tests
- CSO 2203 Recherche appliquée en sciences de l'orientation

Exigences particulières

Le candidat doit, avant d'être admis, établir une entente avec un professeur qui agira en tant que directeur de recherche (voir section Recherche ci-dessous); il peut y avoir codirection. Après son admission, le candidat doit présenter un texte d'environ cinq pages qui précise le sujet de recherche envisagé, les objectifs généraux poursuivis ainsi qu'une brève bibliographie pertinente. Ce texte doit être contresigné par le professeur qui a accepté la direction de la recherche et entériné par le directeur du programme. Il doit être déposé auprès des gestionnaires d'études du programme au plus tard à la fin de la première session d'études.

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences ci-dessus n'entraîne pas automatiquement l'admission. Chaque demande est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de la qualité du dossier soumis et des ressources du département d'accueil.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne et hiver.

Cependant, le cheminement de la personne admise à la session d'hiver est susceptible d'être allongé, compte tenu du fait que les stages ne peuvent être entrepris pour la plupart qu'à la session d'automne.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de maître ès arts (M.A.).

Responsable

Directeur du programme

Frédéric Guay

Frederic.Guay@fse.ulaval.ca

Pour information :

Martine Boucher

martine.boucher@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences de l'éducation

Orientation et objectifs

Orientation

Ce programme met l'accent sur l'acquisition de connaissances et de compétences d'analyse, de recherche et d'intervention auprès des individus, des groupes et des organisations en vue de faciliter l'intégration socioprofessionnelle des personnes et de soutenir leur capacité individuelle et collective de s'orienter et d'occuper une place qui leur convient dans leur environnement immédiat, dans la société et plus particulièrement dans le champ professionnel. Ces connaissances et ces compétences prennent en compte les dimensions individuelles, psychosociales et contextuelles de l'orientation. Les activités d'enseignement, de recherche ou de formation pratique visent à établir une compétence professionnelle en recherche et intervention.

Objectifs

Ce programme, axé sur le développement de compétences en recherche, permet aussi le développement de compétences en intervention et rend admissible à l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation et des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec.

Au terme de ses études, le diplômé devrait être en mesure de :

- faire preuve d'une connaissance approfondie des fondements de l'orientation, du counseling, de l'intervention psychosociologique et de l'intervention éducative en orientation;
- maîtriser des modes d'intervention propres au domaine de l'orientation;
- démontrer une attitude critique face à sa pratique professionnelle et aux connaissances scientifiques sur lesquelles elle se fonde;
- évaluer et intervenir de façon judicieuse et éthique dans le domaine des sciences de l'orientation;
- présenter, oralement et par écrit, une problématique d'une certaine complexité de façon claire et cohérente, en précisant l'éclairage théorique qui a servi à son élaboration et en la situant dans le cadre des connaissances actuelles sur le sujet;
- réaliser et présenter par écrit une recherche scientifique mettant à profit une méthode reconnue et rigoureuse.

Renseignements additionnels

Durée et régime d'études

Pour réaliser les stages, l'étudiant doit être inscrit à temps complet. Mis à part les stages, la scolarité peut être réalisée à temps partiel.

Exigences linguistiques

En plus d'une très bonne connaissance du français parlé et écrit, la poursuite de ce programme exige une bonne compréhension de l'anglais écrit. Cette compréhension est vérifiée par un examen administré au début de la première session d'inscription. Selon les résultats obtenus, des cours de mise à niveau peuvent être exigés.

Remarques sur les cours

Deux cours de formation à la recherche sont proposés à l'étudiant : l'un portant sur la recherche qualitative, l'autre portant sur la recherche quantitative. L'étudiant doit obligatoirement réussir l'un de ces deux cours pour satisfaire aux exigences d'obtention du diplôme. Toutefois, l'étudiant qui le désire, peut suivre ces deux cours.

L'étudiant réalise 6 crédits de stage en Interactionnisme-stratégique (I-S) et 6 crédits de stage en Humanisme-existentialisme (H-E). Les supervisions de stages se font à l'Université, en collaboration avec les responsables des milieux de pratique où sont réalisées les interventions.

Passage accéléré au doctorat

L'étudiant désireux de faire un passage accéléré de la maîtrise avec mémoire vers le doctorat doit avoir suivi avec succès tous les cours de son programme de maîtrise. Il doit aussi démontrer, à la satisfaction du directeur de recherche et du directeur de programme, que son projet de recherche comporte suffisamment d'ampleur et d'originalité pour constituer une thèse et qu'il a les aptitudes nécessaires à la poursuite d'études de troisième cycle. À cet effet, il doit soumettre une demande par écrit et faire état de l'avancement de ses travaux de recherche (article 175 du **Règlement des études**).

Dans le cas du passage accéléré de la maîtrise vers le doctorat, le grade de maîtrise est décerné au candidat ayant acquis au moins 45 crédits d'activités de formation aux 2e et 3e cycles, cette scolarité comprenant la totalité de la scolarité de maîtrise, la totalité de la scolarité de doctorat et l'examen de doctorat. Enfin, l'étudiant doit avoir satisfait aux autres exigences du grade, y compris celles ayant trait à l'éthique de la recherche (article 322 du **Règlement des études**).

Travail de recherche

Vingt-quatre crédits sont alloués à la réalisation du mémoire. Celui-ci comprend, au minimum, l'élaboration d'une problématique, le cadre théorique qui sous-tend sa ou ses questions de recherche, la description de la méthode choisie pour y répondre et ses conclusions. Cet écrit est évalué par deux professeurs, en plus du directeur de recherche et du codirecteur le cas échéant. Il n'y a ni prélecture ni exposé oral.

Le plus tôt possible après son admission et au plus tard au début de la deuxième session d'inscription, l'étudiant élabore son cheminement d'études. Ce cheminement, précisant et justifiant tous les cours ou les séminaires prévus en fonction du projet de recherche, doit être approuvé par le directeur de recherche et être soumis à la direction de programme.

Approbaton du projet par le Comité d'éthique

Tout étudiant inscrit à un programme de maîtrise qui comporte un mémoire est tenu de faire une déclaration au Comité d'éthique de l'Université Laval (CERUL) précisant si son projet fera appel à des sujets humains, au moyen du formulaire prévu à cette fin. Il remplit cette obligation le plus tôt possible après approbation de son projet par son directeur de recherche et s'assure qu'une copie de cette déclaration sera déposée à son dossier; il fait parvenir cette copie aux gestionnaires d'études du programme. L'étudiant qui réalise son expérimentation dans le cadre d'une recherche subventionnée pour laquelle une approbation du CERUL a déjà été obtenue doit alors déposer une demande d'exemption au CERUL.

Il est important de noter que, comme le prévoit le **Règlement des études** (article 319f), l'étudiant qui réalise une recherche pour laquelle il n'aura pas obtenu l'approbation du Comité d'éthique ne pourra recevoir son diplôme.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 10 crédits

Activités de formation communes

Sciences de l'orientation - recherche et intervention (21 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
CSO-6521	Stage intensif interactionniste-stratégique I	3,0
CSO-6522	Stage intensif interactionniste-stratégique II	3,0
CSO-6700	Stage d'initiation au counseling individuel	6,0

CSO-7004 Éthique de l'intervention et de la recherche 3,0

1. 3 à 6 crédits parmi :

ADS-7013, CSO-7024

2. 0 à 3 crédits parmi :

ADS-7001, ADS-7004, ADS-7008, CSO-7000, CSO-7002, CSO-7008 à CSO-7010, CSO-7013 à CSO-7021, CSO-7025 à CSO-7029, FEM-6003, MEV-7003, MEV-7013, SVS-7007

Recherche sciences de l'orientation - recherche et intervention

Description : L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
CSO-6811	Activité de recherche - mémoire 1	3,0
CSO-6812	Activité de recherche - mémoire 2	7,0 crédits/activité temps plein
CSO-6813	Activité de recherche - mémoire 3	7,0 crédits/activité temps plein
CSO-6814	Activité de recherche - mémoire 4	7,0 crédits/activité temps plein

Recherche

Thèmes de recherche des professeurs habilités à diriger l'étudiant

Empathie et counseling. Identité. Insertion, réinsertion et réintégration socioprofessionnelle de personnes vulnérables. Dépendance aux substances psychoactives et aux jeux.

Marie-Denyse Boivin

Gestion et supervision (scolaire et pédagogique). Éducation interculturelle. Communauté d'apprentissage professionnelle. Leadership pédagogique. Minorités linguistiques et culturelles. Réussite scolaire.

Yamina Bouchamma

Analyse réflexive et transformation des pratiques professionnelles. Intégration socioprofessionnelle. Intervention éducative et apprentissage expérientiel. Supervision et formation. Recherche participative. Intégration, accompagnement et maintien en emploi. Santé mentale au travail. Recherche-action.

Bruno Bourassa

Développement et choix professionnel. Psychologie sociale et organisationnelle. Psychologie interculturelle. Identité, stratégies identitaires et insertion socioprofessionnelle.

Hélène Cardu

Counseling psychologique et orientation de vie. Adaptation, insertion sociale et projets de vie. Développement de l'adulte et cheminement existentiel.

Jean-Louis Drolet

Trajectoires professionnelles atypiques. Transitions socioprofessionnelles. Identité et rapport au travail. Dimensions historiques, psychologiques et sociales du travail. Insertion socioprofessionnelle. Développement personnel et professionnel. Supervision en counseling.

Geneviève Fournier

Développement et évaluation des dispositifs en orientation et en insertion sur le marché du travail. Applications des fondements et des enjeux d'orientation et d'insertion professionnelle. Modalités d'accompagnement et de supervision en counseling. Auto-orientation. Reconnaissance des acquis, validation de l'expérience et développement des compétences. Mobilités, transitions, expériences éducatives de diverses populations. Fondements et pratiques en counseling et en orientation professionnelle. Reconnaissance des acquis et développement des compétences (RAC) ; pratiques individuelles et organisationnelles de bilans. Évaluation des processus (programmes, outils) et des résultats avec et sans accompagnement. Enjeux carriérogiques de populations adultes: expériences d'adaptation, d'insertion, de maintien, d'apprentissage, de transition et de mobilité, etc.

Liette Goyer

Motivation, réussite et persévérance scolaires. Dimensions psychosociales associées à l'orientation scolaire et professionnelle des adolescents et des jeunes adultes.

Frédéric Guay

Analyse et évaluation des politiques et systèmes éducatifs. Genre et éducation. Histoire de l'éducation. Politique et éducation. Sociologie de l'éducation. Organisations et institutions.

Thérèse Hamel

Planification et gestion de l'éducation. Analyse des systèmes d'enseignement supérieur (collégial et universitaire). Étude du travail des gestionnaires dans les organisations d'enseignement. Gestion des personnes et des organisations. Étude du changement en éducation.

Lucie Héon

Développement de carrière. Psychométrie. Évaluation institutionnelle et évaluation de programmes. Méthodologie de la recherche. Organisations et institutions.

Chantale Jeanrie

Intervention psychoéducatrice. Déficience intellectuelle. Troubles envahissants du développement. Développement et éducation des jeunes enfants qui ont des incapacités.

Francine Julien-Gauthier

Leadership éducatif et réussite scolaire. Analyse féministe de l'éducation. Leadership et éducation en milieu linguistique minoritaire. Leadership éthique et culture organisationnelle.

Claire Lapointe

Psychologie communautaire. Psychosociologie des pratiques sociales et éducatives. Processus fondamentaux et appliqués du Développement du Pouvoir d'Agir (empowerment) des personnes et des collectivités. Psychologie de l'adulte au travail. Psychologie du développement. Évaluation de programmes.

Yann Le Bossé

Psychosociologie des groupes. Intervention et recherche en groupe. Santé psychologique au travail. Travail professoral. Analyse et transformation des pratiques professionnelles dans les services liés à l'emploi. Pratiques réflexives et savoirs d'expérience. Élaboration et évaluation de programmes.

Chantal Leclerc

Pratiques éducatives parentales. Collaboration parent/enseignant ou parent/éducatrice. Trouble du déficit d'attention avec hyperactivité (TDAH).

Julie Lessard

Prévention de l'inadaptation psychosociale. Petite enfance autochtone et allochtone. Recherche appliquée en psychoéducation.

Suzanne Manningham

Sociologie du travail. Santé mentale au travail. Alcoolisme et toxicomanies. Psychodynamique du travail. Marché du travail.

Marie-France Maranda

Psychologie de l'orientation. Transition école travail. Identité professionnelle. Rapport au travail. Formation professionnelle. Décrochage scolaire et professionnel. Efficacité de l'orientation. Alliance de travail.

Jonas Masdonati

Phénomènes de groupes. Relations parents-enfants. Développement de l'enfant. Éducation psychologique.

Marcel Monette

Psychométrie. Troubles de comportement des enfants et résilience. Conséquences liées aux sévices sexuels ou aux autres formes d'abus. Évaluation des enfants dans les cas de garde d'enfants, d'abus et de négligence et recherche sur l'adaptation de ces enfants. Évaluation de programmes. Élaboration d'instruments de mesure.

Nathalie Parent

Pratiques de l'orientation. Transition à l'enseignement supérieur. Parcours scolaire et résilience. Développement des pratiques de l'orientation dans le domaine scolaire. Problématiques d'orientation scolaire. Analyse critique des déterminants structurels de l'orientation scolaire. Cheminement des étudiantes et étudiants et transitions à l'enseignement supérieur. Analyse critique des retombées des expériences de formation internationale sur le cheminement scolaire et professionnel.

France Picard

Sociologie de l'éducation. Construction identitaire. Sociologie de la jeunesse. Rapports d'altérité et éducation interculturelle. Minorités linguistiques et culturelles. Parcours éducatifs. Mobilité géographique.

Annie Pilote

Psychologie de la motivation et des relations interpersonnelles appliquée à l'éducation et à l'orientation. Contribution des parents au développement motivationnel et vocationnel. Déterminants des comportements parentaux.

Catherine Ratelle

Psychologie de la personnalité et son évaluation. Processus adaptatif. Psychopathologies du développement et problématiques psychosociales (ex. : toxicomanie, délinquance, troubles mentaux graves). Counseling en vue de la réadaptation. Fondements de l'accompagnement en counseling et en psychothérapie. Méthodes qualitatives en recherche : ethnographie, phénoménologie, herméneutique, méthode coopérative expérientielle.

Jimmy Ratté

Évaluation institutionnelle, évaluation de programme. Élaboration de programmes. Prévion et suivi des clientèles scolaires. Tableaux de bord de gestion. Études comparatives. Méthodes quantitatives. Méthodologie de la recherche.

Denis Savard

Psychodynamique du travail. Santé mentale au travail. Intégration professionnelle et maintien en emploi. Programme d'aide aux employés. Clinique du travail. Intégration professionnelle et environnement de travail. Santé mentale et retour au travail.

Louise St-Arnaud

Évaluation des apprentissages. Mesure des attitudes. Éducation pour la santé.

Pierre Valois

Centre de recherche et d'intervention sur l'éducation et la vie au travail

Chef de file scientifique au Québec et au Canada, le CRIEVAT se consacre particulièrement à l'étude des relations **individu/formation/vie au travail** et des pratiques qui y sont associées. La programmation du CRIEVAT cherche à éclairer la façon dont se fait le pont entre l'école et le monde du travail, de même que les diverses discontinuités et ruptures dans la vie au travail qui peuvent y survenir par la suite. L'équipe du CRIEVAT compte 43 chercheurs réguliers et associés qui œuvrent dans divers milieux tels que les établissements scolaires, les organismes communautaires, les entreprises, les services d'aide à l'employabilité, etc.

Le CRIEVAT est la seule instance québécoise, et une des rares instances canadiennes, à regrouper toute l'expertise scientifique pertinente pour construire des savoirs théoriques et pratiques qui visent globalement à : a) analyser et comprendre les nouveaux enjeux liés à la préparation, à l'insertion et à l'intégration socioprofessionnelle de la main-d'œuvre, et b) évaluer, adapter et créer des outils de recherche et d'intervention en lien avec ces nouvelles connaissances.

Les travaux du CRIEVAT apportent des éléments de solution à au moins **quatre problématiques** sociales majeures qui exigent des interventions immédiates : 1) les difficultés à préparer les jeunes aux réalités du travail; 2) le décrochage socioprofessionnel; 3) les inégalités et les difficultés vécues au travail; 4) le besoin de solutions novatrices pour soutenir les travailleurs en difficulté.

La programmation scientifique s'organise autour de trois volets de recherche distincts et complémentaires, regroupant cinq axes de recherche étroitement liés :

Volet 1 Préparation à la vie au travail, expériences éducatives et transition vers le marché du travail

Axe 1. Choix professionnels, parcours scolaires et insertion socioprofessionnelle

Volet 2. Diversité des trajectoires professionnelles et dynamiques de maintien durable en emploi

Axe 2. Développement psychosocial des personnes au travail

Axe 3. Santé psychologique au travail et environnement psychosocial de travail

Volet 3. Développement des pratiques d'accompagnement individuel et collectif

Axe 4. Analyse et transformation des pratiques professionnelles et de soutien organisationnel

Axe 5. Développement, implantation et évaluation d'outils d'orientation scolaire et professionnelle

Doctorat en technologie éducative (Ph. D.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 16 mai 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Exigences générales

Pour être admissible à ce programme, il faut être titulaire d'une maîtrise comportant une préparation pertinente au champ d'études choisi ou d'un diplôme jugé équivalent. Dans certains cas, une scolarité complémentaire ou probatoire peut être imposée.

Exigences particulières

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (relevé de notes et trois rapports d'appréciation), le candidat doit joindre à sa demande un curriculum vitæ et un texte de cinq pages. Ce texte présente un avant-projet de recherche qui comporte les éléments suivants: un titre provisoire de la thèse, une première ébauche du plan, la problématique et sa pertinence, de même que les principales sources bibliographiques.

Sélection

La direction de programme étudie chaque demande en fonction de l'ensemble du dossier d'admission et une attention particulière est portée à la qualité de l'écrit, à la préparation antérieure du candidat, à la qualité de son dossier universitaire et à son aptitude à la recherche, ainsi que des ressources disponibles pour l'encadrement. La direction se réserve le droit d'exiger une entrevue.

Pour qu'un candidat soit admissible, il faut qu'un professeur ait accepté d'agir à titre de directeur de recherche. Avant de déposer sa demande d'admission, le candidat est invité à consulter des professeurs afin de discuter des possibilités d'encadrement qui peuvent lui être offertes. Si le candidat n'a pas fait de suggestion, c'est à partir des indications accompagnant la demande d'admission que la direction de programme lui fournit une liste de professeurs susceptibles d'assurer l'encadrement au doctorat. Une offre d'admission ne sera faite que si l'encadrement peut être assuré.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de *Philosophiæ doctor* (Ph. D.).

Responsable

Directrice du programme

Martine Mottet
418 656-2131, poste 5483
Télécopieur : 418 656-2905
martine.mottet@fse.ulaval.ca

Pour information :

Denise Fréchette
418 656-5685
Télécopieur : 418 656-7347
denise.frechette@fse.ulaval.ca

Orientation et objectifs

Objectifs

Les objectifs de ce programme sont de former un chercheur apte à contribuer de façon originale au savoir dans un des champs de la technologie éducative, de former un professeur destiné à l'enseignement supérieur ou de former un cadre pédagogique supérieur.

Renseignements additionnels

Durée et régime d'études

Le programme peut être suivi en grande partie à distance, selon les cours choisis.

Exigences linguistiques

Une excellente maîtrise de la langue française écrite et parlée est exigée pour la poursuite de ce programme. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la direction de programme applique la politique sur les exigences du français de la Faculté des sciences de l'éducation.

La poursuite de ce programme nécessite également une très bonne compréhension de l'anglais écrit. Cette compréhension est vérifiée au moyen d'un examen administré au début de la première session d'inscription. En cas d'échec à l'examen, l'étudiant devra suivre et réussir un cours d'anglais, avec une note égale ou supérieure à C, avant d'avoir accumulé 9 crédits d'inscription au programme.

Exigence de résidence

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet au programme de doctorat durant au moins trois sessions consécutives.

Comité d'éthique

Approbation du projet par le Comité d'éthique

Tout étudiant inscrit à un programme de maîtrise avec mémoire ou de doctorat est tenu de faire une déclaration au Comité d'éthique de l'Université Laval (CERUL) précisant si son projet fera appel ou non à des sujets humains. Il remplit cette déclaration le plus tôt possible et s'assure qu'une copie de cette déclaration soit déposée à son dossier en la remettant au secrétariat de son programme. Si sa recherche fait appel à des sujets humains, l'étudiant doit, dans un premier temps, transmettre copie de sa déclaration au CERUL. Dans un deuxième temps, et au moment où, de l'avis de son directeur de recherche, son projet de recherche est suffisamment précis, il doit soumettre ce projet pour approbation au CERUL, selon les directives prévues à cette fin. Dans tous les cas, l'approbation du CERUL doit précéder le recrutement de sujets humains.

Il est important de noter que, comme le prévoit le *Règlement des études* (article 319f), l'étudiant qui réalise une recherche (mémoire ou thèse) pour laquelle il n'aura pas obtenu l'approbation du Comité d'éthique, ne pourra recevoir son diplôme (maîtrise ou doctorat).

Travail de recherche

Examen de doctorat

L'examen de doctorat contribue à évaluer le potentiel d'un étudiant à poursuivre ses études doctorales et à mener à bien sa thèse de doctorat. Dans la mesure où l'étudiant réussit l'examen, il recevra également des recommandations pour la poursuite de ses travaux de recherche.

Cet examen comporte deux volets, l'un rétrospectif et l'autre prospectif. Il a une valeur de 3 crédits et fait partie des 21 crédits de scolarité du programme d'études de l'étudiant. Avant de s'y inscrire, l'étudiant doit avoir acquis un minimum de 12 crédits de cours, mais ne pas avoir dépassé 36 crédits (cours et recherche).

Au moins deux mois avant la présentation publique de l'examen de doctorat et au plus tard au moment de l'inscription à cet examen, l'étudiant et son directeur proposent un jury d'examen. Ce jury comprend le directeur et au moins deux autres professeurs. La composition du jury est soumise à l'approbation de la direction de programme. Les membres du jury peuvent ensuite continuer d'assurer l'encadrement de l'étudiant et constituer son comité de thèse. Avant l'examen, l'étudiant doit également soumettre son plan d'examen à l'approbation de la direction de programme.

L'examen de doctorat est soit privé, soit public. La note est attribuée en fonction du système de notation en vigueur au troisième cycle (A+ à E). En cas d'échec, une seule reprise est permise sur décision unanime des membres du jury seulement.

L'étudiant peut se procurer, au secrétariat du programme, le texte complet de la politique de l'examen de doctorat ainsi que les formulaires à remplir au moment du dépôt du plan d'examen pour l'approbation du jury.

Dépôt du projet de recherche

Immédiatement après avoir réussi l'examen de doctorat, l'étudiant doit déposer, auprès de sa direction de programme, un projet de recherche, approuvé par son directeur de recherche. Ce projet de recherche (dix pages) doit comporter le titre provisoire de la thèse, la délimitation du sujet, l'hypothèse de travail et les principales références. Le programme permet que la thèse soit présentée en y insérant des articles. Une thèse conçue sous cette forme ne peut se résumer à la seule juxtaposition des articles proposés; elle doit aussi comporter des parties servant à faire le lien entre les articles, de façon à assurer la cohésion et la cohérence du texte constituant la thèse. On peut se procurer la réglementation pour ce genre de thèse au secrétariat du programme. Dans ce cas, l'étudiant doit présenter à son directeur de recherche un projet comprenant le plan, le titre de la thèse, le titre des articles et la délimitation du sujet, l'hypothèse de travail, les principales références et le nom des périodiques, avec comité de lecture, auquel les articles seront soumis. Ces articles doivent porter sur la résolution d'un problème unique.

L'une ou l'autre forme de projet de thèse sera déposée, accompagnée du formulaire approprié, et soumise à l'approbation de la direction de programme. Si le projet est accepté, le sujet de recherche sera réservé pour la durée des études de doctorat (sept ans au maximum, à partir de la première inscription au programme). L'étudiant qui ne satisfait pas à cette exigence pourra être exclu du programme.

Séminaire de recherche

Le séminaire de recherche doit être l'occasion de présenter la problématique et la méthodologie du projet de recherche. L'étudiant présente son séminaire après s'être soumis à l'examen de doctorat. Le séminaire doit impérativement être tenu avant toute collecte de données, puisqu'il doit permettre de préciser suffisamment le projet de recherche afin que l'étudiant puisse déposer, s'il y a lieu, une demande d'approbation de son projet au Comité d'éthique. Les modalités relatives à cette approbation figurent ci-dessous au paragraphe intitulé «Approbation du projet par le Comité d'éthique».

Le séminaire est suivi d'une évaluation qui prend la forme d'un rapport rédigé par le directeur de recherche, avec la participation des membres du comité d'encadrement; le rapport est remis à l'étudiant par la direction de programme.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 10 crédits

Activités de formation communes

Technologie éducative (21 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-8002	Séminaire doctoral: réflexions critiques sur la recherche	3,0
TEN-8000	Examen de doctorat	3,0
TEN-8002	Séminaire de recherche de doctorat	3,0

1. 12 crédits parmi :

ADS-7013, DID-7000, EDC-7004, EDC-7005, EDC-7011, EDC-8001, MEV-7005, MEV-7015, PPG-7024, PPG-7032, PPG-7045, PPG-7047, TEN-6002, TEN-7000, TEN-7002, TEN-7003, TEN-7005, TEN-7007 à TEN-7022, TEN-7024 à TEN-7026

Recherche

Description : L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
TEN-8801	Activité de recherche - thèse 1	9,0 crédits/activité temps plein
TEN-8802	Activité de recherche - thèse 2	9,0 crédits/activité temps plein
TEN-8803	Activité de recherche - thèse 3	9,0 crédits/activité temps plein
TEN-8804	Activité de recherche - thèse 4	9,0 crédits/activité temps plein
TEN-8805	Activité de recherche - thèse 5	9,0 crédits/activité temps plein
TEN-8806	Activité de recherche - thèse 6	8,0 crédits/activité temps plein
TEN-8807	Activité de recherche - thèse 7	8,0 crédits/activité temps plein
TEN-8808	Activité de recherche - thèse 8	8,0 crédits/activité temps plein

Recherche

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant

Intérêts généraux : dispositifs technologiques (mécanismes à la fois individuels, collectifs, institutionnels, physiques et administratifs), au sein du corps social, susceptibles d'améliorer la créativité, l'autonomie (« empowerment ») et le partage. Intérêts particuliers : médias sociaux (intelligence collective), étude des médias (« critical-creative media study »), alphabétisation technologique dans les contextes fragiles (logiciel libre, Terminaux X, SOLE de Sugata Mitra, JNavique de Lina Sylvain, UNESCO Youth Engagement Policy Forums, etc.), philosophie de la technologie (Daignault, Idhe, Steigler, Latour, Stengers, Haraway, etc.), controverses technoscientifiques (Actor Network Theory), concept savoir-pouvoir, éducation à la santé (biopolitique - Foucault et Agamben), études et recherches féministes (condition de la femme, éducation des filles).

Renée-Marie Bernadette Fountain

Conception et mise en œuvre d'environnements d'apprentissage en réseau (milieux d'éducation formelle et non formelle selon la définition de l'UNESCO). Enjeux de pérennité et de déploiement en matière d'innovation. Applications pédagogiques des TIC.

Thérèse Laferrière

Conception et mise en œuvre de dispositifs et d'environnements d'apprentissage à distance et en ligne. Encadrement à distance des étudiants. Compétences numériques et compétences informationnelles : 1. reconnaître le besoin d'information et déterminer la nature et l'étendue de l'information requise; 2. trouver avec efficacité et efficience l'information requise; 3. évaluer de façon critique l'information elle-même et les sources d'information; 4. exploiter efficacement l'information en fonction du but visé (production et diffusion de documents numériques); 5. faire un usage éthique et responsable de l'information (droit d'auteur, plagiat, gestion de l'identité numérique). Applications pédagogiques des TIC, en général, et dans le domaine des langues, en particulier.

Martine Mottet

Domaines du design pédagogique, de la technologie éducative, de l'enseignement à distance et de l'apprentissage en ligne, modes synchrone et asynchrone, au niveau de l'enseignement supérieur et des études supérieures. Programme de recherche comportant divers volets ayant pour fil conducteur le design pédagogique d'objets, d'outils et d'environnements d'apprentissage.

Thomas Michael Power

Maîtrise en technologie éducative (M.A.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 16 mai 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Exigences générales

Pour être admissible à ce programme, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat, ou l'équivalent, qui comporte une préparation pertinente à cette spécialité et avoir conservé une moyenne de cheminement ou de diplomation, le cas échéant d'au moins 3 sur 4,33, ou l'équivalent. Dans certains cas, notamment pour le candidat dont le baccalauréat n'est pas en éducation, une scolarité préparatoire de premier cycle (pouvant atteindre 15 crédits) peut être imposée par la direction de programme.

Exigences particulières

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (relevés de notes et trois rapports d'appréciation), le candidat doit joindre à sa demande un curriculum vitæ et un texte d'un maximum de deux pages. Ce texte doit comprendre la description de ses intérêts professionnels, une indication du ou des champs d'études et de recherche qui l'intéressent et des précisions sur le thème éventuel d'un essai.

Sélection

La direction de programme étudie chaque demande en fonction de l'ensemble du dossier d'admission et une attention particulière est portée à la qualité de l'écrit. La direction se réserve le droit d'exiger une entrevue.

Pour qu'un candidat soit admissible, il faut qu'un professeur ait accepté d'agir à titre de conseiller. Avant de déposer sa demande d'admission, le candidat est invité à consulter des professeurs afin de discuter des possibilités d'encadrement qui peuvent lui être offertes. Si le candidat n'a pas fait de suggestion, c'est à partir des indications accompagnant la demande d'admission que la direction de programme lui fournit une liste de professeurs susceptibles d'assurer l'encadrement à la maîtrise. Une offre d'admission ne sera faite que si l'encadrement peut être assuré.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de maître ès arts (M.A.).

Responsable

Directrice du programme

Martine Mottet
418 656-2131, poste 5483
Télécopieur : 418 656-2905
martine.mottet@fse.ulaval.ca

Pour information :

Denise Fréchette
418 656-5685
Télécopieur : 418 656-7347
denise.frechette@fse.ulaval.ca

Orientation et objectifs

Objectifs

Ce programme vise l'acquisition d'habiletés de recherche et de capacités professionnelles dans le domaine de la technologie éducative. L'étudiant est en mesure d'y acquérir une formation professionnelle plus poussée par l'étude approfondie de l'une ou l'autre dimension de la technologie éducative et par le perfectionnement des habiletés méthodologiques pertinentes.

Renseignements additionnels

Durée et régime d'études

Le programme peut être suivi en grande partie à distance, selon les cours choisis.

Exigences linguistiques

Une excellente maîtrise de la langue française écrite et parlée est exigée pour la poursuite de ce programme. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la direction de programme applique la politique sur les exigences du français de la Faculté des sciences de l'éducation.

La poursuite de ce programme nécessite également une très bonne compréhension de l'anglais écrit. Cette compréhension est vérifiée au moyen d'un examen administré au début de la première session d'inscription. En cas d'échec à l'examen, l'étudiant devra suivre et réussir un cours d'anglais, avec une note égale ou supérieure à C, avant d'avoir accumulé 9 crédits d'inscription au programme.

Exigence de résidence

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet au programme de maîtrise durant au moins une session. Cette exigence de temps complet peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

Travail de rédaction

Dépôt du projet d'essai

L'étudiant doit présenter à son conseiller un projet d'essai (de deux à trois pages) comprenant le titre provisoire de l'essai, la problématique et les objectifs, le plan et les étapes de réalisation, le calendrier et une bibliographie sommaire. Ce projet sera déposé, accompagné du formulaire approprié, et soumis à l'approbation de la direction de programme. Si le projet est accepté, le sujet de recherche sera réservé pour la durée des études de maîtrise (quatre ans au maximum, à partir de la première inscription au programme).

L'étudiant doit satisfaire à cette exigence au plus tard avant d'avoir accumulé 27 crédits (cours et recherche). L'étudiant qui ne satisfait pas à cette exigence pourra être exclu du programme.

L'essai que doit présenter l'étudiant est un travail de synthèse, c'est-à-dire de réflexion et d'interprétation, réalisé sous la supervision d'un conseiller. Il peut prendre plusieurs formes (recension d'écrits sur un thème précis, analyse d'une intervention de pratiques pédagogiques, production de matériel didactique, monographies, étude de cas, études historiques, dissertation). Il doit satisfaire aux exigences universitaires inhérentes à l'obtention de 6 crédits.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 22 crédits

Activités de formation communes

Technologie éducative (45 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
TEN-6000	Essai	6,0
TEN-7001	Approche systémique et analyse de besoins	3,0
TEN-7006	Design de systèmes d'enseignement et de formation	3,0

1. 3 crédits parmi :

ADS-7013, DID-7011, EDC-7003, PPG-7024, PPG-7032

2. 30 crédits parmi :

DID-7000, EDC-7004, EDC-7005, EDC-7011, MEV-7005, MEV-7015, PPG-7045, PPG-7047, SIO-6016, TEN-7000, TEN-7002, TEN-7003, TEN-7005, TEN-7007 à TEN-7022, TEN-7024 à TEN-7026

Recherche

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à conseiller l'étudiant

Intérêts généraux : dispositifs technologiques (mécanismes à la fois individuels, collectifs, institutionnels, physiques et administratifs), au sein du corps social, susceptibles d'améliorer la créativité, l'autonomie (« empowerment ») et le partage. Intérêts particuliers : médias sociaux (intelligence collective), étude des médias (« critical-creative media study »), alphabétisation technologique dans les contextes fragiles (logiciel libre, Terminaux X, SOLE de Sugata Mitra, JNavique de Lina Sylvain, UNESCO Youth Engagement Policy Forums, etc.), philosophie de la technologie (Daignault, Idhe, Steigler, Latour, Stengers, Haraway, etc.), controverses technoscientifiques (Actor Network Theory), concept savoir-pouvoir, éducation à la santé (biopolitique - Foucault et Agamben), études et recherches féministes (condition de la femme, éducation des filles).

Renée-Marie Bernadette Fountain

Conception et mise en œuvre d'environnements d'apprentissage en réseau (milieux d'éducation formelle et non formelle selon la définition de l'UNESCO). Enjeux de pérennité et de déploiement en matière d'innovation. Applications pédagogiques des TIC.

Thérèse Laferrrière

Conception et mise en œuvre de dispositifs et d'environnements d'apprentissage à distance et en ligne. Encadrement à distance des étudiants. Compétences numériques et compétences informationnelles : 1. reconnaître le besoin d'information et déterminer la nature et l'étendue de l'information requise; 2. trouver avec efficacité et efficience l'information requise; 3. évaluer de façon critique l'information elle-même et les sources d'information; 4. exploiter efficacement l'information en fonction du but visé (production et diffusion de documents numériques); 5. faire un usage éthique et responsable de l'information (droit d'auteur, plagiat, gestion de l'identité numérique). Applications pédagogiques des TIC, en général, et dans le domaine des langues, en particulier.

Martine Mottet

Domaines du design pédagogique, de la technologie éducative, de l'enseignement à distance et de l'apprentissage en ligne, modes synchrone et asynchrone, au niveau de l'enseignement supérieur et des études supérieures. Programme de recherche comportant divers volets ayant pour fil conducteur le design pédagogique d'objets, d'outils et d'environnements d'apprentissage.

Thomas Michael Power

Maîtrise en technologie éducative - avec mémoire (M.A.)

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 16 mai 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Exigences générales

Pour être admissible à ce programme, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat, ou l'équivalent, qui comporte une préparation pertinente à cette spécialité et avoir conservé une moyenne de cheminement ou de diplomation, le cas échéant d'au moins 3 sur 4,33, ou l'équivalent. Dans certains cas, notamment pour le candidat dont le baccalauréat n'est pas en éducation, une scolarité préparatoire de premier cycle (pouvant atteindre 15 crédits) peut être imposée par la direction de programme.

Exigences particulières

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (relevés de notes et trois rapports d'appréciation), le candidat doit joindre à sa demande un curriculum vitæ et un texte d'un maximum de cinq pages. Ce texte doit comprendre la description de ses intérêts professionnels, une indication du ou des champs d'études et de recherche qui l'intéressent et des précisions sur le thème éventuel d'un mémoire.

Sélection

La direction de programme étudie chaque demande en fonction de l'ensemble du dossier d'admission et une attention particulière est portée à la qualité de l'écrit. La direction se réserve le droit d'exiger une entrevue.

Pour qu'un candidat soit admissible, il faut qu'un professeur ait accepté d'agir à titre de directeur de recherche. Avant de déposer sa demande d'admission, le candidat est invité à consulter des professeurs afin de discuter des possibilités d'encadrement qui peuvent lui être offertes. Si le candidat n'a pas fait de suggestion, c'est à partir des indications accompagnant la demande d'admission que la direction de programme lui fournit une liste de professeurs susceptibles d'assurer l'encadrement à la maîtrise. Une offre d'admission ne sera faite que si l'encadrement peut être assuré.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de maître ès arts (M.A.).

Responsable

Directrice du programme

Martine Mottet
418 656-2131, poste 5483
Télécopieur : 418 656-2905
martine.mottet@fse.ulaval.ca

Pour information:

Denise Fréchette
418 656-5685
Télécopieur : 418 656-7347
denise.frechette@fse.ulaval.ca

Orientation et objectifs

Objectifs

Ce programme vise l'acquisition d'habiletés de recherche et de capacités professionnelles dans le domaine de la technologie éducative. L'étudiant peut se familiariser avec la recherche dans ce domaine afin de poursuivre des recherches originales ou exercer un leadership dans les milieux de l'enseignement et de la formation en milieu de travail.

Renseignements additionnels

Durée et régime d'études

Le programme peut être suivi en présence ou en totalité à distance, selon les cours choisis.

Exigences linguistiques

Une excellente maîtrise de la langue française écrite et parlée est exigée pour la poursuite de ce programme. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la direction de programme applique la politique sur les exigences du français de la Faculté des sciences de l'éducation.

La poursuite de ce programme nécessite également une très bonne compréhension de l'anglais écrit. Cette compréhension est vérifiée au moyen d'un examen administré au début de la première session d'inscription. En cas d'échec à l'examen, l'étudiant devra suivre et réussir un cours d'anglais, avec une note égale ou supérieure à C, avant d'avoir accumulé 9 crédits d'inscription au programme.

Exigence de résidence

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet au programme de maîtrise durant au moins une session. Cette exigence de temps complet peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

Comité d'éthique

Approbation du projet par le Comité d'éthique

Tout étudiant inscrit à un programme de maîtrise avec mémoire ou de doctorat est tenu de faire une déclaration au Comité d'éthique de l'Université Laval (CERUL) précisant si son projet fera appel ou non à des sujets humains. Il remplit cette déclaration le plus tôt possible et s'assure qu'une copie de cette déclaration soit déposée à son dossier en la remettant au secrétariat de son programme. Si sa recherche fait appel à des sujets humains, l'étudiant doit, dans un premier temps, transmettre copie de sa déclaration au CERUL. Dans un deuxième temps, et au moment où, de l'avis de son directeur de recherche, son projet de recherche est suffisamment précis, il doit soumettre ce projet pour approbation au CERUL, selon les directives prévues à cette fin. Dans tous les cas, l'approbation du CERUL doit précéder le recrutement de sujets humains.

Il est important de noter que, comme le prévoit le **Règlement des études** (article 319f), l'étudiant qui réalise une recherche (mémoire ou thèse) pour laquelle il n'aura pas obtenu l'approbation du Comité d'éthique, ne pourra recevoir son diplôme (maîtrise ou doctorat).

Travail de recherche

Dépôt du projet de recherche

Avant d'avoir accumulé 27 crédits (cours et recherche), l'étudiant doit déposer, auprès de sa direction de programme, un projet de recherche, approuvé par son directeur de recherche.

Ce projet de mémoire (cinq pages) doit comporter le titre provisoire du mémoire, la problématique, la méthodologie, les étapes de réalisation, un calendrier et une bibliographie sommaire. Le programme permet que le mémoire soit présenté en insérant un ou des articles. On peut se procurer la réglementation pour ce genre de mémoire au secrétariat du programme. Dans le cas d'un mémoire

avec insertion d'articles, l'étudiant doit soumettre le projet d'un ou de plusieurs articles répondant aux exigences précisées ci-dessus et montrer en quoi cela pourrait se substituer au texte d'un mémoire traditionnel, en précisant le nom du périodique avec comité de lecture auquel l'article ou les articles sera ou seront éventuellement soumis. L'une ou l'autre forme de projet sera déposée, accompagnée du formulaire approprié, et soumise à l'approbation de la direction de programme. Si le projet est accepté, le sujet de recherche sera réservé pour la durée des études de maîtrise (quatre ans au maximum, à partir de la première inscription au programme). L'étudiant qui ne satisfait pas à cette exigence pourra être exclu du programme.

Le projet devra ensuite être soumis, s'il y a lieu, au Comité d'éthique. Les modalités relatives à cette approbation figurent au paragraphe intitulé « Approbation du projet par le Comité d'éthique ».

L'un des objectifs de la maîtrise avec mémoire étant de s'initier à la conduite d'une recherche, quelle que soit sa forme, le mémoire doit démontrer que l'étudiant a su concevoir et réaliser les différentes étapes d'un projet de recherche et ainsi satisfaire aux exigences universitaires inhérentes à l'obtention de 24 crédits.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 10 crédits

Activités de formation communes

Technologie éducative (21 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
TEN-7001	Approche systémique et analyse de besoins	3,0
TEN-7006	Design de systèmes d'enseignement et de formation	3,0

1. 3 crédits parmi :

ADS-7013, DID-7011, EDC-7003, PPG-7024, PPG-7032

2. 6 crédits parmi :

DID-7000, EDC-7004, EDC-7005, EDC-7011, MEV-7005, MEV-7015, PPG-7045, PPG-7047, SIO-6016

3. 6 crédits parmi :

EDC-6000, TEN-7000, TEN-7002, TEN-7003, TEN-7005, TEN-7007 à TEN-7022, TEN-7024 à TEN-7026

Recherche

Description : L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
TEN-6801	Activité de recherche - mémoire 1	3,0
TEN-6802	Activité de recherche - mémoire 2	7,0 crédits/activité temps plein
TEN-6803	Activité de recherche - mémoire 3	7,0 crédits/activité temps plein
TEN-6804	Activité de recherche - mémoire 4	7,0 crédits/activité temps plein

Recherche

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à conseiller l'étudiant

Intérêts généraux : dispositifs technologiques (mécanismes à la fois individuels, collectifs, institutionnels, physiques et administratifs), au sein du corps social, susceptibles d'améliorer la créativité, l'autonomie (« empowerment ») et le partage. Intérêts particuliers : médias sociaux (intelligence collective), étude des médias (« critical-creative media study »), alphabétisation technologique dans les contextes fragiles (logiciel libre, Terminaux X, SOLE de Sugata Mitra, JNaviq de Lina Sylvain, UNESCO Youth Engagement Policy Forums, etc.), philosophie de la technologie (Daignault, Idhe, Steigler, Latour, Stengers, Haraway, etc.), controverses technoscientifiques (Actor Network Theory), concept savoir-pouvoir, éducation à la santé (biopolitique - Foucault et Agamben), études et recherches féministes (condition de la femme, éducation des filles).

Renée-Marie Bernadette Fountain

Conception et mise en œuvre d'environnements d'apprentissage en réseau (milieux d'éducation formelle et non formelle selon la définition de l'UNESCO). Enjeux de pérennité et de déploiement en matière d'innovation. Applications pédagogiques des TIC.

Thérèse Laferrière

Conception et mise en œuvre de dispositifs et d'environnements d'apprentissage à distance et en ligne. Encadrement à distance des étudiants. Compétences numériques et compétences informationnelles : 1. reconnaître le besoin d'information et déterminer la nature et l'étendue de l'information requise; 2. trouver avec efficacité et efficience l'information requise; 3. évaluer de façon critique l'information elle-même et les sources d'information; 4. exploiter efficacement l'information en fonction du but visé (production et diffusion de documents numériques); 5. faire un usage éthique et responsable de l'information (droit d'auteur, plagiat, gestion de l'identité numérique). Applications pédagogiques des TIC, en général, et dans le domaine des langues, en particulier.

Martine Mottet

Domaines du design pédagogique, de la technologie éducative, de l'enseignement à distance et de l'apprentissage en ligne, modes synchrone et asynchrone, au niveau de l'enseignement supérieur et des études supérieures. Programme de recherche comportant divers volets ayant pour fil conducteur le design pédagogique d'objets, d'outils et d'environnements d'apprentissage.

Thomas Michael Power

Diplôme d'études supérieures spécialisées en technologie éducative - environnements d'apprentissage numériques et en réseau

Admission

Dernière mise à jour

Cette page était à jour le 15 mai 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

Exigences d'admission

Pour être admissible à ce programme, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat, obtenu avec une moyenne de cheminement ou de diplomation, le cas échéant d'au moins 3 sur 4,33, ou d'un diplôme équivalent.

Une scolarité préparatoire, pouvant compter jusqu'à 15 crédits, peut être imposée à certaines personnes qui ont obtenu leur scolarité de premier cycle dans un autre domaine que les sciences de l'éducation.

Exigences particulières

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission, le candidat doit joindre à sa demande un curriculum vitæ et un texte d'un maximum de deux pages. Ce texte doit comprendre la description de ses intérêts professionnels, une indication du ou des champs d'études qui l'intéressent et des précisions sur le thème et le milieu de stage envisagés.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du diplôme d'études supérieures spécialisées.

Responsable

Directrice du programme

Martine Mottet
418 656-2131, poste 5483
Télécopieur : 418 656-2905
martine.mottet@fse.ulaval.ca

Pour information :

Denise Fréchette
418 656-5685
Télécopieur : 418 656-7347
denise.frechette@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences de l'éducation

Orientation et objectifs

Objectifs

Ce programme vise à former un professionnel apte à favoriser l'innovation pédagogique au moyen de divers médias et outils technologiques, dans les milieux d'enseignement et les organisations publiques, privées et communautaires. L'étudiant construit son

profil en s'appuyant sur ses études antérieures, son expérience de travail et un choix de cours se rapportant à son orientation professionnelle.

Au terme de cette formation, le diplômé sera apte à :

- analyser des besoins de formation;
- concevoir des systèmes et des environnements d'apprentissage ainsi que des stratégies d'intervention éducative faisant appel à divers médias et outils technologiques;
- gérer la production de matériel pédagogique et des environnements d'apprentissage;
- accompagner des personnes et des organisations dans la mise en œuvre de projets de formation et d'enseignement;
- réaliser des projets d'innovation et de développement dans le domaine de la formation, de l'enseignement et de l'apprentissage;
- animer des activités de formation présentiels et virtuelles;
- coordonner des ressources humaines et matérielles dans le cadre de projets de formation et d'enseignement;
- promouvoir, dans son milieu de travail, les applications et les retombées de la recherche et du développement dans le domaine de la technologie éducative;
- contribuer au développement du domaine de la technologie éducative.

Renseignements additionnels

Durée et régime d'études

L'étudiant peut s'inscrire à temps complet ou à temps partiel au programme.
Le programme peut être suivi en grande partie à distance, selon les cours choisis.

Exigences linguistiques

Une excellente maîtrise de la langue française écrite et parlée est exigée pour la poursuite de ce programme. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la direction de programme applique la politique sur les exigences du français de la Faculté des sciences de l'éducation.

Insertion d'un programme court dans un autre programme

La personne qui aura suivi avec succès ce DESS pourra intégrer certains de ses cours dans le programme de maîtrise en technologie éducative ou dans le programme de maîtrise en technologie éducative avec mémoire, à condition de répondre aux exigences d'admission de ces programmes.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Environnements d'apprentissage numériques et en réseau (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
TEN-7001	Approche systémique et analyse de besoins	3,0
TEN-7006	Design de systèmes d'enseignement et de formation	3,0
TEN-7007	Environnements d'apprentissage en réseau	3,0
TEN-7016	Stage en technologie éducative	3,0

1. 3 crédits parmi :
MNG-6034, TEN-7022

L'étudiant doit réussir 15 crédits dans au moins deux des règles 2, 3 et 4 ci-dessous.

2. 0 à 12 crédits parmi :
DES-6009, MNG-6033, SIO-6009, SIO-6010, SIO-6016, SIO-6021, TEN-7002, TEN-7003, TEN-7012

3. 0 à 12 crédits parmi :
ADS-7007, CSO-7002, CSO-7004, EDC-7004, EDC-7011, IED-7000, IED-7001, MEV-7001, MEV-7003, MEV-7015, PPG-7002, TEN-7000

4. 0 à 12 crédits parmi :
ADM-6000, ADS-7009, ADS-7012, AEE-7007, MNG-6001, MNG-6006